PHARMACIE LANDRY
ANALYSE D'URINE "ZONTECK"
TEST DE GROSSESSE $5.00
SERVICE DE 24 HEURES
Nous allons chercher l'échantillon à domicile, n'importe où dans les limites de 15 milles.
Tél. PL. 3-7557

JUSTICE mc GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1962—294

Kodaks Films Développements
OUVRAGE GARANTI
SPECIALITE: PRESCRIPTIONS
PHARMACIE O. GADOURY
Porte voisine du bureau de poste
CASIER POSTAL: 280 TEL. PL. 6-4557
419, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE
Livraison gratuite

VOL. XLIX — No 45 Joliette, mercredi le 6 décembre 1961 No 56

La Campagne du Prêt d'Honneur rapporte $7,733.11, au 4 décembre

24 paroisses n'ont pas encore produit leur rapport

Paroisses	Montant souscrit
Cathédrale	$1,035.15
St-Pierre	823.40
Ste-Thérèse	305.45
Christ-Roi	294.07
St-Jean-Baptiste	225.95
Notre-Dame des Prairies	97.33
Notre-Dame de la Merci	100.00
St-Gabriel de Brandon	181.00
Notre-Dame de Lourdes	35.50
St-Côme	51.00
St-Emile	20.00
Lanoraie	35.00
St-Cléophas	40.00
St-Roch de l'Achigan	150.00
L'Epiphanie	605.37
St-Ignace de Loyola	40.00
St-Damien	137.50
Ste-Béatrix	27.10
Ile du Pas	50.00
St-Michel-des-Saints	208.30
Berthierville	103.94
St-Jean-de-Matha	180.00
St-Zénon	65.05
St-Norbert	105.00
St-Alphonse	170.75
Ste-Elisabeth	125.00
St-Alexis	175.00
St-Cuthbert	200.00
Total de 28 paroisses sur 52 paroisses	$5,586.86
Commerces de la Cité de Joliette	744.25
Cité de Joliette	300.00
Mgr J.-A. Papineau	100.00
Prêtres de l'évêché	69.00
Médecins de la cité de Joliette	108.00
Club Richelieu	50.00
Club des Hommes d'affaires	25.00
Chevaliers de Colomb	25.00
Chevaliers de Colomb 4e degré	10.00
U.C.F.R.	5.00
Banque Canadienne Nat.	125.00
Caisse Régionale Desjardins	100.00
Caisse Populaire St-Pierre	100.00
Caisse Pop. de Joliette	50.00
Banque Provinciale	25.00
Banque Royale du Canada	25.00
Banque de Montréal	25.00
Caisse Populaire St-Jean-Baptiste	10.00
Imperial Tobacco	100.00
Dominion Brake Shoe	100.00
F.H. Jones Tobacco Sales	25.00
Poterie Vandesca	20.00
Joliette Pattern Work	15.00
Conan Lévesque	10.00
A.B.C. Engraving	10.00
M. Lépine Ltée	5.00
Toronto Carpet	5.00
Total	$2,186.25
GRAND TOTAL au 4 décembre	$7,733.11

N.B. Il convient de souligner le magnifique travail accompli par la paroisse de l'EPIPHANIE qui cette année a amassé la somme de $605.37. Un merci tout spécial à la section A.J.C. de l'école St-Guillaume qui sous la direction du professeur Serge Rochon s'est occupée de faire la collecte étudiante de porte en porte dans l'EPIPHANIE.

P.S. Nous serons en mesure de vous communiquer d'ici deux semaines le rapport complet de la campagne de souscription du PRET D'HONNEUR qui croyons-nous rapportera environ $11,000. lorsque les 24 autres paroisses de notre diocèse auront fait leur rapport.

RENE CHARETTE,
Chef du Secrétariat

Récollection du clergé le 12 déc.

La prochaine récollection des membres du clergé aura lieu mardi le 12 décembre prochain à 3 h. p.m. sous la présidence de Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau et le prédicateur en sera le R. P. Thomas-Marie Landry, o.p. (29 nov.-6 déc.)

Soirée antidiabétique demain

LE DR RENE PREVILLE, CONFERENCIER



Le SERVICE AUXILIAIRE des DIABETIQUES première Association Française de l'Amérique du Nord qui depuis sept ans, a semé le réveil dans la lutte contre le diabète dans tous les centres français du pays où cinquante comités et cliniques écoles ont été fondés, entend concrétiser les fruits de cette semence de sept années d'efforts et de lutte par des activités plus directes où tous les éléments de la société pourront travailler davantage à l'amélioration du sort des diabétiques connus tout en éclairant ceux qui peuvent avoir cette maladie sans le savoir afin de leur éviter les malheureux effets des complications d'un diabète négligé, car seul le médecin peut traiter le diabète.

Afin de faire bénéficier la population du district de Joliette et des environs des bienfaits de cette oeuvre hautement reconnue par les plus hautes autorités canadiennes et des pays d'Europe, une soirée antidiabétique sera tenue au Château Windsor, à Joliette jeudi le 7 décembre à 8 h. p.m.

A cette soirée forum à laquelle en plus de M. Philippe Beauchamp (diabétique lui-même) fondateur et directeur général de ce mouvement au Canada le Dr René Préville, chef en médecine interne de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette et médecin consultant de ce service, donnera une conférence très éducative sur la philosophie du diabétique.

M. Gaston Lambert, député provincial du comté ainsi que M. L.-J. Pigeon député fédéral et son Honneur le Dr Camille Roussin, maire de Joliette, ont assuré l'organisation de leur précieux patronage.

Puisque le but de cette soirée est de jeter les bases d'un comité appelé à diriger la clinique-école régionale M. Beauchamp invite tous les intéressés à communiquer avec lui à l'Hôtel Château Windsor.

L'entrée est libre.

53 employés municipaux congédiés

Mise au point de la Ligue des Propriétaires

Lundi soir le 27 novembre dernier, 4 9propriétaires de Joliette, les uns membres de la Ligue des Propriétaires, les autres non membres, se sont rendus à l'Hôtel de Ville, comme c'était leur privilège en vertu de la loi provinciale et se sont déclarés opposés au projet de règlement d'Emprunt no 642, tel que présenté, obligeant ainsi la ville à en appeler maintenant à tous les contribuables qui devront décider par référendum les 14 et 15 décembre prochain, s'ils approuvent ou désapprouvent ledit règlement.

Mardi le 28 novembre dernier, on annonçait qu'une cinquantaine d'hommes qui travaillaient pour la ville étaient congédiés, faute d'argent pour continuer les travaux. Immédiatement des rumeurs se mirent à circuler accusant la Ligue des Propriétaires d'être la cause de ce chômage forcé, à l'approche des Fêtes et au moment même ou les officiers de la Campagne d'Emploi d'hiver demandent la collaboration de toutes les bonnes volontés pour parer au chômage d'hiver.

Convaincue d'être indûment mise en cause en cette malheureuse conjoncture, la Ligue des Propriétaires veut par les présentes rétablir les faits, tous les faits, et définir sa position exacte en cette affaire que l'on semble prendre un malin plaisir à dramatiser plus que de raison en certains milieux.

Disons d'abord, que lundi dernier, les 49 propriétaires qui se sont présentés à l'Hôtel de Ville pour s'opposer au règlement d'emprunt de $400,000.00 étaient prêts à renoncer à tout opposition si le Conseil acceptait la suggestion qu'ils lui firent séance tenante, à savoir, de réduire l'emprunt au montant exigé pour des travaux d'hiver immédiats, demandés d'ailleurs par des contribuables propriétaires.

Ces travaux representaient environ $200,000.00, les autres $200,000.00, d'après la teneur même du règlement 642, devant servir à compléter la réfection et l'éclairage du Boulevard de l'Industrie, de la rue De Lanaudière aux limites de la Cité, travaux que l'on avait décidé de

(A suivre à la page 2)

Aux Clubs Toastmasters

Charles Vincent de Cap-de-la-Madeleine gagne le Concours oratoire



Sur la photo ci-dessus, nous voyons le gouverneur de district no 61 ds Clubs Toastmaster M. John W. Korcz, remettant le trophée emblématique à M. Charles Vincent du Cap-de-la-Madeleine, vainqueur du Concours oratoire français qui s'est déroulé dans notre ville samedi dernier. A gauche le président Toastmaster de Joliette, M. Claude Amyot. (Photo Louis Grypinich)

Samedi dernier le 2 décembre, au cours de l'après-midi et de la soirée se déroulait à la salle de réception de l'Hôtel Joliette le Concours oratoire français éliminatoire et final des Clubs Toastmasters du Québec et de l'Ontario.

Treize concurrents représentant autant de clubs étaient en lice dans l'après-midi et le soir cinq finalistes se faisaient la lutte: M. Charles Vincent du Club de Cap-de-la-Madeleine remporta les honneurs de la finale éliminant MM. F. Baril de Québec, C. Denis de Lakeshore, J.-P. Deslauriers de Montréal et Adrien Guay, de Trois-Rivières.

Au delà de 100 personnes, parmi lesquelles des personnalités de notre monde du Commerce, des affaires et des professions libérales et de nombreuses délégations des clubs Toastmasters, assistèrent à cet intéressant concours.

Son Hon. le Maire Roussin de Joliette, invité d'honneur exprima sa conviction que s'il y avait eu de son "jeune temps" des organisations de ce genre pour développer l'art de parler en public, bien des problèmes qui se rencontrent chez nos hommes publics d'âge mûr auraient été évités et il félicita les clubs Toastmasters et les organisateurs du concours tenu dans notre ville.

Dimanche prochain le 10 décembre, à 8 h. 30 grand concert annuel de l'Union Musicale



Il sera présenté dans la salle académique du Séminaire de Joliette sous la présidence du Révérend Père Roland Brunelle, c. s.v., professeur de musique au Séminaire depuis plus de vingt ans.

La renommée du Père Brunelle a dépassé les frontières provinciales. Une courte biographie nous fait voir un peu les talents musicaux de ce dévoué religieux. Agé de huit ans, il commence l'étude du piano avec son père. L'année suivante, il entreprend cinq années comme élève de violon sous la direction de M. Octavien Asselin. A dix ans, il figure parmi les seconds violons de la Symphonie de Joliette. Il devient membre de l'Union Musicale de Joliette, dès sa syntaxe latine au Séminaire, avec son père et ses quatre frères. Troubadour en belles-lettres, il harmonise toutes les chansons. En philosophie junior, il compose la musique d'une opérette "La Molécule" et une marche de fanfare.

Au scolasticat, il fonde une fanfare et un orchestre de religieux, en plus de présenter plusieurs récitals de violon. En 1939, on le nomme professeur de musique au Séminaire de Joliette. Il suit ensuite des cours de violon, d'harmonie, de chant, et il s'inscrit à la classe de composition au Conservatoire en 1945.

Par la suite, il compose la plus grande partie de la musique. En 1949, il est délégué à Rome pour le Congrès du Chant Sacré. Il poursuit ses études en chant, contrepoint à l'école César Frank, et en violon au Conservatoire Royal de Bruxelles.

En plus de se consacrer à l'enseignement au Séminaire, il prête régulièrement son concours à l'Union Musicale, soit pour diriger, soit pour enseigner aux membres aspirants, soit pour offrir ses précieux conseils.

C'est pour rendre hommage à ce distingué musicien que la présidence du concert de dimanche lui a été confiée. Et le Père dirigera lui-même quelques pièces du programme qui apparaît ci-dessous.

PROGRAMME

O Canada — Routhier-Lavallée
Horizons nouveaux — marche de concert — Harold Walters
L'horloge syncopée — Leroy Anderson
Blossom Time — sélection — S. Romberg
INTERMEZZO (extrait de l'Arlésienne) — Georges Bizet
La Cumparsita — tango — Matos Rodriguez
Prélude en do mineur — S. Rachmaninoff
Lassus Trombone — marche fantaisiste — H. Fillmore

INTERMISSION

When the saints go marching in — dixieland — Arr. H. Walters
Never on sunday — chanté par l'assistance — Billy Towne, M. Hadjidakix
Tremendo cha-cha — E. Bianco
Badinage for brasses — Harld Walters
Fanfare 1900, Viens Poupoule — A. Gauvin
The Missouri Waltz — K. Logan et V. Eppel
Dixieland Styie (charleston) — Paul Sterrett
The Thunderer — marche — J. J. Sousa

Directeur: Dr Paul Dionne, DDS

AU SOUPER MIXTE DU CLUB RICHELIEU-JOLIETTE



Jeudi dernier les membres Richelieu-Joliette avaient le plaisir de recevoir comme conférencier à l'occasion de leur souper mixte annuel, le Rév. Père Guillaume Lavallée, franciscain. Ce dernier dans une causerie malheureusement trop courte, mais fort humoristique a réussi à capter l'attention complète de l'assistance. Il a été présenté par l'ex-président JeanMarie Rivest et remercié par le gouverneur régional René Gravel. Sur cette photo, nous voyons une partie des personnes qui composaient la table d'honneur et nous remarquons, dans l'ordre habituel: M. Jean-Marie Rivest, Mme Claude-Edouard Hétu, le conférencier, **le président Claude-Edouard Hétu; le vice-président** Marcel Gravel et Mme Jean-Marie Rivest. (Photo Louis Grypinich)

A la Société des Concerts de Joliette

Première soirée demain

La Société des Concerts de Joliette inaugure demain le 7 décembre sa saison 1961-62 en présentant à ses membres M. ZVI ZEITLIN, violoniste.

La critique d'art des trois continents dont cet artiste est devenu l'idole est unanime à le considérer comme un maître incontesté de l'exécution difficile. "Son imagination très vive, son jeu extrêmement coloré, la précision de son pizzicato, la souplesse de son staccato font de lui le maître des difficultés réservées aux violonistes par des auteurs comme Strawinsky, par exemple".

A l'occasion de sa sixième tournée annuelle en Amérique du Sud il a été proclamé au Chili comme le plus brillant artiste étranger de l'année.

A New-York où il a fait ses débuts avec la Philharmonique on a dit que son exécution était tout simplement admirable.

M. ZVI ZEITLIN, demain soir à 8 h. 30 au Séminaire, invité de la Société des Concerts de Joliette.

INAUGURATION D'UNE STATION DE SERVICE



Mercredi dernier avait lieu à la Meunerie Coopérative l'inauguration officielle d'une nouvelle station de service pour les produits pétrolifères et tous les services s'y rattachant. Pour l'occasion une petite réception intime suivit et nous remarquons, sur la photo ci-dessus, quelques-unes des personnalités présentes qui dans l'ordre sont, de gauche à droite: MM. Roger Cloutier, gérant de la Coop; Joseph Bérard, président du bureau de direction; son Honneur le maire C.A. Roussin; le député fédéral de Joliette-l'Assomption-Montcalm-Ls-Joseph Pigeon et les échevins Arthur Robillard; Armand Malo et Bernard Malo ainsi que le secrétaire-trésorier de la Cité Jacques-A. Desormiers.

(Photo Louis Grypinich)

A toutes les Associations de Jcliette et de la région

Souper des présidents et ouverture de la Campagne d'Emploi d'Hiver

M. J.E. René Giroux, président du Comité de la Campagne d'Emploi d'Hiver de Joliette et de la région, nous communique la nouvelle suivante: Grâce à la collaboration de la Chambre de Commerce de la Cité et du district de Joliette et du Jeune Commerce, l'ouverture officielle de la Campagne d'Emploi d'Hiver aura lieu le 12 décembre, lors du souper des présidents. M. Bertrand Vanasse, membre du Comité d'Emploi d'Hiver et responsable de l'ouverture de la campagne, remercie MM. J.M. Drainville et Jacques Laroche, présidents respectifs de leurs association, d'avoir bien voulu lui céder quelques instants de cette soirée. Il profite de l'occasion pour encourager les membres des diverses associations de Joliette et de la région à assister nombreux à ce souper forum qui aura lieu le 12 décembre à 6 h. 30 P.M. au restaurant Kambo. Les participants pourront entendre une conférence intéressante sur les loisirs et recevoir un message important du président de la Campagne d'Emploi d'Hiver: Organiser les loisirs et combattre le chômage saisonnier, deux problèmes graves qui ne peuvent laisser indifférents les citoyens conscients de leurs devoirs.

N.B. — A inscrire dès maintenant sur votre agenda: le 12 décembre 6 h. 30 p.m. au restaurant Kambo, j'assiste au souper des présidents.

Mise en garde du Chef Valmore Lapierre

Le public de Joliette en général, et en particulier les ménagères sont invités à collaborer avec la police locale afin de mettre fin à l'épidémie de colporteurs de tout acabit en personne ou par téléphone, identifiés ou non, qui assaillent les gens pour leur offrir des marchandises à prix d'aubaine ou des occasions exceptionnelles de faire de l'argent en devenant pointeurs pour ces présumés vendeurs qui au fond sont des exploiteurs de première classe. Plus leur histoire est belle plus elle est dangereuse. La plupart du temps, ces gens n'ont pas de permis de la ville et ils vendent sous de fausses représentations et à des prix exagérés des objets de camelote.

Aussi le chef de police Valmore Lapierre demande à tous ceux qui sont ainsi sollicités de voir à bien reconnaitre les gens qui les visitent, à exiger qu'ils montrent leur permis de vente et à ne signer aucune formule ou contrat que ce soit. Le mieux est encore, en cas de doute, d'avertir la police et surtout d'acheter dans nos magasins responsables. C'est encore là que l'on paie le meilleur marché.

A toutes les Associations de Joliette

Le souper des présidents le 12 déc.

Le vingtième siècle sera dénommé le siècle des loisirs. Le travail morcellé que nous faisons est l'occasion pour les humains d'avoir un nombre imposant d'heures libres durant lesquelles ils peuvent choisir leurs activités, ce sont les loisirs.

Les loisirs sont dans notre société un problème nouveau et grave. Il affecte notre **famille,** nos **associations,** notre **société.**

Les loisirs devraient favoriser le plein rendement humain et garantir même le développement spirituel. Dans leurs plus hautes formes les loisirs devront même servir les intérêts surnaturels de tous et de chacun.

Hélas! les loisirs n'ont pas toujours cette bienfaisante influence ni chez les individus, ni dans nos familles, ni dans nos associations ni en conséquence sur notre société.

Qui est responsables des loisirs?

Les parents?..
L'Eglise?..
Nos associations?...
L'état?...
Qui?... Qui?... Qui?...

Plusieurs ont poursuivi des efforts en ce domaine. Quels sont les résultats?... Quoi faire pour coordonner tout ça?...

Avoir des idées claires!
Tracer un plan d'ensemble!
Coordonner les initiatives!

La Chambre de Commerce de la Cité et du district de Joliette et le Jeune Commerce Inc., vous invitent à venir entendre un spécialiste de la question LOISIRS.

M. Dollard Morin, chroniqueur à La Presse, donnera une conférence à la suite d'un souper qui aura lieu au Kambo à 6 h. 3 le 12 décembre 1961. Cette conférence sera suivie d'une étude en commun pour déterminer une action d'ensemble dans ce secteur de l'activité humaine.

Que tous ceux qui ont reçu des billets à distribuer fassent rapport aux soussignés avant le 10 décembre.

J.-M. Drainville
Jacques Laroche

Un cadeau de Noël pour les patients de l'Hôpital St-Charles

M. Yvon Comtois, directeur des Loisirs à l'Hôpital St-Charles de Joliette, accepterait avec reconnaissance patins, gourets, rondelles, traines sauvages, et autres articles de sport ou de récréation, dont il pourrait faire bénéficier les nombreux patients de l'hôpital qui sont en mesure de se livrer à ces sports. La prochaine fête de Noel est toute désignée pour attirer l'attention du public sur ces besoins des patients. Aussi toute personne intéressée à faire un cadeau de Noel à l'un de ces malades, dont un bon nombre sont délaissés par les leurs, n'a qu'à s'adresser à M. Yvon Comtois à l'Hôpital St-Charles de Joliette, 1000, boulevard Ste-Anne, Tél. PL. 6-8021, Extension 49.

Voeux à M. Albert Maillot

Nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement à notre sympathique concitoyen M. Albert Mailhot, teinturier-nettoyeur, qui se remet, à l'hôpital St-Eusèbe, d'une forte commotion cérébrale subie il y a une dizaine de jours, soit le 24 novembre alors qu'il fut victime d'un accident d'auto, à l'angle des rues Ste-Anne et St-Louis. Il conduisait des jeunes à la Salle de Quilles Baby et filait rue St-Louis. A l'intersection Ste-Anne, après avoir fait l'arrêt règlementaire et constaté avec ses compagnons qu'il avait la voie libre, il entreprit la traversée et lorsqu'il fut presque rendu de l'autre côté, une auto qui venait à vive allure rue Ste-Anne happa la sienne par l'arrière. M. Mailhot fut assommé sur le coup et dut être conduit à l'hôpital. Ses passagers ne subirent aucune blessure grave cependant.

Encore une fois, nos meilleurs voeux à M. Mailhot.

Ouverts jusqu'à 10 h. p.m. vendredi le 8 décembre

Les magasins seront ouverts jusqu'à 10 heures p.m. vendredi, le 8 décembre.

Les Marchands-Unis de Joliette

Séance spéciale du Conseil mercredi dernier

Mercredi de la semaine dernière son Honneur le maire C.A. Roussin convoquait les membres du Conseil à une séance spéciale, dans le but de régler le problème surgi par suite du refus de 49 propriétaires d'approuver le règlement 642 pour un emprunt permanent au montant de $400,000.00.

A cause de cette objection, la ville a été obligée d'arrêter les travaux qui étaient en voie d'exécution sur les rues Précieux-Sang et Ste-Angélique afin de fournir les services à plusieurs résidences présentement en construction ou construites et pour lesquelles ces services étaient absolument requis.

Cet état de choses amènera certes des complications, en plus de menacer gravement la situation économique de la ville. Un des signataires aurait même déclaré que ça ne leur faisait rien de voir que des employés seraient renvoyés et privés de travail, qu'ils prenaient leurs responsabilités, et qu'ils avaient dû s'opposer à cet emprunt.

Les membres du Conseil ont alors songé à prendre des mesures d'urgence, afin de prévenir les dégâts et une proposition initiale de l'échevin Armand Malo a été étudiée à l'effet que l'aqueduc et l'égoût soient installés sur la rue Précieux-Sang entre Ste-Angélique et Papineau. Mais devant l'opposition des ses collègues à accepter de faire exécuter ces travaux, il a retiré sa proposition. Cependant l'échevin Roland Nadeau, qui avait approuvé la proposition initiale revient avec le même projet et comme il n'a pas de secondeur sa proposition n'a plus de valeur.

On devra donc attendre le résultat du vote qui aura lieu les 14 et 15 décembre prochains, pour avoir si oui ou non l'emprunt sera autorisé et pendant ce temps, les sans-travail continuent à chômer et les résidents du nouveau développement résidentiel dans le quartier Christ-Roi continueront à voir l'eau monter dans leur cave.

Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada

Membre de l'ABC (Audit Bureau of Circulations)

L'ACTION POPULAIRE

LE JOURNAL DIOCESAIN

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi

(autorisé comme matière postale de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa)

PROPRIETE DE L'ACTION POPULAIRE LIMITEE

BUREAU DES DIRECTEURS:

Président d'honneur: Son Excellence Mgr J.-A. Papineau

Président d'office: Dr Roland Magnan, M.D.; vice-président: Dr Jos. Lafortune, M.D.; Directeurs: Mgr René Bounadès, P.D., procureur diocésain, Dr Albert Geoffroy, M.D., M. le chan. Léo Forest, ptre, directeur de la rédaction.

ADMINISTRATION:

GERANT: René Lapointe, publiciste

Directeur de la rédaction: Léo Forest

Publiciste-Comptable

Abonnement: au Canada: $3.00; aux Etats-Unis: $3.50, ailleurs: $4.00

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. Fermés le samedi

Adresse: 72 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. PL. 3-7538 Casier postal 50

Médicaments - Prescriptions - Cosmétiques

Objets de bébés

— LIVRAISON GRATUITE —

PHARMACIE LAFOND

546, Manseau (Ancienne Commission des Liqueurs)

Tél.: PL. 6-4594 Joliette

Tél. PL 3-5622

Dr Georges-E. Joly, O.D.

OPTOMETRISTE

SPECIALISTE DE L.A VUE

126, ST-PAUL, JOLIETTE

SALONS FUNÉRAIRES

Garceau, Perreault & Garceau

(air climatisé)

636, Manseau JOLIETTE

151, Papineau

SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT

Tél. PL. 3-7200



G. Garceau, prés.

La Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame des Prairies annonce un bingo aux dindes

En vue d'obtenir les fonds nécessaires pour l'organisation d'un dépouillement d'arbre de Noel au bénéfice des enfants de la paroisse.

Jeudi soir, le 14 décembre à 8 heures p.m. en la salle de l'école Mgr Jetté. Prix d'entrée: $1.00; billets en vente le soir à l'entrée. Pour ceux qui veulent s'assurer l'entrée, des billets sont disponibles aux endroits suivants:

Presbytère, 1ère avenue; Tél. PL. 6-4833.

René Beaudry, 138, 1ère Avenue; Tél. PL. 6-6591.

Donatien Boucher, 107, Curé-Rondeau, Tél. PL. 6-8081.

Roger Perreault, 131, Jetté; Tél. PL. 3-5650.

Le billet d'entrée donnera droit au tirage de prix de présence et à 10 tours de bingos gratuits. Des prix de grande valeur seront offerts pour les tours spéciaux.

L'espace est limité, il est donc sage de faire ses réservations le plus tôt possible.

Ce sera une autre soirée comme seule Notre-Dame des Prairies sait en offrir.

Mise au point...

(Suite de la 1ère page)

ne pas effectuer avant l'été prochain.

A la suggestion des propriétaires lundi dernier l'échevin Donat Malo a proposé un amendement au règlement selon la suggestion faite, l'échevin Roger Goulet l'a appuyé. Son Honneur le Maire a lui-même exprimé une opinion favorable à cette proposition. Le Conseil en a discuté ensuite en comité privé et finalement la proposition a été mise de côté. Pourtant l'adoption de cette proposition aurait satisfait les propriétaires présents et permis à la ville de procéder à l'emprunt de $200,000.00 pour continuer ses travaux.

Disons en second lieu qu'à cette même séance du 27 novembre, les propriétaires se sont informés auprès du Conseil pour savoir si la ville avait encore des fonds disponibles pour assurer du travail aux chômeurs cet hiver et séance tenante on a déclaré qu'il y avait encore, provenant de revirements de fonds une réserve d'environ $200,000.00 aux fins de terminer certains travaux inclus dans l'emprunt du printemps dernier, notamment rue St-Charles Nord, de la voie du C.N.R., à la rue Papineau et autres travaux.

Comment expliquer alors qu'avec une telle réserve, dès mardi dernier le 28 novembre, on congédiait 53 employés en disant que l'on n'avait plus de fonds et en laissant entendre par là que l'attitude de la Ligue des Propriétaires s'opposant au règlement d'emprunt était, en définitive, la cause de ces renvois?

Où est la vérité? La ville a-t-elle une réserve de $200,000.00 oui ou non? Si elle en a, pourquoi congédier des employés en leur disant qu'il n'y a plus d'argent? Si elle n'en a pas, pourquoi le Conseil n'a-t-il pas accepté la suggestion des propriétaires d'amender le règlement 642 pour emprunter immédiatement $200,000.00 pour travaux urgents d'hiver? Si la ville actuellement n'a pas assez d'argent pour payer seulement 10% de la main d'oeuvre employée à des travaux d'hiver, dont 90% du coût de la main d'oeuvre est défrayé par les gouvernements fédéral et provincial, une telle situation est plutôt étrange, mais la Ligue des Propriétaires n'en est nullement responsable, même si elle commence à s'en inquiéter sérieusement.

A tout événement, nous ne comprenons pas du tout ces congédiements de mardi dernier, nous les désapprouvons, nous nions en être responsables en quelques manières que ce soit et nous demandons avec instance à la ville de voir à remettre au travail les employés congédiés pour que cessent au plus tôt de planer sur la Ligue des Propriétaires les soupçons injustement orientés contre elle en cette malheureuse affaire.

La Ligue des Propriétaires de Joliette
par G. Beauséjour, prés.

Honneur et gloire à Marie, Reine des Coeurs

Pour tant de faveurs obtenues, je dois à cette bonne mère cette prière si efficace. Récitez la avec confiance tous les jours et vous verrez que Marie Reine des Coeurs nous accorde toujours plus que nous lui demandons, pas toujours de la manière que nous nous attendons, mais "beaucoup mieux encore".

O Marie Reine des Coeurs, mère si pure et si compatissante, Mère du Divin Amour et si pleine de lumière, je mets entre vos mains les faveurs que nous sollicitons de vous aujourd'hui. Vous connaissez nos larmes, nos souffrances, nos peines intérieures. Vous pouvez les soulager par les mérites de votre Divin fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de Marie, Reine des Coeurs et Reine de l'univers entier. Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale. — O Marie, Reine des coeurs guérissez nous, nous avons confiance en vous (3 fois). Un abonné de l'Action populaire

Bureau: Mardi et jeudi 6 h. 30 à 9 h. p.m.

Tél. TE. 4-2301 Rés. Duvernay: 663-1256

P.-S. BARIL, D.C.

CHIROPRATICIEN

489-B, QUEEN RAWDON, QUE.

ARGENT A PRETER

1ère — 2e — 3e hypothèques. Achat et vente de propriétés et fonds de commerce. — Montant illimité. Taux d'intérêt raisonnable — Parcourons la province. Pour informations, s'adresser à

Tél. PL. 6-8731 Joliette, P.Q. Tél. PL. 6-8731

De 9 h. a.m. à 5 h. p.m. et de 7 h. p.m. à 9 h p.m. du lundi au vendredi. Le samedi de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Le samedi et les soirs sur semaine, sur appointement seulement.



CHRONIQUE SYNDICALE

ME MAURICE MAJEAU, PRESIDENT

Me Maurice Majeau, avocat bien connu de Joliette vient d'être nommé officiellement comme président du tribunal d'arbitrage qui devra tenter de trouver une solution au différend qui met aux prises le Syndicat des Employés de la Pulpe et Papier de Joliette et la Cie Barrett.

Le tribunal d'arbitrage sera complété, par Me Raymond Caron avocat de Montréal qui agira comme arbitre patronal et M. Noel Lacas du Conseil Central de Joliette qui agira comme arbitre syndical.

Le procureur de la Cie n'est pas encore connu mais celui du syndicat sera M. René Cormier de la Fédération de la Pulpe et Papier de Québec.

Les demandes syndicales ont trait surtout à une augmentation générale de 0.20 sous l'heure.

EMPLOYES BARBIERS

Le Syndicat qui groupe les employés barbiers des comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption et Montcalm, est en train de négocier une convention collective de travail avec l'Association des Barbiers.

Malgré une tentative de dévier du décret 343 qui régit les métiers des barbiers, coiffeurs et coiffeuses, le Syndicat qui groupe les employés a réussi à faire appliquer intégralement le décret actuel qui prévoit que les salons de barbiers et coiffeurs doivent être fermés le vendredi 8 décembre fête de l'Immaculée-Conception.

Il est donc défendu aux employés de violer le décret et de travailler vendredi le 8 décembre 1961.

EMPLOYES DU COMMERCE

Le Syndicat qui groupe les employés du commerce vient d'obtenir un certificat de reconnaissance syndicale lui permettant de représenter les Employés de Joliette Bar-B-Q.

Les syndiqués sont invités à encourager de leurs confrères en achetant chez Joliette Bar-B-Q, puisqu'ils encouragent des syndiqués.

Les négociations d'une première convention commenceront très bientôt.

Noel Lacas

L'Association des Bouchers et la Ligue des Propriétaires devant le Conseil de ville au sujet du Marché

SON HON. LE MAIRE DEMANDE AU PUBLIC D'APPUYER LE REGLEMENT 642

Lundi dernier, avant l'ouverture de la séance d'ajournement, des délégués de l'Association professionnelle des Bouchers de notre Ville et de la Ligue des propriétaires se présentaient devant les membres du Conseil, pour présenter des mémoires relativement à la démolition du marché.

Avant que ces délégations fassent valoir leurs idées, son Honneur le Maire C.A. Roussin a tenu à préciser que la Ville prendra tous les moyens à sa disposition, afin de faire approuver le règlement d'emprunt no 642.

61 employés sont présentement sans emploi, et le resteront jusqu'après les fêtes, ce qui à ce moment de l'année n'est pas logique, puisque l'on préconise tellement la campagne d'emploi d'hiver. De plus, la majorité de ces travaux avaient été demandés sur requêtes des propriétaires, il n'est donc que logique qu'ils soient exécutés; tandis que pour la construction du Boulevard L'Industrie cela fait partie d'un plan d'ensemble mis de l'avant pour l'urbanisme. D'ailleurs sur ce sujet, n'a-t-on pas présentes à la mémoire, les déclarations faites par le maire de Toronto Nathan Philips et M. Henri Pontbriand relativement au bel aspect de notre cité ainsi qu'à la propreté qui y règne.

Pour ce qui a trait aux travaux de pavage, de trottoirs et d'électricité, les propriétaires ne paient que les 2/3 du coût et la balance est défrayée par la Ville. Quant au Boulevard L'Industrie les travaux sont entièrement défrayés par la Ville et un point important c'est que si l'emprunt est autorisé par les propriétaires, les taxes ne seront pas augmentées, tandis que si le règlement est refusé bien on devra nécessairement augmenter ces taxes.

Puis ensuite, la délégation de l'Association des bouchers, par l'entremise de son président M. J.-Georges Desrosiers, dépose au conseil une liste de plus de 3000 noms de personnes ayant signé une pétition demandant la réparation du marché, ainsi qu'un mémoire à cet effet.

De ce mémoire il ressort surtout que ceux-ci prétendent qu'ils vendent 9/10 de la viande consommée à Joliette, ce que le maire n'approuve pas, ayant d'autres chiffres en sa possession D'après le mémoire il se vendrait 100,000 livres de viande par semaine, alors que le maire dit qu'il s'en vend à peu près 60,000 livres. Quant aux prix l'on prétend 15% de moins que chez les autres bouchers de la Ville, le maire en convient, disant que ces chiffres étaient plus exacts que les premiers.

Qu'en vendant sur le marché, les bouchers encouragent les cultivateurs et qu'ils favorisent en même temps l'économie de notre ville. Que l'endroit de prédilection pour la clientèle c'est encore le marché puisque la population de Joliette s'y rend chaque semaine, depuis plus de 100 ans; que les conditions sont meilleures à la surface du sol et que si le problème du stationnement peut se régler ce n'est pas en donnant un espace pour une quarantaine de voitures de plus qu'on en viendra à bout.

Les échevins Roger Cloutier et Donat Malo ont ensuite fait quelques échanges de paroles plutôt acerbes, mais le tout est revenu dans l'ordre. Puis en dernier lieu, l'échevin Cloutier a demandé à la délégation advenant que l'on reconstruise le marché tout en leur accordant un local temporaire, s'ils seraient prêts à collaborer. La réponse a été plutôt évasive sur ce sujet.

Puis vient ensuite le tour de la délégation de la Ligue des Propriétaires de présenter un mémoire, signé par le président Georges Beauséjour. Après lecture faite par son Honneur le maire, l'échevin Donat Malo veut en étudier certains item mais l'échevin Ferland, lui, préfère que l'on étudie à fond toutes les objections posées, et attendre également, au cas où d'autres mémoires leur seraient présentés, en faire l'étude complète, et ensuite se prononcer définitivement sur la question. Les deux mémoires présentés se complètent d'ailleurs.

De son côté, son Honneur le maire, après avoir remercié les personnes qui ont présenté les mémoires, admet bien simplement que le problème qui se présente pour la question du marché, de même que celui de la circulation sont très complexés et que le tout demande beaucoup d'étude et de considération. Peu importe la solution que l'on y apportera, elle plaira aux uns et déplaira aux autres.

Il ne faudrait pas penser non plus, que la ville a pensé à causer des préjudices soit par la démolition du marché actuel et que de toute façon, ce ne sera jamais une solution au problème du stationnement dans le centre de la ville.

A l'échevin Donat Malo, qui préconisait que le stationnement est le problème no 1 à résoudre, son Honneur a rappelé qu'il existe déjà un terrain à l'arrière de la Cathédrale et que l'on ne s'en sert à peu près jamais. Et l'an dernier durant la période des fêtes alors que la cour de l'Ecole Secondaire St-Viateur était à la disposition du public, il n'y avait jamais personne qui s'y rendait. Une solution viendrait peut-être de l'institution de la circulation à sens unique dans certaines rues du centre, permettant ainsi le stationnement à environ 150 voitures de plus.

On attendra donc au cas où il y aurait d'autres mémoires soumis et comme le disait l'échevin Feriand, on étudiera le tout et ensuite la décision suivra.

M. Roméo Gaudreault, propriétaire du service d'autobus dans la ville a demandé à être entendu en comité au sujet d'une augmentation des tarifs pour les usagers de ce mode de transport. Après avoir donné les raisons qui motivaient une telle augmentation, les membres du conseil trouvent que la demande est justifiée et l'approuvent.

Le notaire A. Lavallée soumet ensuite aux autorités un projet d'option à être signé entre la Ville de Joliette et la Direction d'une Industrie Anglaise qui doit éventuellement s'établir ici. Après avoir discuté des conditions et des différentes procédures à suivre, l'échevin Cloutier fait lecture d'une lettre des autorités de cette Compagnie anglaise, écrite en français, s.v.p. et remerciant pour l'accueil que les représentants officiels ont reçu lors de leur visite dans nos murs.

Les autorités du poste de radio CJLM demandent à la ville de souscrire un montant de $150.00 pour la radiodiffusion de la Messe de Minuit; ce qui est accordé et par le fait même on approuve la publication d'une page dans chacun des journaux locaux à l'occasion des Fêtes.



Les plans préliminaires pour la semaine de hockey pour les jeunes et la continuation du programme d'octroi du trophée Robin Hood ont été discutés à un dîner-causerie tenu cette semaine à Montréal, et auquel assistaient les dirigeants de l'association canadienne de hockey amateur. D'importantes décisions y ont été prises. Ainsi, la semaine du hockey pour les jeunes sera de nouveau sous les auspices de l'A.C.H.A. et elle aura lieu en janvier. M. George H. McIvor, C.M.G., président du conseil d'administration de Robin Hood Flour Mills Limited, annonça que, pour la saison 1962, sa compagnie maintiendrait son plan d'octroi du trophée aux jeunes joueurs de 9 à 13 ans qui s'inscrivent à ce programme.

Le trophée Robin Hood a connu un très vif succès dès le début. Lancé il y a trois ans, il a obtenu le support enthousiaste de plus de 1,800 ligues dans nos dix provinces canadiennes, ainsi qu'au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest. On prévoit que près de 2,000 trophées seront décernés cette année dans le cadre de ce plan. Ainsi que l'on sait, ce trophée est donné au joueur le plus méritant d'après les termes du "Code d'Honneur"; le gagnant reçoit en même temps un écusson et un palmarès individuel. En outre, chaque joueur inscrit à ce programme (et il y en a environ 150,000) a une carte d'identification où est imprimé le Code d'Honneur. La ligue où il évolue reçoit un grand tableau où sont imprimés les commandements du jeune joueur du hockey, pour fin d'affichage dans la chambre des joueurs.

Le Code d'Honneur ne se compose pas seulement de simples consignes incitant les étoiles en herbe à briller sur la patinoire; mais il insiste sur la nécessité de pratiquer régulièrement et de se maintenir en forme pour donner un rendement maximum. Il souligne également l'importance de la bonne conduite au foyer, à l'école et au cours des activités paroissiales. Les dirigeants de chaque ligue choisissent le gagnant en se basant sur son observation des recommandations du Code d'Honneur au cours de la saison de hockey.

Dans la photo, l'on voit Monsieur McIvor (au centre) discutant le Code d'Honneur du jeune pouceur avec Monsieur Lionel Fleury (à droite) de Québec, président du comité de la semaine du hockey pour les jeunes, et Monsieur Jack Christie (à gauche) de Toronto, secrétaire du comité.

En annonçant que sa compagnie maintenait en vigueur son plan d'octroi du trophée Robin Hood, M. McIvor a tenu à louanger les gagnants passés du trophée. Il a également remercié les dirigeants des ligues et les personnalités influentes des diverses localités pour leur participation enthousiaste à cet octroi d'un trophée annuel. "Nous sommes particulièrement heureux, a-t-il dit, d'associer nos efforts à ceux qui se dévouent pour la jeunesse. Ces coeurs généreux consacrent une grande partie de leurs loisirs à l'organisation d'équipes de hockey pour les jeunes. Leur travail mérite notre sincère appui, car leurs conseils et leurs suggestions contribuent à tremper le caractère des jeunes et à mieux les préparer à remplir plus tard leurs devoirs de bons citoyens."

Qui est notre 3 MILLIONIÈME client?



Une maîtresse de maison à Montréal... une jeune personne à Fredericton... un cultivateur à St-Boniface?

A franchement parler, on ne peut pas le savoir. Cette année le nombre total de nos clients s'est élevé à plus de trois millions. Mais quant à savoir quel client, dans notre réseau de 875 succursales, se range entre le 2,999,999è et le 3,000,001è, c'est là une énigme insoluble.

Ce que nous savons, cependant, c'est que notre trois millionième client utilisera probablement la B de M de plusieurs façons... pour économiser en vue des choses qu'il désire se procurer, pour financer son automobile à frais peu élevés, pour payer les factures de son ménage et pour garder en lieu sûr ses objets de valeur.

Si c'est un homme d'affaires, il se peut qu'il utilise la Première Banque au Canada pour financer ses opérations journalières, pour payer ses employés, pour recouvrer ou remettre de l'argent n'importe où dans le monde. Si c'est un cultivateur, il fera peut-être appel à "MA BANQUE" pour financer de nouveaux camions, des granges modernes et des appareils électriques qui économisent du travail et de la main-d'oeuvre.

Ce trois millionième client marque une étape très importante pour nous. Jamais auparavant, au cours de notre longue histoire, n'avons-nous eu le privilège de servir tant de gens. C'est une source de vive satisfaction pour nous de compter trois millions de témoignages de confiance à notre égard de la part de gens qui appellent la Banque de Montréal "MA BANQUE".

3 "MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

D336ASF

IL Y A UNE PEINTURE C-I-L POUR CHAQUE USAGE

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

Tél. PL. 6-4574

537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

JUSTICE et CHARITE

L'ACTION POPULAIRE

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

DR ROGER ADAM, O.D.

Optométriste, spécialiste de la vue

EXAMEN DE LA VUE

LENTILLES CORNEENNES

(VERRES DE CONTACT)

9, PLACE BOURGET TEL. PL. 6-4910 JOLIETTE

Pourquoi pas des cadeaux durables et d'utilité courante, à l'occasion des Fêtes?

Un jeune homme de 20 ans de St-Jacques de Montcalm employé dans une importante maison d'affaires de Montréal nous exprimait l'an dernier son grand étonnement et son profond dégoût devant la coutume prise par les hommes d'affaires, clients de cette maison, d'offrir en cadeaux de Noël aux employés des bouteilles de boisson forte. "N'est-ce pas ridicule, disait-il, que les gens de 40 ou 50 ans se scandalisent de voir la jeunesse s'exciter et se livrer à l'intempérance alors que de ces mêmes gens m'ont offert en cadeau à l'occasion des Fêtes assez de boisson alcoolique pour me saouler et saouler tous mes amis durant un mois."

Heureusement que ce jeune homme, il y en a encore, a su se servir de la tête qu'il a sur les épaules. Il a refusé pour lui la boisson et a fait poliment remarquer à ses généreux clients qu'une chemise, un chandail, des boutons de manchettes, une plume-réservoir, un kodak, quelques volumes d'auteurs sérieux auraient infiniment mieux fait son bonheur que ces "40 onces" avec lesquels il risquait de se livrer à la débauche et de perdre sa position qu'à leurs yeux et dans leur intérêt il avait toujours honnêtement remplie.

Il n'y a pas à dire, le diable est sûrement au fond de toutes ces manigances que les humains adultes à cheveux gris haut cotés accomplissent apparemment avec la plus ingénue candeur en fournissant ainsi à des mineurs l'occasion de prendre un coup sinon de "revirer une bonne brosse" à l'occasion des Fêtes. N'a-t-on pas réussi à organiser jusqu'à des chaînes de lettres avec des "26 onces" de boisson comme appât? Le truc pouvait apporter jusqu'à 64 bouteilles au même individu. Un enfant pouvait entrer dans le jeu. Les industries fabricantes de boissons fortes ne sont-elles pas en vedette dans la plupart des organisations de loisirs des jeunes? N'est-ce pas devenu chose courante que des soirées de jeunes, dont la moitié ont moins de vingt ans, s'organisent dans un but de récréation moyennant un prix d'entrée minimum pour couvrir les frais de la boisson forte qu'on a non seulement la liberté mais l'obligation de donner. On l'a vu récemment: une association de jeunes a organisé une soirée de danse et s'est vue forcée d'y donner de la boisson et non d'en vendre. C'était la condition pour obtenir un permis. Conclusion: tout le monde étant invité à boire gratuitement, il s'en est passé de belles; des mineurs en masse en ont profité et se sont enivrés comme il faut sous les yeux des hommes d'un certain âge, engagés et payés pour voir au bon ordre dans la salle.

La situation est devenue très grave. Il y a longtemps que bien des gens sérieux la trouvent intolérable. Il faut à tout prix réagir, donner un violent coup de barre arrière. Et l'occasion des Fêtes en est une excellente pour nous exercer à la tempérance, jusque dans les cadeaux que nous faisons. Sachons nous servir de notre jugement. Il se dépense chaque année en futilités inimaginables des sommes énormes qui pourraient être employées à tant d'oeuvres de bien. Ainsi dans le choix de nos cadeaux pourquoi ne pas insister sur leur utilité pratique? Au lieu de ces "bebelles" de grand luxe achetées à des prix fous, pourquoi ne pas penser d'abord à vêtir les enfants, à leur procurer des objets de bricolage, de dessin, des livres de lectures? On sait par une expérience que les siècles n'ont jamais démenties, combien les petits enfants s'amusent et se trouvent enchantés de très peu. Dans un grand magasin de Montréal, un jour le Père Noël offrait à un petit bout d'homme de 4 ans à choisir entre une infinité de cadeaux de prix parmi lesquels s'entassaient trains électriques, tracteurs, pelles mécaniques, autobus, etc., etc. Le petit bonhomme, après plusieurs minutes de réflexion, demanda au Père Noël: "Pourrais-tu me donner un cahier à dessin, à la place?"

Quant aux adultes, à eux aussi des cadeaux utiles feront plaisir. Quand on découvre que les gens se saignent pour donner ce qu'il y a de plus beau, de plus original, on a grand peine quand on a du coeur, à trouver du bonheur vrai à recevoir de tels cadeaux, parce que l'on sait bien qu'au fond le donateur, lui, n'est pas heureux. Il a dépassé les bornes. Nos magasins regorgent de suggestions dont la plupart sont d'ordre pratique et souvent économique. Ce sen'est certes pas la variété qui fait défaut. Alors pourquoi nous lancer éperdument dans des extravagances que nous regretterons dès le lendemain de Noël? En toutes choses, il faut savoir raison garder, dans l'offrande des cadeaux comme en d'autres domaines.

LEO FOREST

Chronique sur l'éducation

Eduquer, étymologiquement signifie (ex-ducere) (conduire hors de) conduire quoi? Et hors d'où? L'homme à la suite du péché originel, demeure enclin au mal, et sa vision des vraies valeurs se trouve parfois très imprécise. Parfois même il renverse cet ordre des vraies valeurs en plaçant les biens créés à l'échelon d'en haut alors que ces biens ne sont qu'un moyen d'atteindre l'échelon d'en haut, mais se situent d'après leur nature sur l'échelon du bas.

Il semble bien que la plus grande blessure de l'homme déchu soit un égoisme grossier par lequel il se croit le "nombril" du monde considérant toutes choses créées en fonction de son "moi". S'en rend compte bien sûr, celui qui observe un jeune enfant. Ce dernier juge le monde selon son propre optique. L'enfant est par nature égocentrique. La tâche de l'éducateur consiste donc à obliger délicatement l'enfant à sortir de lui-même, à juger d'une façon moins intéressée, à être plus objectif quoi! Quelle entreprise! L'adolescent y arrive quelquefois, dans ses élans de générosité, mais ne retombe-t-il pas bientôt dans son enfantilisme.

Seul l'adulte arrive à cette conception qui doit s'exprimer d'une façon stable chez lui. Et c'est précisément ce qui permet de juger un homme adulte ou non? Ce ne sont pas nos 21 ans qui nous rendent adultes, mais plutôt notre conception du monde et des valeurs? Or la vraie valeur, c'est pour l'adulte, de s'oublier d'abord, pour se donner ensuite. Donc s'épanouir dans l'amour. C'est le début. Quoi aimer? Comment aimer? Voilà deux questions qui en découlent. Aimer ce qui demeure et l'aimer totalement. Dans ce concept, la plus humble des mères de famille qui s'oublie pour son enfant s'avère plus éducatrice que le professeur d'Université désintéressé encore imbu de lui-même. Tout est dans l'amour.

En résumé nous pourrions dire que l'éducation consiste à conduire l'hotmme lui-même hors de lui-même, il s'en fera un vide. Comment le remplir? Par l'amour du prochain et le bien de la société: Bien sûr l'homme ne doit pas en arriver à négliger totalement ses intérêts. Mais il doit évaluer sa personne comme un être prêt à servir les autres, son jugement doit saisir les choses comme indépendantes de lui-même. En résultera un nouvel optique: la vraie valeur des choses: les biens créés, le bien d'autrui, le bien éternel.

Une dernière considération spontanément nous brûle les lèvres: Comment ne pas admirer le message du Christ et de son Eglise; aimez-vous donc les uns les autres comme je vous ai aimés. Oubli de soi. Serviteur de tous. Quelle philosophie! Quel Educateur! Quelle vérité!

G. D.

La liberté de boire; de boire quoi?

Depuis le visite du Dr Champeau de France, une campagne d'un caractère particulier s'amorce en faveur de la réhabilitation des alcooliques.

* * *

Il est admis par les savants, médecins, biologistes, psychiâtres du monde entier que, *pour un alcoolique, la seule façon* de conserver son équilibre physique, psychologique, social et moral, c'est *d'observer l'abstinence totale.*

Or nos mocurs actuelles, favorisées par une publicité multiforme, rendent quasi impossible à l'ancien buveur la pratique de l'abstinence.

Après avoir lutté contre le mouvement Lacordaire au nom de la *liberté de boire*, les gens intéressés au commerce de l'alcool ont fini par enlever à beaucoup de gens la *liberté de boire autre chose.* Cette campagne s'est poursuivie de façon insidieuse dans tous les milieux.

Dans combien de salons, et des plus respectables; dans combien de congrès, et des plus recommandables; dans combien de banquets des plus modestes jusqu'aux plus solennels, on ne sert à boire que de l'alcool sous toutes ses formes sans procurer aux invités l'occasion de déguster autre chose. Congressistes, membres, convives, hôtes sont dans l'alternative ou de se singulariser en refusant de boire, ou d'accepter de l'alcool.

Il est donc difficile pour le buveur réhabilité de demeurer abstinent. La société est-elle juste pour lui? est-elle charitable? *Ne faudrait-il pas que cesse la contrainte sociale qui pèse sur un certain nombre?*

Car dans une réunion mondaine quelconque, dans un club, dans un congrès, il y a de huit à dix personnes sur cent qui, à cause de leurs tendances, devraient s'abstenir de tout alcool. La chose leur est-elle facile aujourd'hui?

Notre "code de politesse" est à reviser. Le fait de trinquer avec les autres ne devrait pas impliquer que la boisson à consommer contienne nécessairement de l'alcool. Au nom de la liberté de chacun, dans toutes les circonstances familiales, mondaines, privées ou officielles, on devrait offrir, avec des boissons alcoolisées, des jus de fruits, des liqueurs douces, afin que chacun puisse opter pour la boisson de son choix.

Au fait, n'est-ce pas impolitesse que de placer un certain nombre de ses hôtes dans l'impossibilité de boire avec les autres s'ils ne peuvent accepter de l'alcool?

On est ainsi impoli à l'endroit des abstinents volontaires, à l'endroit des malades auxquels l'alcool est interdit, à l'endroit des ex-alcooliques qui doivent fuir l'alcool sous peine de retomber dans leurs abus. Dans le cas des ex-alcooliques, c'est aussi manquer gravement à la charité.

En France, la Croix d'or a fait éditer une affiche qui obtient grand succès. On l'a placardée en nombre d'endroits, spécialement dans beaucoup de lieux publics. Elle se lit comme suit:

"Au nom de la liberté!...
"N'obligez pas un buveur guéri
à reprendre un SEUL verre de
de vin, cidre, bière, etc.
"Ce serait provoquer sa rechute
avec toutes ses conséquences...

* * *

A l'approche des fêtes, nous avons cru devoir attirer l'attention sur ce problème. Il ne s'agit pas d'exiger que l'on ne serve plus d'alcool, mais que *l'on serve aussi autre chose afin* que les abstinents, surtout les ex-alcooliques ne soient pas dans l'obligation de ne rien prendre ou d'accepter de l'alcool. Le véritable savoir vivre ne consiste-t-il pas à ne point gêner ses hôtes, à ne pas les obliger à demander un breuvage non alcoolisé qu'on a omis de leur offrir?

En accomplissant ce geste de politesse, on contribuera peut-être à la réhabilitation d'anciens alcooliques... et personne, absolument personne ne s'en portera plus mal, au contraire.

Louis-Philippe Roy,
L'Action Catholique 28/11/61

Chronique du Séminaire

Visite à des Expositions d'Art:

Jeudi, le 30 novembre, une quarantaine d'élèves se rendent à Montréal pour visiter des expositions d'art: visite qui est devenue presque une tradition pour les élèves du Studio d'Arts. Le Rév. P. M. Boucher, c.s.v. accompagne le groupe.

Moins spectaculaires que les expositions des deux années précédentes, celles de cette année sont tout aussi utiles, croyons-nous, puisqu'elles offrent plus de variété: à l'Institut des Arts appliqués, on présente un choix judicieux de peintures, de meubles, de céramiques, de décors, etc.; au Musée des Beaux-Arts, trois expositions de passage: une d'architecture, une de peinture contemporaine, une de sculpture lumineuse et de tentures.

Pas de doute que certains meubles, certaines céramiques, certains tissages sauront inspirer l'amour du beau métier, de la belle matière de la belle forme recherchée humblement. On connaitra mieux les tendances actuelles de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, regrettant peut-être qu'une publicité d'avant-garde oblige les jeunes peintres à se cantonner dans leur monde intérieur, à ne plus crier que leur instinct, au détriment de la recherche calme et réfléchie de belles compositions.

Vacances des fêtes:

Le départ des élèves pour les vacances de Noel aura lieu vendredi midi, le 22 décembre. Nos élèves seront de retour dimanche soir le 7 janvier.

Avant les vacances, ce sera la période traditionnelles des examens. Comme l'année dernière, ces examens se passeront dans la grande salle du Gymnase. Cette situation est, à mon avis, très significative. D'une part, elle établit un contact avec l'Ancienne Grèce, où les Gymnases servaient à la fois aux exercices du corps et de l'esprit; d'autre part, elle confirme le fait d'expérience que les examens sont une des prouesses sportives les plus difficiles à réaliser.

Exercices religieux à la Chapelle:

Depuis le début de l'année scolaire à cause des travaux effectués à la Chapelle, nos élèves se rendaient à la Cathédrale de Joliette pour les exercices religieux. Mais depuis le 4 décembre, ils peuvent maintenant se rendre à la chapelle du Séminaire. Deux messes sont célébrées chaque matin: à 10 h. 30, messe pour le cours secondaire, à 11 h. 25, messe pour le cours collégial. Il est à souhaiter pour le bien spirituel de notre communauté étudiante, qu'une atmosphère de vie religieuse plus intense puisse s'établir au Séminaire. Il ne s'agit pas de jeter le blâme à quiconque mais de réfléchir chacun sur le sens de ses responsabilités personnelles. Nous sommes des éducateurs et des étudiants chrétiens. Cette prise de conscience devrait engager nos vies.

Nous remercions les autorités de l'Evêché de Joliette pour leur accueillante hospitalité à la Cathédrale, depuis septembre dernier.

Un peuple sans histoire:

Comme je n'ai pas beaucoup de nouvelles à rapporter dans cette chronique, je songe à cette parole historique qui n'a peut-être pas été réellement prononcée: "Un peuple heureux est un peuple sans histoire." Après tout, c'est peut-être notre situation au Séminaire! Le Dr Knock affirmait le paradoxe suivant: "Tout être bien portant est un malade qui s'ignore." Quant à moi, je préfère le paradoxe contraire: "Tout malade est un être bien portant qui s'ignore". C'est-à-dire que souvent nos petits malaises physiques nos échecs ou nos soucis journaliers nous font oublier notre bonheur. Si elle n'était pas affreusement commercialisée, j'accepterais d'emblée cette expression: "Après tout, dans la vie, il y a de bons moments."

Yvon Bélair, ptre

Gare aux exploiteurs

Certains exploiteurs utilisent le nom de la Terre de CHEZ NOUS pour leurrer les cultivateurs et leur faire croire qu'ils sont les gagnants d'un soi-disant gros lot de $1,400 en marchandises de toutes sortes ou autres trucs du genre. Nous mettons nos lecteurs en garde contre ce genre d'exploitation. La TERRE DE CHEZ NOUS n'a autorisé personne à organiser un tel concours. La TCN ne participe à aucun tirage de la sorte, ni d'aucun genre.

Aux dernières nouvelles, un de ces personnages, se promènerait dans le comté de Montcalm et particulièrement dans les environs de Saint-Esprit. S.V.P. soyez sur vos gardes, votre journal ne donne pas de gros lot! Ne fait pas de tirage quelconque! Sa valeur propre suffit aux abonnés sérieux!

LA DIRECTION

CHEZ LES SPECIALISTES DE L'INFORMATION

Le R.P. Jean-Louis Brouillé, s.j., directeur général de la revue Actualité, prononcera la conférence de base lors de la rencontre des directeurs de programmes d'information organisée par le comité permanent des radiophiles et des téléspectateurs catholiques. Cette rencontre des spécialistes de l'information et des représentants des grandes associations catholiques de la province intéressés à la radio et à la télévision aura lieu samedi le 9 décembre, en la salle de l'église Notre-Dame rue St-Sulpice à Montréal.

Le Père Brouillé parlera de la pensée de l'Eglise dans le domaine de l'information. Le R. P. Brouillé, un ancien chef scout et un fervent sportif, a été pendant de nombreuses années professeur de lettres au collège Sainte-Marie où il a fondé une société de jeunes écrivains et renouvelé la formule du journalisme étudiant dans le sens de ce qui se fait de nos jours dans les collèges de la Province de Québec. Appelé à la direction de la revue Ma Paroisse à l'automne de 1959, le Père Brouillé se rendit compte de la nécessité et de l'urgence d'une transformation radicale de la revue. C'est pourquoi dès janvier 1960 on vit paraître un nouveau magazine succédant à Ma Paroisse et qui s'appelle Actualité. Membre de la Chambre de Commerce de Montréal et conseiller moral du Publicité-Club, le Père Brouillé s'est mêlé intimement non seulement au monde des affaires, mais aussi à celui du journalisme à tous les plans.

Parmi les autres conférenciers de cett rencontre on note M. Bernard Goulet, membre du Bureau des Gouverneurs de la Radio et de la Télévision, M. Henri Audet, président de l'Association des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française, ainsi que Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme et membre du comité des techniques de diffusion du prochain concile oecuménique. La messe qui sera célébrée au congrès sera dite aux intentions de Radio-Canada qui célèbre ses vingt-cinq ans de fondation et du poste CKVL qui célèbre son 15e anniversaire.

Le secrétariat de cette rencontre est assuré par les Ligues du Sacré-Coeur, 25, ouest, rue Jarry, Montréal et le Père Wilfrid Gariépy, s.j. sera le modérateur de la journée.

Tout homme est enfant de Dieu, notre frère, et membre, comme nous, de ce corps mystique dont Jésus-Christ est le chef. Quand nous aurons appris cela "par coeur", la charité pour le prochain nous deviendra facile.

Foyer sobre
Foyer heureux

10e Cours de Personnalité Maisonneuve

La 10e leçon du 10e cours de personnalité Maisonneuve a eu lieu mercredi, le 29 novembre.

Le professeur fut Raymond Séguin et il a été à la hauteur de la situation comme toujours!

Nos artistes furent Louise et Marcel qui se sont exécutés avec brio. Nous les félicitons.

Rendus à un stage aussi avancé il n'y a plus de Champions comme vous avez pu le constater depuis quelques semaines. Tous les élèves sont maintenant arrivés à un degré de contrôle tel qu'ils s'aperçoivent fort bien que l'émotion qui les étreint au début a complètement disparu et les élèves s'adressent à la foule avec de plus en plus de facilité et d'aisance.

Pour cette leçon nous ne pouvons pas parler du cours mais simplement que c'était une bonne leçon! Et pour tous ceux qui ne le sauraient pas nos cours ne permettent pas de petits papiers lorsque nous nous adressons au public. Depuis le début tout est de mémoire et d'improvisation c'est ce qui donne tellement de force et de profit. Ce sont des cours merveilleux. A la semaine prochaine.

La publiciste
M. M.

250 personnes au Centre d'Apprentissage

Mercredi, 29 novembre, les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Cercle St-Charles, tenaient leur réunion mensuelle. A cette occasion on fêta la Ste-Catherine.

L'assemblée débuta vers 8 h. 30. Après la prière et le mot de bienvenue, le nouvel aumônier M. l'abbé Marcel Beauséjour fut présenté et en quelques mots il nous démontra sa grande satisfaction d'être parmi nous et nous assura de son entière collaboration.

Gilles Germain, maitre de cérémonie et organisateur de la soirée, aidé par son ami Gaston Ratelle, président des soirées de chez-nous, avait un programme des plus varié qui parut très apprécié de l'assistance. En plus des "sets" et des danses modernes, accompagnés par l'orchestre des Soirées de chez-nous, plusieurs amateurs de choix furent applaudis du public.

Les organisateurs tiennent à remercier tous les participants de cette soirée ainsi que le public qui a si bien répondu à l'invitation.

Un conseiller



M. André La Rivière, psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, ancien stagiaire des hôpitaux de Paris (1946-51) auteur de sept ouvrages sur la Névrose et membre de plusieurs sociétés scientifiques de psychologie d'Europe et d'Amérique dont l'ouvrage à thèse "L'homme et le Complexe Normal" vient d'être édité à Paris par la Maison d'Halluin, Collection Alternance.

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

FAITES-LE MAINTENANT

"PASSE BATIR MAIS..." (Lafontaine)

Le placement du beton avec Henri Isabelle, I.P.

Q. — (Un assistant). Quelle est la tempértture minimum sous laquelle on peut placer le beton?

R. — Il n'existe pas de température minimum sous laquelle on peut placer du béton. En effet, le beton peut subir des températures extérieures allant jusqu'à 50 degrés sous zéro. L'important dans l'emploi du beton sera de s'assurer qu'une fois placé, il sera maintenu au dessus du point de congélation qui est de 32 degrés. Lorsque nous disons: "conserver le béton au dessus du point de congélation" il faut préciser qu'il est de beaucoup préférable de maintenir une température de 50 à 70 degrés afin que le béton soit assurément bon. Bref, vous pouvez couler le béton en n'importe quelle température en autant que vous soyez informé des normes essentielles qui vous assureront une pleine et entière satisfaction.

Q. — (Un assistant). Est-ce que les briqueteurs peuvent exécuter leurs travaux en hiver sans qu'il y ait détérioration dans la qualité du travail?

R. — (M. H. Isabelle). Je dirai que des briqueteurs devant exécuter des travaux d'hiver peuvent tout aussi bien accomplir un travail de qualité durant cette saison qu'en été. Il est à noter que les unités de maçonnerie employées ne subissent pas les mauvais effets du gel. Mais cependant il ne faut pas oublier que les briques que posent les briqueteurs requièrent du mortier et que l'ingrédient de base du mortier est le béton. Pour cette raison, il est absolument nécessaire d'apporter aux travaux de maçonnerie la même protection adéquate que celle exigée pour le béton pur et simple placé dans les coffrages.

(La semaine prochaine, M. H. Isabelle en réponse à une question, donnera des moyens pour protéger le beton.)

Naissance Gagnon

Le 3 décembre a été baptisée en l'église de St-Jacques de Montcalm, par l'abbé Crépeau, Marie, Rose, Yolande, Ghislaine née le veille fille de Raynald Gagnon agronome et de Pauline Brouillette. Parrain: M. Edmour Gagnon grand' père de l'enfant, marraine: Mme Louis Leblanc (Yolande Gagnon) tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Blandine Brouillette institutrice tante de l'enfant.

Décès Marion

A Joliette le 1er décembre, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Wilfrid Marion, époux de feu Marie-Anne Champagne.

Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Viateur Brunelle, (Gilberte) de Joliette, M. et Mme Edgar Chaput (Mariette) de Montréal, M. et Mme Donatien Marion (Thérèse Beauséjour) de Joliette et M. et Mme Fernand Marion (Gisèle Lebrun) de Montréal. Il laisse également une soeur et un frère: Mme Joseph Leroux et M. Donalbert Marion, tous deux d'Ontario.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 4 décembre des Salons Omer Landreville, 674, rue St-Louis pour l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à dix heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

Nos sincères condoléances à la famille.

Dans l'oraison nous parlons à Dieu, et dans la lecture pieuse c'est Dieu qui nous parle.

A la 144e assemblée annuelle de la Banque de Montréal

DISCOURS DU PRESIDENT

MONTREAL, 4 déc. — L'adaptation aux changements des circonstances sera la clé du bien-être économique du Canada dans les jours qui viennent, si l'on en croit M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal.

Préconisant une attitude réaliste en face des nouveaux problèmes, M. Hart a dit à la 144e assemblée annuelle de la banque, aujourd'hui, que le travail, la direction et les gouvernements devraient s'efforcer de concert à résoudre les problèmes nationaux que posent les changements de structure du commerce international et l'intensification de la concurrence.

Les actionnaires ont également entendu M. R.D. Mulholland, vice-président et gérant général, présenter un rapport financier qui révèle des records dans presque tous les domaines, y compris le fait que la banque est maintenant au service de plus de 3,000,000 de Canadiens d'un littoral à l'autre.

La plus forte hausse dans l'histoire

Le bilan de la B de M montre que l'actif s'est accru, au cours des 12 mois au 31 octibre, de $464 millions et qu'il a atteint le chiffre record de $3,950 millions. Cette expansion, a dit M. Mulholland, "représente la plus forte augmentation qu'une banque canadienne ait jamais enregistrée en une année."

Trois millions de clients

M. Mulholland a fait remarquer de plus que la B de M est maintenant le banquier de plus de trois millions de Canadiens d'un littoral à l'autre, le nombre des comptes de déposants ayant accru de 134,000 au cours de l'année.

Si les affaires ont donné des signes d'activité accrue durant l'année dernière, a dit M. Hart, le rythme de la reprise "reste en-deçà du taux d'accroissement que nous aimerions voir." Et il ajouta que le Canada aujourd'hui vit un régime de "monnaie dirigée," de sorte qu'on devrait reconnaître que la politique fiscale et la politique monétaire doivent être étroitement rattachées l'une à l'autre.

Il exprima l'espoir que dans l'avenir "la pondération et le bon sens" triompheraient dans la direction de la monnaie, marquée au coin d'une plus grande souplesse.

Cependant, M. Hart dit que, selon lui, "il n'y a pas de formule monétaire qui puisse, en soi, créer la richesse" et qu'il n'y a rien pour remplacer l'habileté technique et l'effort énergique de vente qui sont nécessaires dans un milieu de concurrence commerciale de plus en plus dure."

Attitude positive

Préconisant une attitude positive devant les nouveaux problèmes que crée au Canada le Marché commun européen, le président de la B de M dit que l'impulsion économique qui va probablement suivre l'entrée de la Grande-Bretagne et l'accroissement consécutif de la demande de matières premières du Canada pourraient bien à la longue compenser d'autres inconvénients.

De toute façon, a-t-il poursuivi, le Canada "ne peut récolter que déboires à prendre une attitude négative dans nos relations internationales," et c'est pourquoi "nous devrions nous employer activement à soutenir la concurrence et nous y adapter..."

Progrès remarquable

Constatant "un progrès remarquable" dans une année où la situation monétaire a été "sensiblement plus facile", M. Mulholland a présenté un rapport financier qui révèle de nouveaux records dans presque tous les domaines. L'actif est monté à $3,950 millions, les dépôts à $3,647 millions, les prêts à $1,934 millions et les placements à $1,107 millions, tandis que les profits atteignaient $14,578,817.

Les dépenses ont augmenté considérablement durant l'année, a dit M. Mulholland, surtout à cause de la hausse de l'intérêt payé aux déposants et du total des salaires du personnel plus nombreux qu'exige l'expédition d'un volume d'affaires qui s'accroit rapidement.

887 bureaux

La B de M a ouvert quarante-cinq nouvelles succursales durant l'année, en a porté le nombre, au 31 octobre, à 887, au Canada et à l'étranger.

Les services de prêt aux petites entreprises n'ont cessé d'être à la disposition des clients, y compris les prêts consentis en vertus des dispositions de la loi sur les Prêts aux petites entreprises; les avances de la banque aux agriculteurs ont également touché de nouveaux sommets. Le gérant général a signalé aussi l'expansion des affaires internationales de la B de M et des opérations de sa filiale, la Bank of London and Montreal, aux Antilles et en Amérique latine.

Crabtree Mills

(D.N.C.) — COUVENT DE CRABTREE: — Premiers aux bulletins de novembre — 7e année Danielle Landry, 6e année Manon Lachapelle, 4e année Christine Généreux, 3e année (filles) Guylène St-Georges, 3e année (garçons) Dominique Laurin, 2e année (filles) Maryse Lepage, 2e année (garçons) Jacques Beauchamp, 1ère année (filles) Agnès Ratelle, 1ère année (garçons) Guy Charette. Félicitations!

Notes des premiers de classe — Collège des garçons: 7e année Pierre Desrochers 97, 6e année Gilles Chayer 95, 5e année Gilles Coderre 93, 4e année Luc Desrochers 94. Mme Paula Johnson, directrice, remercie au nom des institutrices et des élèves, la Commission des Loisirs pour la tire distribuée au Collège à l'occasion de la Ste-Catherine.

BENEDICTION DE LA COURONNE DE L'AVENT: — Après la messe du premier vendredi du mois célébrée à onze heures où les enfants et un bon nombre de paroissiens assistent, a lieu la bénédiction de la couronne de l'Avent par M. le curé. M.le vicaire explique que le cycle de l'année liurgique est symbolisé par cette couronne, qui de son feuillage vert signifie: l'espérance; ses belles boucles; la joie, ses bougies: la lumière. Le première bougie, qui correspond au premier dimanche de l'Avent est allumée par Sr Gabriel, supérieure du Couvent. La figure de la Bienheureuse Vierge Marie, apparait en évidence dans ce St-Temps. Avec elle, nous attendons le Seigneur. Une belle bougié est allumée à ses pieds par Mme Paula Johnson, directrice du collège. Dans nos foyers, il nous incombe le devoir de donner une atmosphère religieuse, aux fêtes prochaines. Par l'envoi de cartes de souhaits à sujets religieux, par la décoration d'une belle crèche dans nos maisons et surtout: faire de nos prières et sacrifices du temps de l'Avent une vraie crèche dans notre coeur pour y recevoir comme il se doit Jésus naissant pour nous à Noel.

GRANDE PREMIERE AU CLUB D'ELOQUENCE: — Mercredi soir au collège à 7 h. 30 où 35 personnes ont répondu à l'appel du Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc, a lieu la première réunion du club. M. Paul Ménard, professeur dynamique et compétent, que nous remercions au nom du Cercle Lacordaire et de ceux qui bénificieront de ce cours, explique ce que seront et ce que nous apporteront ces rencontres. Chacun, par trois fois, passe à tour de rôle, à la première leçon qui nous a convaincus, cela ajouté aux bonnes paroles de M. Ménard, que nous pouvons, sans aucun doute, retirer énormément de ces cours. Un comité est formé dont voici les noms: président: Gabriel Gaudette, secrétaire: Berthe Marchand, directeurs: Mmes Yvette Desrochers et Cécile Marchand, MM. Guy Benny et Rémy Landry. Mentionnons ici, la délicieuse présence de Lisette Ménard qui sut nous divertir par deux monologues, récités avec assurance devant l'auditoire. A plus tard pour d'autres potins sur ces cours...

NOMINATIONS D'UN NOUVEAU COMITE POUR LE CERCLE LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC: — Dimanche le 3 décembre, au Couvent, ont lieu les élections du Cercle Lacordaire. Voici les noms du comité, élu pour deux ans: président: Albert Lejeune, présidente: Mme Lucien Desrochers, vice-président Alexandre Rivest, vicepréside nte: Mme Ambroise Granger, secrétaire: Guy Benny, secrétaire: Mme Guy Benny, trésorier: Robert Rivest, trésorière: Mme Robert Rivest, directeurs: Germain Laurin et Albert Riopel, directrices: Mme Guy Parent et Mme Georges Hétu. Comité Matt Talbot: Armand Marchand, Germain Laurin. Tous font la promesse de respecter leur engagement. Le cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc de Crabtree compte dans ses rangs 75 membres. M. le curé, aumônier, adresse la parole aux membres présents. Il souligne combien le principe des Lacordaire est excellent pour tous. 1. Pour les abstinents, afin de donner l'exemple. 2. Ceux qui abusent: c'est leur unique planche de salut. Le fait, dit-il, qu'il existe un cercle Lacordaire à Crabtree, qui se maintient et surtout qui ne se décourage pas est une sécurité pour la paroisse. Par des exemples des premiers chrétiens St Paul et St Jean, il stimule le courage de tous les membres et nous l'en remercions très sincèrement. Soulignons la présence de M. Bernier du cercle fédéral responsable du Cercle de à ral responsable du Cercle de paré par Mme Alexandre Rivest, présidente sortant de charge est servi à tous par les dames. Un nouveau membre signe une carte d'adhésion au cercle: Mme Germain Laurin, institutrice que nous félicitons pour ce beau geste.

ACTIVITES DES CHEVALIERS DE COLOMB: — Mardi, 21 noyembre cérémonie très touchante en l'honneur des Chevaliers défunts de l'année. Samedi, 25 novembre Belle soirée récréative en l'honneur de l'Ex-Grand Chevalier Jean-Paul Lépine fondateur du Conseil 4729. Soulignant par cette soirée, les mérites d'un très Grand Chevalier qui s'est dépensé sans compter pour mener à bonnes fins un Conseil qui aujourd'hui fait très belle figure au Conseil Suprême et qui fait aussi honneur à la place. Dans le bulletin envoyé chaque mois au Chevaliers de Colomb; il nous fera plaisir de publier prochainement le texte du bulletin du 16 novembre qui devrait être lu et relu par tout le monde.

PAROISSE DE BERTHIER

D.N.C. — DECES COULOMBE — A l'Hospice du Sacré-Coeur de Berthierville, mercredi le 23 novembre est décédé subitement à l'âge de 86 ans et 8 mois M. Arthur Coulombe, époux en premières noces de Olévine Archambault, et en secondes noces de feu Parmélia Savignac.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 27 nov. en l'église de Berthier. M. le vicaire Marc Marchand chanta le service assisté de MM. les vicaires Louis-Joseph Robert et Mario Beauséjour.

Il laisse dans le deuil, un fils M. René Coulombe, de Berthier; un petit-fils, M. Roland Coulombe, de Berthier; une petite-fille, Lucille Coulombe, de Berthier; trois frères et une belle-soeur: M. Pierre Coulombe, de Joliette; M. Roméo Coulombe de Joliette; M. et Mme Alcide Coulombe (Marie-Louise Garceau), de Ste-Elisabeth; une soeur et deux beaux-frères, M. et Mme Emile Ducharme (Léontine Coulombe) de St-Norbert, M. Joseph Ladouceur de Joliette.

Assistaient au choeur M. le curé Albert Bélanger de Berthier, M. le chan. Alcide Allary, curé de Ste-Elisabeth, M. le chan. Louis-Joseph Gervais, MM. les vicaires Marcel Roy et Florian Aubin, de Ste-Elisabeth.

Les funérailles étaient sous la direction de Bernard Lanoix de Berthierville. Nos sympathies.

DECES AIME GUINARD — A l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, le 28 nov., est décédé M. Aimé Guinard, épicier, époux de Aurore Sarrazin.

Il laisse dans le deuil, une fille, Mlle Simonne Guinard de Berthierville; trois fils et une belle-fille: M. et Mme Maurice Guinard (Yvette Plamondon) de Montréal, M. Marcel Guinard de Berthierville, M. Robert Guinard de St-Hubert. Deux frères et deux belles-soeurs: M. et Mme Donat Guinard (Parmélia Lefebvre) de Maskinongé, M. et Mme Gaspard Guinard (Leona Lafrenière) de Maskinongé; six soeurs et cinq beaux-frères, Mlles Anna et Marie-Louise Guinard de Maskinongé, M. et Mme Rosario Marchand (Délia Guinard) de Maskinongé, M. et Mme Omer Richard (Cécile Guinard) de l'Assomption, M. et Mme Antonio Bastien (Aline Guinard) de l'Epiphanie, M. et Mme Edmond Bérard (Marguerite Guinard) de Maskinongé, M. Henri St-Antoine de St-Barthélemy.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le premier décembre en l'église de Berthier. M. le curé Albert Bélanger chanta le service assisté de MM. les vicaires Marc Marchand et Mario Beauséjour. Assistaient au choeur le R. P. Florian Bournival, c.s.v., prof. au Juvénat des SS. Anges de Berthierville, M. l'abbé Bruno Breault, vicaire à St-Félix-de-Valois, et M. le vicaire Louis-Joseph Robert.

La veille des funérailles, une nombreuse délégation de chevaliers de Colomb ayant à leur tête le Grand Chevalier, M. Normand Champagne et leur aumônier M. le curé Albert Bélanger et leur secrétaire-financier M. Lionel Aubuchon se rendaient au salon mortuaire pour la "cérémonie aux morts" auprès de leur frère disparu.

Inhumation au cimetière paroissial. Direction Bernard Lanoix de Berthierville.

Nos sincères sympathies à la famille.

DECES EMILE BRAZEAU — A l'hôpital Ste-Marie des Trois-Rivières le 30 novembre, est décédé des suites d'un accident M. Napoléon-Emile Brazeau, époux de feu Yvonne Parent. Il avait été blessé gravement par une auto devant sa demeure au rang de Berthier-Nord vers 11 h. de l'avant-midi la veille. Il était âgé de 80 ans, 11 mois et 14 jours.

Il laisse 4 enfants, une belle-fille et un beau-fils: M. Emilien Brazeau de Berthier-Nord, Mlle Juliette Brazeau de Berthier-Nord, M. et Mme Roger Brazeau (Dorothy Breton) de Berthier-Nord, M. et Mme Ferdinand Beaulieu (Lucienne Brazeau) de St-Vital de Montréal-Nord, ainsi que quelques neveux et nièces. Ses funérailles ont eu lieu lundi le 4 décembre à 10 h. en notre église paroissiale.

M. le vicaire Ls-Joseph Robert chanta le service assisté de MM. les vicaires Marc Marchand et Mario Beauséjour. L'inhumation eut lieu au cimtière de Berthier. Direction des funérailles, Bernard Lanoix, de Berthierville.

Nos sympathies à la famille.

DELEGUE DE MGR L'EVEQUE — Dimanche dernier le 3 décembre, M. le Curé Albert Bélanger, vicaire forain de Berthier, était le délégué de Mgr l'évêque de Joliette pour l'installation du nouveau curé de St-Edmond M. l'abbé Paul Toupin. Vicaire de St-Gabriel de Brandon depuis 4 ans; l'abbé Toupin était nommé la semaine précédente curé de St-Edmond en remplacement de M. le curé Eugène Desrochers obligé de démissionner pour cause de santé.

VISITE INDUSTRIELLE — Jeudi dernier le 30 novembre, une quarantaine de nos concitoyens de Berthierville se rendaient en autobus à Montréal visiter un des trois chantiers de la Compagnie Canadair qui fabrique des avions à réaction. La Compagnie avait désigné plusieurs guides et chacun avait à piloter un groupe de 4 visiteurs; de la sorte tous ont été en mesure d'obtenir tous les renseignements désirés. Après cette visite industrielle qui dura une heure et trente minutes environ, les visiteurs ont été reçus au cafétéria de la compagnie. Cette initiative est au compte du Jeune Commerce de Berthierville et le responsable était M. Roger St-Jean. M. le vicaire Mario Beauséjour ainsi que le Rév. Fr. Léonard Forget, directeur de l'Ecole Secondaire St-François, accompagnaient le groupe de jeunes visiteurs. Nos félicitations.

U.C.F.R. — La semaine dernière Mme la présidente et Mme la secrétaire du Cercle de l'Union Catholique des Femmes Rurales de Berthier, Mmes Hervé Laporte et Réal Baril assistaient au Centre d'Action Sociale à Joliette à une réunion d'étude, organisée par la fédération diocésaine de l'U.C.F.R.

DECES MME DOUCET—Lundi dernier le 4 déc., à St-Joseph de Sorel, avaient lieu les funérailles de Mme Vve Honoré Doucet. Elle était la mère de Mme Aimé Boisjoly à qui nous offrons nos sympathies.

NAISSANCE LAMBERT — Dimanche le 3 déc. a été baptisée Marie, Antoinette, Cécile, Sylvie, née le 17 nov. à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Jean-Jacques Lambert (Lucille Durand), de 9A, rue d'Iberville. Parrain et marraine: M. et Mme Azarie Durand (Antoinette Lagacé), grands-parents de l'enfant — Abbé Marc Marchand, vic.

NAISSANCE BLAIS — Dimanche le 3 déc. a été baptisée Marie, Irène, Christiane, née le 29 nov. à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Gerald Blais (Mireille Cayer). Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Cayer (Irène Lefebvre), grands-parents de l'enfant — Abbé Marc Marchand, vic.

Félicitations à ces heureux parents.

BINGO-DINDE — Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2928 de Berthier organisent un grand Bingo-Dinde qui aura lieu à la salle paroissiale de Berthierville jeudi soir le 14 décembre prochain à 8 h. p.m. Comme attractions spéciales il y aura: prix de présence $50.00, 10 tours gratis, de nombreux prix. L'admission est de $1.00. Dites-le à vos amis. Procurez-vous des billets à l'avance.

EN CONVALESCENCE — Ces jours derniers, de bonnes nouvelles nous parvenaient au sujet de M. l'abbé Sinai Pellerin, aumônier de l'hospice du Sacre-Coeur à Berthierville qui a été opéré le 14 novembre à l'hôpital St-Eusèbe à Joliette pour des pierres au foie. L'abbé Pellerin, nous dit-on, serait de retour parmi nous la semaine prochaine.

STE-MELANIE

D.N.C. — BAPTEMES — Le 3 décembre fut baptisée Marie, Josée, Luce, enfant de M. et Mme Philippe Forest (Clarisse Bonin). Parrain et marraine: M. et Mme Yoland Forest (Anne-Marie Dugas) de Joliette, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 décembre fut baptisée Marie, Monique, Josée, enfant de M. et Mme Gérald Ducharme née Jeannine Perreault. Parrain et marraine: M. et Mme René Ducharme (Monique Lajoie) de Joliette, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations à ces heureux parents.

INCENDIE — Dimanche soir dernier un incendie se déclara aux dépendances de M. Antonio Pagé demeurant au 1er petit rang. En l'espace de quelques minutes tout fut rasé. Daignez accepter M. et Mme Pagé toute la sympathie des gens de la paroisse.

COURS — Des cours de tissage se donnent présentement à la salle paroissiale par une technicienne du gouvernement. Ces cours commencés mardi le 5 à 9 h. 30 se poursuivront durant 10 jours. Les Femmes Rurales souhaitent la bienvenue à toutes les dames et demoiselles désireuses de suivre ces jours qui sont gratuits.

LOISIRS — Jeudi soir se tiendra une réunion en vue d'organiser les Loisirs d'hiver. Donc les personnes qui s'occupent des Loisirs sont priées de se rendre à la salle paroissiale pour 8 h. 30 p.m.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital-Actions

La Banque Provinciale du Canada offre à ses actionnaires des droits de souscription transférables, qui leur permettent de souscrire à de nouvelles actions au prix de $27 chacune, à raison de deux nouvelles actions (sans tenir compte des fractions) pour chaque lot de sept actions dont ils étaient détenteurs d'après les registres de la Banque au 27 novembre 1961 — le tout suivant les modalités prévues dans la lettre que la Banque a adressée à ses actionnaires le 27 novembre 1961.

Les maisons de placement dont les noms apparaissent ci-dessous ont convenu d'acheter de La Banque Provinciale du Canada, à un prix qui reste à déterminer, toutes les actions pour lesquelles les droits de souscription n'auront pas été exercés à la fermeture des guichets le 26 février 1962 — y compris un nombre d'actions équivalant à l'ensemble des fractions. D'autre part, sous réserve de certaines conditions, ces maisons pourront, au cours de la période de souscription, acheter et/ou vendre des actions de la Banque et/ou des droits de souscription.

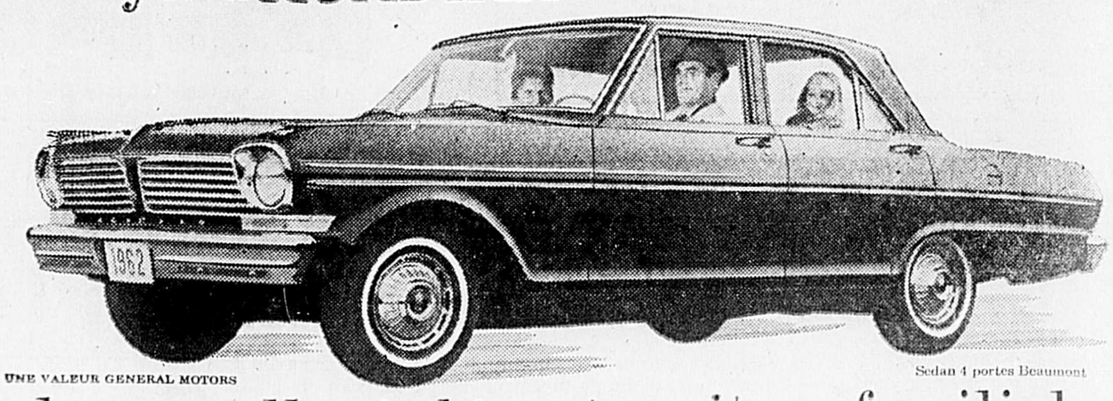
On pourra obtenir auprès de chacune des maisons ci-dessous tous renseignements utiles concernant l'offre de ces nouvelles actions de La Banque Provinciale du Canada.

Crédit Interprovincial Inc.
A. E. Ames & Co. Limited
Wood, Gundy & Company Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
G. E. Leslie & Co.
Forget & Forget Limitée
Clément, Guimont Inc.
Brault & Chaput
Desjardins, Couture Inc.

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
L. G. Beaubien & Cie Limitée
Dominion Securities Corporation Limited
W. C. Pitfield & Company Limited
Royal Securities Corporation Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
J. E. Laflamme Limitée
Hamel, Fugère & Cie, Limitée
L. J. Forget & Cie Ltée
Craig, Forget & Cie Ltée

Greenshields Incorporated
Rene T. Leclerc, Incorporee
Nesbitt, Thomson and Company, Limited
J. C. Boulet Limitée
Bélanger Inc.
Grenier, Ruel & Cie Inc.
Graham, Armstrong Securities Limited
J. T. Gendron Inc.
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.

Essayez l'ACADIAN de General Motors...



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Sedan 4 portes Beaumont

la nouvelle et élégante voiture familiale qui a tous les attributs d'une grosse voiture

AU CHOIX: MOTEURS 4 ou 6 CYLINDRES ÉCONOMIQUES!



Pour bénéficier du maximum d'économie d'essence, choisissez le 4-cylindres Econoflame de 90 CV. Si vous voulez un supplément de vigueur, prenez le 6-cylindres Econoflame de 120 CV. Les deux consomment de l'essence ordinaire.

Confort parfait pour 6 ADULTES



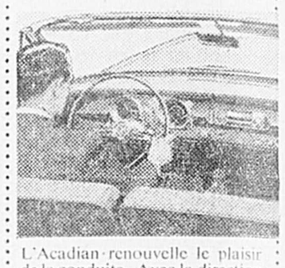
La recherche du confort le plus complet a été particulièrement poussée dans l'Acadian. A l'avant comme à l'arrière, il y a amplement de place. Et plusieurs des accessoires font partie de l'équipement standard.

UNE SENSATIONNELLE suspension



Vous apprécierez la douceur de marche de l'Acadian. Son nouveau système de suspension est incomparable grâce aux ressorts monolames à l'arrière, aux ressorts à boudin montés en position haute à l'avant, aux amortisseurs à double effet.

SOUPLESSE DE MANOEUVRE: plus la commodité des SERVO-COMMANDES



L'Acadian renouvelle le plaisir de la conduite. Avec la direction à circuit de billes ultra-douce, vous stationnez en le disant. De plus, la transmission automatique Powerglide* est livrable sur demande tant avec le 4 que le 6-cylindres.

*Disponible moyennant supplément



Station-wagon 6 places Invader

Séduisante, nouvelle et agréablement originale, telle est l'Acadian. Elle vous ravira! Choisissez parmi 8 remarquables modèles, répartis en deux séries: l'économique Invader et l'élégante Beaumont.

VENEZ AUJOURD'HUI MÊME! VENEZ LA VOIR! VENEZ LA CONDUIRE!

ACADIAN

Elégante, économique, idéale pour la famille . . . l'Acadian. Passez chez votre concessionnaire.

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8h. 30, au réseau de Radio-Canada.

A-362DF

Garage Maurice Girard Ltée

230 Nord, St-Charles-Borromée Tél. PL. 6-8088 Joliette, Qué.



65 CHEVAUX

Offrent tellement plus de puissance pour votre argent dans la nouvelle

SIMCA '5'

La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!

Garage P.-E. Savignac

LIMITÉE

671, rue St-Thomas

Tél. PL. 6-4562 Joliette

Les Crampons impuissants contre les Cardinaux

Les Cardinaux ont remporté la seule victoire dans le triple programme de la Ligue de ballon-balai, lundi soir. Ils ont battu les Crampons du Bell par 2 à 0. Frank Majeau et M. Lavallée ont marqué les buts de l'Hôtel St-Louis.

Les joutes Beavers contre Bolides et Alouettes contre Canadiens se sont terminées sans pointage.

Le prochain programme, lundi soir prochain, sera important pour toutes les équipes. Les Bolides de l'Hôtel Jol. joueront contre les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis et une victoire des Cardinaux les porterait à un seul point de la première place et des Bolides. Les Crampons du Bell joueront contre les Canadiens de Molson et les Canadiens entendent remporter une autre victoire ce qui donnerait un rude coup aux espoirs des Crampons de s'accrocher à la première place pour le Jour de l'An. Dans l'autre joute, les Alouettes de Dow feront la lutte aux Beavers de Crabtree.

Position des équipes:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Bolides	5	1	2	20	1	12
Crampons	4	2	2	6	4	10
Cardinaux	3	2	3	7	5	9
Canadiens	2	3	3	2	14	7
Alouettes	2	4	2	6	10	6
Beavers	1	5	2	5	12	4

La paroisse St-Pierre de nouveau à l'honneur

Cathédrale 2, St-Pierre 12

Le St-Pierre du pilote Claude Venne a remporté sa deuxième victoire de la saison en surclassant les jeunes de la paroisse St-Charles Borromée par le pointage de 12 à 2. Le St-Pierre n'a pas encore subi la défaite cette année et dans certains milieux l'on se demande si cette équipe n'est pas trop forte pour les autres clubs de cette section, néammoins voici le sommaire de cette partie.

La première période a permis au St-Pierre de prendre une forte avance de 5 à 0 sur leurs rivaux et par la suite leur victoire ne fut jamais en doute. C'est Jean Forest qui ouvrit le pointage en déjouant Arpin aidé par Yvon Ethier au bout de 2.59 minutes. Quelques instants plus tard, à 5.05 minutes plus exactement, Alain Richard a augmenté l'avance des siens avec un lancer voilé alors qu'il y avait mêlée devant les filets de la Cathedrale. Robert Ducharme porta le pointage 3 à 0 après un bel effort individuel. Enfin la période prit fin sur deux buts réussis par Serge Lanctôt.

A la période médiane, les hommes de Claude Venne continuèrent à faire des ravages dans la zone ennemie en marquant trois autres points. Ce furent tout d'abord deux buts de Maurice Bonin et celui d'Yvon Ethier portant l'avance des leurs 8 à 0. Durant ce deuxième vingt, la paroisse Cathédrale semble se retrouver quelque peu, mais la défensive du St-Pierre resta ferme avec le petit Pierre Athanase effectuant les arrêts importants.

Finalement, à l'engagement final, le St-Pierre enfila quatre buts contre deux pour le Cathédrale. Robert Ducharme porta le pointage 9 à 0 avec son deuxième filet de la rencontre à 14.34 minutes. Deux minutes plus tard, le St-Pierre menait 11 à 0 en vertu des buts comptés par Normand Richard et Maurice Bonin à 17.52, le Cathédrale récolta son premier point quand Michel Richard déjoua Athanase assisté d'Yves Amyot. Robert Ducharme compta le dernier but du St-Pierre aidé d'Yvon Ethier tandis qu'à 19.10 Robert Thibodeau enregistra le deuxième filet des perdants.

La joute fut assez rude et l'arbitre François Guilbeault imposa neuf punitions dont des majeures à Parent du St-Pierre et Gauthier du Cathédrale pour s'être battus.

LIGUE BANTAM:

Christ-Roi 1, Cathédrale 2

Dans une joute très intéressante où la défensive fut à l'honneur le Cathédrale de Jacques Perreault a remporté une belle victoire de 2 à 1 sur le Christ-Roi piloté par Camille l'Ecuyer. Gérard Masse a été la grande vedette des siens en enregistrant deux buts pendant que Michel Houle évitait le blanchissage au Christ-Roi. Michel Poitras qui en était à ses premières armes comme gardien de buts a lui aussi joué un rôle de premier plan dans la victoire de son équipe en arrêtant une vingtaine de lancers dont plusieurs très difficiles.

Ste-Thérèse 2, St-Pierre 1

Deux buts réussis par Pierre Forget ont valu au St-Pierre I une importante victoire de 3 à 2 sur le Ste-Thérèse.

A la suite de ce deuxième triomphe consécutif, le St-Pierre passe seul au sommet de la ligue. Le troisième filet du St-Pierre a été enregistré par Serge Guilbeault tandis que les deux buts du Ste-Thérèse étaient dus aux efforts de Robert Pelland.

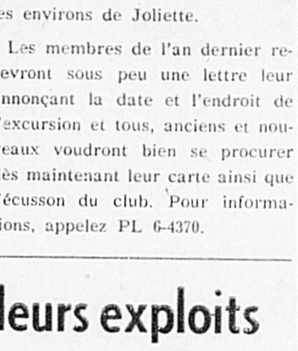
L'arbitre Serge Simard a eu la tâche relativement facile n'imposant que 4 punitions dont des majeures à André Picard du St-Pierre et à Marcel Bélanger du Ste-Thérèse pour s'être battus.

Samedi prochain, le 9 décembre, trois autres intéressantes rencontres seront disputées à l'arena locale à compter d'une heure précise. L'entrée est gratuite et vous êtes cordialement invités à venir encourager les vôtres à la victoire.

Merci,

Michel Nadeau, publiciste

Club de ski "Igloo"



Bonjour les skieurs!

J'espère que la chute de neige de la semaine dernière vous a donné le goût de sortir votre équipement. Cette année, nous espérons pouvoir élargir encore les cadres du club et si la neige continue de tomber les activités commenceront dès le milieu du mois de décembre.

La carte de membre est maintenant en vente au magasin Igloo et cette année cette carte est numérotée. A chaque excursion il y aura tirage au sort pour une excursion gratuite comprenant autobus et monte-pentes et ceci, quel que soit l'endroit de l'excursion. Le programme de la saison est très varié et aussi très rempli.

Au cours des vacances de Noel, excursion tous les deux jours dans le nord. Et chaque dimanche, nous nous rendrons dans les grands centres de la province. Il y aura également des excursions pour les jeunes et ce, tous les samedis, dans les environs de Joliette.

Les membres de l'an dernier recevront sous peu une lettre leur annonçant la date et l'endroit de l'excursion et tous, anciens et nouveaux voudront bien se procurer dès maintenant leur carte ainsi que l'écusson du club. Pour informations, appelez PL 6-4370.

Représentant Coop.



En tant que représentant et animateur du bonspiel Coop, Roger Robillard adresse ses remerciements aux directeurs, au gérant M. Roger Cloutier ainsi qu'à tous les participants et à la population en général pour l'encouragement apporté afin d'assurer la réussite de cette compétition sportive. Il profite également de l'occasion pour féliciter les skips gagnants François Doray et Maurice Gernaey, ainsi qu'à leurs joueurs.

Nos Ligues de hockey des Loisirs

LIGUE SENIOR

	PJ	PG	PP	N	T
St-Charles	5	5	0	0	10
St-Pierre	5	3	2	0	6
Christ-Roi	5	1	3	1	3
Ste-Thérèse	5	0	4	1	1

COMPTEURS

	B	A	T
M. Sauvageau St-Charles	3	8	11
S. Desmarais St-Charles	3	5	8
P. Lépine St-Charles	2	4	6
M. Bernard St-Pierre	1	5	6
S. Lachapelle St-Charles	2	4	6
J. Rody St-Charles	2	3	5
V. Latulippe St-Charles	4	1	5
C. Nadeau St-Pierre	3	2	5
R. Corriveau St-Pierre	3	2	5
M. Beaudry	3	2	5

LIGUE JUVENILE

	PJ	PG	PP	T
St-Pierre	6	5	1	10
Christ-Roi	6	4	2	8
Ste-Thérèse	7	3	4	6
St-Charles	7	1	6	2

COMPTEURS

	B	A	T
D. Lajeunesse Christ-Roi	7	6	13
M. Fafard St-Pierre	5	5	10
S. Simard St-Pierre	9	1	10
J.-M. Desroches St-Pierre	8	1	9
P.-H. Ducharme Christ-Roi	4	5	9
R. Filiatreault Christ-Roi	6	3	9
C. Richard St-Pierre	1	8	9
G. Gendron Christ-Roi	3	5	8
C. Lachapelle Christ-Roi	4	3	7
P. Héneault St-Pierre	3	4	7

Jean-Claude Poirier

A l'Amicale St-Louis de France

L'Amicale des anciens de l'Académie St-Louis de France de St-Jacques-de-Montcalm soulignera le 60e anniversaire de l'arrivée des Frères de St-Gabriel à St-Jacques, dimanche prochain, le 10 décembre à l'occasion de sa grande réunion annuelle qui débutera à 1 h. 30 p.m.

C'est ce qui ressort de l'invitation que le Président de l'Amicale Léo Leblanc et le Secrétaire Jean Sincerny faisaient parvenir aux anciens ces jours derniers.

Il y est annoncé, entre autres que le frère Frumence, conseiller provincial et directeur de l'Ecole supérieure Christophe Colomb et ancien directeur à St-Jacques sera le conférencier invité pour la circonstance et développera l'idée suivante: l'importance de l'orientation chez nos élèves de l'école secondaire.

Tous les anciens sont invités.

Soirée de danse

Samedi soir prochain, le 9 décembre à 8 h. 15 p.m., la troupe Etincelle vous invite à nouveau à une soirée de danses folkloriques qui promet d'être des plus sensationnelle.

C'est la dernière soirée pour cette année qui se termine. Nous vous reviendrons après les Fêtes. Plusieurs danses et numéros spéciaux sont au programme.

La soirée sera donnée en la salle de l'école Tellier, rue Richard.

Invitation à tous les jeunes et spécialement aux parents.

Nous ferons tirer des prix de présence et c'est le billet d'entrée qui donne droit à ces tirages. Venez en foule vous amuser et danser avec nous. La liqueur sera distribuée gratuitement.

Bienvenue à tous.

Les "Etincelles"
Gilles Thouin, publ.



17 DÉC. DERNIER JOUR

Pour poster votre courrier de Noël pour livraison locale

Postez votre courrier pour l'extérieur à temps, aussi. Cette année—employez la POSTE DE PREMIÈRE CLASSE . . . votre courrier jouira d'un traitement spécial et préférentiel jusqu'à la porte de vos correspondants. Consultez le feuillet de votre Bureau de Poste pour les dates ultimes. Les voeux de Noël sont tellement plus appréciés lorqu'ils arrivent—*avant* Noël!

POSTES CANADIENNES

PO-61-20BF

Il a distribué tous ses biens; il les a prodigués aux malheureux; et pour toujours sa richesse demeure inépuisable. Une auréole de gloire couronnera son front

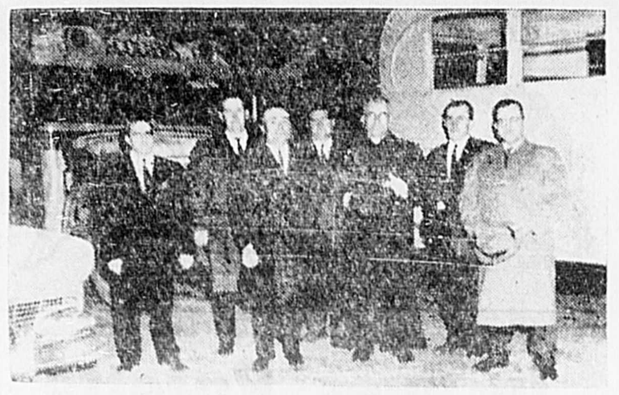


Photo prise lors de la bénédiction du garage et des six autobus scolaires de M. Ubald Aquin de St-Roch de l'Achigan. Il y eut fête aux huitres dans le garage à cette occasion au profit des oeuvres paroissiales. Sur la photo on reconnait de gauche à droite: Ubald Aquin, propriétaire, Léon Mercier, Commissaire d'école, Paul Amireault, président de la Commission Scolaire, Ernest Renaud, commissaire, M. le curé Léo Hénault qui fit la bénédiction, Guy Desrochers commissaire et Paul-Emile Gariépy, commissaire.



Le chanoine Carter est nommé évêque — Le chanoine Emmet Carter, qui était, depuis août dernier, supérieur du St. Lawrence College, de Québec, et qui fut principal du St. Joseph Teachers College, de Montréal, de 1939 à 1961, vient d'être nommé par S. S. Jean XXIII, évêque auxiliaire de S. E. Mgr Cody, évêque de London, Ont. Le nouvel évêque est le frère cadet de S. E. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, et il est un des prêtres de langue anglaise les plus connus dans la province de Québec et au Canada.

(cliché CCC)

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT — COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

Cherchez-vous un emploi?

Les positions suivantes sont présentement offertes aux candidats compétents.

Les travailleurs qualifiés peuvent solliciter par l'intermédiaire de notre bureau les emplois vacants énumérés ci-après. Ces vacances figurent sur la liste parce qu'aucun candidat possédant les qualités voulues n'est inscrit à notre bureau pour ces emplois. Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites pour les emplois visés peuvent se renseigner au guichet des renseignements au sujet de toute vacance sur la liste.

DANS JOLIETTE:

Section féminine:

Caissière (fin de semaine)
Vendeuse magasin confection.
Dactylo
Vendeuse à commission et commis vendeuse.
Domestiques $15. à $20. par semaine, nourrie-logée.
Waitress pour club et restaurant.
Opératrice d'expérience $25.00 à $45.
Classeuses d'expérience dans le tabac, 60c hre.
Couturière pour magasin de fourrures.

Section masculine:

Chimiste.
Travailleur social
Vendeur à commission.
Livreur à bicyclette.

DANS LE DISTRICT:

Section féminine:

Sténographe bilingue.
Opératrices d'expérience dans Couture.
Domestiques $15. à $25. par semaine.
Waitress $20. à $22.00.
Commis vendeuse: $33.00.
Caissière: $25.00.

Section masculine:

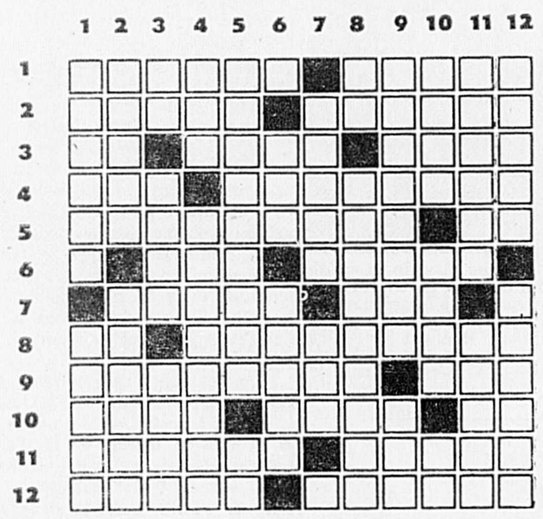
Barbier.
Monteur de souliers d'expérience (5 ans).
Aide fermier.
Débosseleurs et peintres d'automobiles.
Bijoutier.

EN DEHORS DU DISTRICT:

"Les hommes qui désirent placer leur nom sur les listes pour l'enlèvement de la neige feraient bien de s'inscrire spécialement à cet effet, UN PEU A L'AVANCE".

Pour plus de détails, adressez-vous au Bureau National de Placement, Commission d'Assurance-Chômage, Joliette.

LES MOTS CROISES DE L'ACTION POPULAIRE



VERTICALEMENT

1—Groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos. — Dispose par rangs superposés.
2—Génie aérien, personnage de la "Tempête de Shakespeare". — Officier de gendarmerie qui sert dans les prévôtés.
3—Pronom personnel. — Répand çà et là. — Disciple de saint Benoit vers 518-584.
4—Epouse de Jacob. — Qui cause la mort.
5—Charmer par des opérations prétendues magiques. — Préposition.
6—Propre, sans tache. — Appui, protecteur.
7—Frapper. — Saison.
8—Conjonction. — Sans commencement, ni fin.
9—Plante ornementale à grandes fleurs odorantes. — Article contracté.
10—Du verbe "ruer". — Une des cinq parties du monde. — Possessif.
11—Publiés et mis en vente l'oeuvré d'un écrivain. — Premier compartiment de l'estomac des ruminants.
12—Assaissonner avec du sel. — Lourd, qui pèse.

HORIZONTALEMENT

1—Grande pièce d'un appartement (pl.) — Dans les contes de fées, géants voraces, qui mangent les petits enfants.
2—Ensemble des wagons et de la locomotive qui les traine. (pl.) Frustra par quelque fraude.
3—Possédai — Maladie de la peau, caractérisée par des boutons. — Voie ferrée.
4—Venus au monde. — Mode de transmission des droits en vertu des liens de sang.
5—Plante grimpante à tiges ligneuses, de la famille des renonculacées. — Terminaison.
6—Possessif. — Mis les rênes.
7—Privation d'un bien, d'un avantage. — Action de rire.
8—Terminaison. — Araignée des maisons tissant une toile irrégulière derrière les murs.
9—Hardiesse imprudente et présomptueuse. — Du verbe "avoir".
10—Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant. — De l'autre côté. — A moi.
11—Gorgée, bouchée. — Unité de flux lumineux.
12—Les différentes parties d'une maison. — Qui contrarie, cause de la peine.

Solution des mots croisés de la semaine dernière

VERTICALEMENT

1—Fana. — Etablir.
2—Avenir. — La. — Re.
3—Ripes. — Feru.
4—Osa. — Ocarinas.
5—Ela. — Aniline.
6—Ps. — Montolr.
7—Sardine. — Fe.
8—Therain. — Rea.
9—Romandes. — Dit.
10—Ange. — Unité.
11—Ns. — Te. — Crêtes.
12—Sagesse. — Zest.

HORIZONTALEMENT

1—Faro. — Patrons.
2—Avisés. — Ho. — Sa.
3—Nepal. — Sema.
4—Ane. — Amarante.
5—Iso. — Oranges.
6—Er. — Candide.
7—Fantine. — Ce.
8—Alerion. — Sur.
9—Bariller. — Nez.
10—Unir. — Edite.
11—Ir. — An. — Faites.
12—Ressemé. — Test.

Nos quilleurs et leurs exploits





ACADEMIE DE QUILLES DE JOLIETTE

Ligue des Sportsmen: —

Sur les allées 1 et 2, peut-être est-ce dû à la présence de M. Dubois, mais le club qui porte son nom a dominé ses adversaires complètement, pour l'emporter par 7 à 0 sur Grenache Enrg.

Les meilleurs joueurs pour les gagnants Gaston Poirier et le capitaine Gerry Clark, tandis que pour les perdants ce furent Gilles Germain et Bernard Laroche, qui a enfin retrouvé son sourire.

Sur les allées du centre nous avons entendu prononcer avec un soupire de soulagement: Enfin, une victoire après plus d'un mois. Les heureux gagnants, cette fois et aux dépens de la Brasserie Labatt, Humpty Dumpty, qui l'ont emporté par blanchissage.

Pour les gagnants, la voix de stentor Roger Corriveau ainsi que le capitaine Henri Desmarais ont été les vedettes tandis que pour les perdants seul Roger O'Rourke a assez bien figuré dans le pointage.

Sur les allées du fond, Laurin Biscuits a réussi à se maintenir en tête l'emportant par blanchissage aux dépens d'Imperial Tobacco. L. Marcil et G. Pétrin se sont signalés chez les faiseurs de Biscuits, tandis que pour les fabricants de cigares une mention spéciale va à Gérard Leduc qui a roulé 405.

Big Six: —

Henri Desmarais	154
Gerry Clark	140
Roger O'Rourke	138
Jean-G. Pétrin	137
Jean Laurin	134
Alain Forest	134

Position des clubs: —

Laurin Biscuits	58 pts
Dubois Super	56 pts
Humpty Dumpty	44 pts
Labatt	40 pts
Imperial Tobacco	39 pts
Grenache Enrg.	36 pts

Ligue des Quatre Saisons: —

Sur les allées 1 et 2, l'équipe de Gaby Dénommée a disposé 5 à 2, de l'équipe de Gabriel Deschesnes, pour avancer d'un rang dans le classement. Pour les vainqueurs H. Desmarais 593 dont un simple de 198, R. Laquerre 407 et P. Pauzé 383 contribuèrent le plus à la victoire de Gaby. Pour les perdants F. Martin 463 avec un simple de 193 et J.-Y. Raynauld 419 permirent à l'équipe de Deschesnes de remporter 2 points.

Sur les allées 3 et 4, l'équipe de Donat Piette continue de dominer la ligue en remportant une victoire de 5 à 2, sur l'équipe de Maurice Lasalle Inc. Pour les gagnants G. Arpin 453, E. Lavallée 414 et C. Lafortune 411 furent les étoiles, pour les perdants G. Clarke 434 et S. Karam 381 ont le plus figuré pour l'équipe de Lasalle.

Sur les allées 5 et 6, l'équipe de Longpré et Frères a disposé de justesse 4 à 3 sur l'équipe de René Ratelle, et par sa victoire Longpré s'est hissé au deuxième rang de la ligue, pour les gagnants R.-H. Perreault 457 et M. Lépine 454 furent les étoiles, pour les perdants R.-Y. Perreault 482 avec un simple de 191 et J. Rivest 421.

Big Six: —

H. Desmarais	158
G. Arpin	153
J.-Y. Raynauld	149
M. Lépine	146
G. Clarke	141
R.-H. Raynauld	137

Position des clubs: —

Donat Piette	49 pts
Longpré et Frères	45 pts
Maurice Lastalle Inc.	44 pts
Gaby Dénommé	40 pts
Gabriel Deschesnes	39 pts
René Ratelle	35 pts

Il ne vous reste que

15 JOURS

de magasinage

pour

NOEL

Suggestions de cadeaux

chemises
robes de chambre
chandails
mouchoirs
gants
cravates
chaussettes
écharpes
pantalons
etc., etc.

N.B. — Magasin ouvert jusqu'à 10 heures p.m.
8, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23 décembre



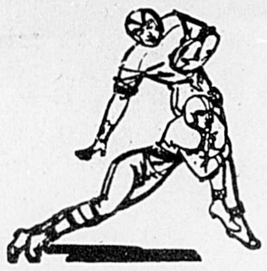
Tout pour PAPA et FISTON

Donat Boulard Enrg.

63 Bourget Sud **PL. 6-6132**

Joliette





LE SPORT ET SES VEDETTES





Jacques Racette nommé coach de l'équipe de Ste-Marie

MM. Paul Larivière et Clovis Laurin les deux organisateurs de l'équipe Ste-Marie ont annoncé la nomination de Jacques Racette au poste d'instructeur de l'équipe Ste-Marie qui fera partie des cadres de la ligue Laurentienne. Et aussitôt après sa nomination M. Racette a annoncé qu'il avait fait l'acquisition du gardien de buts Jean-Jacques Bonin du joueur de défense Marc Sauvageau et des joueurs d'avant Yves Bertrand et V. Latulippe, tous quatre de Joliette.

Outre ces quatre joueurs l'équipe comptera dans son alignement Marcel Desrochers et Gaston Marsolais de St-Jacques. Les réguliers de l'équipe locale seront André Gareau, Pierre Léveillé, Jean-Guy Gaudet, Adrien et Paul Larivière. L'équipe Ste-Marie sera des plus formidable à la défensive ayant des joueurs tels Michel et André Ducharme obtenus de Crabtree Mills, Marc Sauvageau et André Gareau et avec Jean-Jacques Bonin dans les buts il sera très difficile de traverser cette muraille.

Nous réservons encore quelques surprises aux supporteurs de l'équipe parce que nous avons encore quelques noms sur notre liste que nous ne pouvons mentionner pour l'instant.

En terminant on demanderait à ceux qui seraient capables d'aider l'équipe financièrement de donner leurs dons à M. Paul Larivière où à M. Clovis Laurin. Nous savons d'avance que vous serez généreux.

Paul Larivière, président

Le Club de Magog champion du tournoi de Pêche Molson

LES HONNEURS DU 7e TOURNOI DE PECHE ANNUEL organisé par le Club de Pêche Molson, ont été remportés par le Club de Conservation du Memphremagog de la ville de Magog. Ce club se classait deuxième l'an dernier.

LE CLUB DE SCHEFFERVILLE a battu le champion de l'an dernier en deuxième position alors que le Stanstead qui se classait premier l'an passé occupe la troisième position du tournoi 1961. Il n'y a que dix points qui séparent ces deux clubs et ce fut une compétition très serrée entre eux durant toute la saison de pêche.

RESULTATS FINALS:

CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Trophée Or — Club de Conservation du Memephremagog
Trophée Argent — Club de Chasse et Pêche de Schefferville
Trophée Bronze — "Stanstead County Fish and Game Club"

CHAMPIONNAT DE DISTRICT

DISTRICT
1 — Club de Chasse et Pêche Stanley Roxton Pond
2 — L'Association de Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval Inc.
3 — Association de Chasse et Pêche Région Mont-Laurier
4 — Association Chasse et Pêche de Matane
5 — Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.
6 — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.
7 — Club de Pêche et de Chasse "Les Amis du Coin Viger"
8 — Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc.
9 — Association des Pêcheurs, St-Gabriel de Brandon
10 — Club de Chasse et Pêche Montmagny-L'Islet Inc.
11 — "Val d'Or — Bourlamaque Sportsmen's Club"

ASSOCIATION PRIVEE

"R.C.A.F. Station Moisie Fishing and Hunting Club"

CLUB PRIVE

Club "Aux Pierres"

OUTFITTER A.D.O.Q.

"Broadback River Fishing Camps"

2786 ENTREES EN 1961 — C'est un chiffre record et parmi ces enregistrements, nous relevons les plus belles prises de la saison:

Achigan à petite bouche — 6 lb 15½ onces. Rolland Marcotte — Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Incorporée.
Bar du St-Laurent — 15 lb 8 onces. Robert Tardif — Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc.
Brochet — 35 lb. Jerry St-Jean — Club de Pêche et Chasse Laurier.
Brochet maillé — 4 lb 9 onces. Ned Thompson — "Yamaska Conservation Association".
Doré — 15 lb 8 onces. Elie Bolduc — Association de Chasse et Pêche d'Amos.
Maskinongé — 45 lb 2 lb. Onésime Gosselin — Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.
Ouananiche — 11 lb 8½ onces. Carol Gagnon — Association Chasse et Pêche Lac St-Jean Roberval.
Perchaude — 2 lb 14 onces. Mme Joseph Tremblay — Club Amateur Chasse et Pêche Donnacona.
Saumon des eaux intérieures — 13 lb 13 onces. Bernard Beaudoin — Association de Chasse et Pêche de Lac Mégantic.
Truite arc-en-ciel — 10 lb 4 onces. Gilles Giroux — "Brome County Fish and Game Club".
Truite grise — 42 lb 6 onces. Floyd Ossenfort — "Chibourg-Chibi Lodge".
Truite Mouchetée — 9 lb 10 onces. I.M. Black — "Broadback River Fishing Camps".
Saumon de l'Atlantique — 37 lb. J.P. Sliger — "R.C.A.F. Fishing and Hunting Club Moisie Que."

LES TROPHEES ET PRIX EN ARGENT seront remis aux associations et clubs gagnants lors du banquet annuel de clôture du Congrès de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec Inc., lequel se tiendra à montréal en l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, samedi le 9 décembre.

POUR CE QUI EST DES PRIX ET DU TROPHEE aux gagnants du Clubs "A.D.O.Q.", ils seront remis lors du Congrès de l'Association des "Outfitters" du Québec au début de février à Québec.

C'EST L'OUVERTURE DU BONSPIEL MOLSON



C'est lundi soir dernier qu'avait lieu l'ouverture du bonspiel Molson, qui se déroulera toute la semaine sur les glaces du Club local, pour se terminer par la distribution des prix samedi soir prochain. Sur cette photo, nous remarquons, au centre, le commanditaire de cet événement le sportsman Fernand Roy entouré du président du Club M. Jean Tellier, du président du Comité du Curling M. François Doray, du représentant de la Brasserie Molson à Joliette M. Emile Mercier, de son fils Georges Roy ainsi que quelques-uns des participants à cette compétition sportive.
(Photo Louis Grypinich)

Réfrancisation à Crabtree

Grâce au travail intelligent de la Section locale de la St-Jean-Baptiste et au bel esprit de compréhension et de collaboration de M. Wellie Mallette, le Crabtree Bowling est devenu la Salle de Quilles de Crabtree et on remarque aussi que la liqueur Coca-Cola y est annoncée exclusivement en français.

Nous sommes heureux de souligner la chose et d'inviter nos lecteurs à imiter ce bel exemple de logique.

POUR LE "CONSOLATION" MAINTENANT



C'est maintenant au tour de l'équipe gagnante du "consolation" à affronter les cameras, ce qu'ils font d'ailleurs avec le "vrai sourire" et nous remarquons, première rangée: MM. Gilles Roy, le skip Maurice Gernay; Roger Robillard; Dr H. Desrosiers et Donald Jolley. Deuxième rangée Son Honneur le maire C.A. Roussin, Jos. Bérard; le député fédéral Ls-Joseph Pigeon, François Doray, Roger Cloutier et Aldéi Gagnon.

VAINQUEURS DU MAIN, BONSPIEL COOP



Dimanche dernier, avait lieu, la clôture du bonspiel de la Coop et l'équipe du skip et président du Comité du Curling François Doray l'a facilement emporté sur celle du skip Dr Sylvio Ferland. Sur la photo prise pour l'occasion nous remarquons, sur la première rangée toujours dans le même ordre: MM. Paul Biron; François Doray; Roger Robillard vendeur autorisé des produits pétrolifères pour la Coop; Gérard Laporte et Jimmy Trempe. Deuxième rangée: Son Honneur le maire C.A. Roussin; le président de la Coop M. J. Bérard, le député fédéral, M. Ls-Joseph Pigeon, le gérant de la Coop M. Roger Cloutier et M. Aldéi Gagnon, gérant de la division des pétroles pour la Coopérative Fédérée de Québec. (Photo Louis Grypinich)

Hockey Intercollégial

Première défaite du Séminaire de Joliette

Dimanche dernier, soit le 3 décembre, le club de hockey officiel du Séminaire de Joliette a joué sa première partie d'une série de douze joutes dans la ligue de hockey Intercollégiale. On sait que c'est la deuxième année que le Séminaire fait partie de cette ligue qui comprend sept clubs: Ste-Thérèse, Ste-Marie, Brébeuf, les Eudistes, Rigaud, St-Laurent et Joliette.

Dans sa première partie, Joliette a rendu visite au Séminaire de Ste-Thérèse. Ce club en était à sa troisième partie de l'année dans la série régulière.

Malgré la ténacité que nos porte-couleurs ont su montrer jusqu'à la fin, Ste-Thérèse a triomphé des nôtres 8 à 0.

Pendant toute la première période les deux clubs semblaient être presque d'égale force, sauf que les Joliettains avaient quelque peine à reprendre leur souffle, résultat d'un manque de pratique intensive. Le seul but du Ste-Thérèse compté dans cette première période a été enregistré par Dagenais. Dans ce premier engagement, Claude Boisvert, le gardien de buts de Joliette, a affiché une tenue admirable. Il a remarquablement arrêté 12 des 13 lancers reçus au cours de cette période. Malette, pour sa part, n'a reçu que 6 lancers.

Cependant, la deuxième a été fatale pour notre équipe. Ste-Thérèse y compta 5 de ses 8 points de la partie. Guénette et Lévesque se méritèrent chacun deux buts et St-André enregistra l'autre. Les Joliettains semblaient sombrer dans une profonde léthargie. Chaque joueur faisait de son mieux, mais la rondelle glissait entre les patins des nôtres sans que ceux-ci ne puissent l'atteindre. Dès que les nôtres réussissaient à pénétrer dans la zone adverse, ils semblaient chercher les filets sans pouvoir les trouver. Ils réussirent à lancer une seule fois sur le gardien du Ste-Thérèse, tandis que Boisvert a reçu 13 lancers.

A la troisième période, les porte-couleurs du Ste-Thérèse rencontrèrent plus de résistance. Nos joueurs, dans un effort suprême, repoussèrent assez brillamment les nombreuses tentatives des adversaires. Ste-Thérèse réussit cependant à enregistrer deux autres buts pour mener le total à 8 à 0. Grignon et Dagenais comptèrent ces deux derniers points de la partie.

Au cours de cette rencontre, 6 punitions ont été infligées aux joueurs du Ste-Thérèse et deux seulement aux nôtres. Le gardien de buts des Joliette, Boisvert, a reçu 49 lancers au cours de la joute, et Malette du Ste-Thérèse en a reçu 9.

Enfin, que reste-t-il à dire de cette joute si ce n'est que plusieurs causes sont à la base de la défaite de l'équipe du Séminaire de Joliette. Tout d'abord, c'était leur première partie que les nôtres jouaient. En plus, le football vient tout juste de se terminer et les joueurs n'ont pas pu accorder tout le temps nécessaire au bon fonctionnement du hockey. La plupart des autres clubs ont l'avantage d'avoir une aréna et de pouvoir pratiquer dès le mois de septembre: c'est le cas pour Ste-Thérèse.

Une autre cause qui n'en est pas la moindre, c'est le manque de supporteurs. Nous pouvons remédier à cela en venant encourager nos porte-couleurs dimanche prochain lorsqu'il recevront la visite des Eudistes. Cette partie se déroulera à l'arena à 2 heures. Nous espérons que vous vous ferez un devoir de venir encourager nos porte-couleurs.

Le Service de Publicité Sportive
par P.-A. Pichette.

L'organisation des Loisirs est en marche à St-Alexis

ST-ALEXIS — (SPECIAL) — Les premiers mots, seront pour remercier, au nom du Comité des Loisirs, ainsi qu'au nom de tous les jeunes sportifs de notre paroisse MM. Gérard Martin, Jacques Gauthier et Armand Locat qui ont permis la réalisation de travaux et d'amélioration à notre patinoire paroissiale. Un merci ira, de même, aux dirigeants et employés du Ministère de la Voirie provinciale pour le beau travail accompli.

Mardi dernier la première neige faisait son apparition, je ne doute pas que les jeunes ainsi que les adolescents ont grandement hâte de commencer à jouer au hockey. Des réparations ainsi que des améliorations ont été exécutées à la cabane sise sur le terrain de la patinoire. Merci à notre Comité des Loisirs pour tout le travail fait durant cette présente année. Et sur ce... à la prochaine.

Armand Roy

Autres nouvelles sportives: page 5

Le sport en vrac



par RENE LAPOINTE

La rencontre de football de l'année au pays, celle pour l'obtention de la coupe Grey est chose du passé, mais si ma mémoire est fidèle j'avais opté pour les Blue Bombers de Winnipeg, comme gagnants et pour une fois le tout s'est réalisé; peut-être puis-je maintenant poser à l'expert?... Fred Sutherland, le coach engagé par André Bolduc, pour diriger son équipe de ballon-balai trouve que quelques-uns de ses joueurs sont capricieux et qu'il faut s'y prendre de bien des façons, pour les diriger et obtenir le meilleur rendement possible; c'est ce à quoi doit s'attendre un coach d'équipe et il doit surtout voir à ce que l'entente regne en tout temps... De son côté, le jeune quilleur Jean-Paul Lafleur continue à faire la pluie et le beau temps, au programme de l'heure des Quilles, chaque dimanche après-midi à l'Académie de Quilles de Joliettte et dimanche prochain, il devra se surpasser car il aura un adversaire de taille à affronter en la personne de Doug Gilham... Le combat Archie Moore — Robert Cléroux a été contremandé de bonne heure, ce matin, (mardi) et je lisais ce soir dans un grand quotidien de la Métropole que les deux combattants étaient en grande forme pour leur rencontre; comme quoi il n'y a pas que les "p'tits journaux" qui peuvent être dans l'erreur... Dans les rencontres de la Ligue Senior, je ne me trompais pas en disant que le jeu est trop rude, car encore la semaine dernière il est arrivé un incident qui aurait pu avoir des conséquences graves... Heureusement que le type en question pourra reprendre son ouvrage, mais là se termineront peut-être ses activités sportives pour cette année et en disant ce à je ne veux nullement impliquer celui qui lui a appliqué la mise en échec... Des tournois de curling, il y en a à profusion de ce temps-ci et lors du tournoi de la Coop qui s'est déroulé la semaine dernière, il y a un "skip" qui doit être fier de l'avoir emporté dans le main-event et c'est François Doray; même si comme on le dit dans le langage du curling, il n'avait pas une équipe "paquetée"... Cette semaine, c'est le tournoi commandité par Fernand Roy, et se disputent pour quelques $500.00 en prix, 20 équipes masculines et 8 équipes féminines...Le tout se terminera samedi soir, alors que sera faite la distribution des prix aux heureux gagnants... Jacques Plante, d'après les commentateurs sportifs montréalais qui ont assisté à la joute de dimanche dernier à Chicago, a été la grande étoile de la victoire importante remportée aux dépens des Black Hawks de Chicago par le compte de 1 à 0; il aura au moins prouvé une fois qu'il est réellement de taille à rivaliser avec les Worsley et Bower, n'est-ce-pas André R... Marcel Bonin a subi des examens pour sa blessure à la main droite, espérons qu'il n'est pas trop sérieusement blessé et qu'il pourra continuer à s'aligner avec ses deux excellents copains de ligne, car à venir jusqu'à ce jour Marcel a connu son meilleur début de saison dans la Ligue... Vendredi et samedi prochains, se déroulera dans un grand hôtel de la Métropole, le congrès de la Fédération de Chasse et Pêche, là il va s'en raconter de bonnes; heureux tout de même, ceux qui pourront y assister... Sur ce bien à la prochaine et bonne santé.

Pourquoi faire tant de cas des goûts et des sentiments sensibles, lorsque par la foi l'on possède la réalité, c'est-à-dire Dieu Notre-Seigneur par la grâce et par la très sainte Eucharistie.

Foyer sobre
Foyer heureux



Tél. PL. 3-7245 Rés. PL. 3-9203

Gaby Denomme

MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
REPARATION GENERALE

430, rue St-Viateur Joliette, P. Q.

TOURNOI DES CHAMPIONS "DOW"

HAUT TRIPLE DE LA SEMAINE — $50 —

Jean-Guy Morin, St-Hyacinthe	**719**
MENEURS — SEMAINE FINISSANTS LE 25 NOV. 1961	
Québec, Denis Pichette	682
St-Jérôme, Marcel Paradis	673
Joliette, René Desrochers	**659**
Lachute, J.-B. Bélisle	650
Chicoutimi, Camille Breton	643
Granby, Gilles Robert	631
Sherbrooke, Alphonse Dubé	627
Lévis, Yves Pellerin	627
Farnham, Georges Girouard	615
La Tuque, Léopold Lortie	599
Baie Comeau, Michel Labarre	597
Valleyfield, Gaétan Fyfe	592
Hull, François Généreux	587
Trois-Rivières, Serge Beaudoin	585
St-Geo. de Beauce, M. Cadrin	582
Bourlamaque, R. Young	581
St-Jean, Conrad Couture	574
Dolbeau, J.-M. Roy	572
Magog, Hercule Bernard	571
Alma, Jean-Yves Lemay	571
Shawinigan, Geo. Duguay	566
Sorel, Gérard Daigle	561
Rivière-du-Loup, B. Michaud	560
Rimouski, Réal Desrosiers	557
Drummondville, G. Raymond	553
Amos, Dollard Dufresne	546
Thetford Mines, R. Dubois	540
St-Agathe, E. Letourneau	538
Mont-Laurier, J.-G. Durocher	535
Matane, Lionel Bouchard	504
Rouyn, Henri Levasseur	499
Chandler, Sylvio Beaudin	478
Sept-Iles, L. MacEachern	475

Ballon-balai à St-Jacques

Les Francs Copains ont disposé du club St-Lin au compte de 2 à 0, lundi le 27 novembre.

Résumé: Claude Dupuis par un lancer très dur à la 1ère période donna l'avance de 1 à 0 à St-Jacques. Quelques minutes plus tard P. Desjardins sur une passe de M Desroches, compta le 2e but des siens. Marcel Desrochers qui n'a donné aucune chance de compter au club adversaire par des arrêts difficiles à effectuer, ce qui fait à son crédit son 2e blanchissage d'affilée une autres partie a eu lieu le 4 décembre.

C. Sincerny

St-Félix-de-Valois

(D.N.C.) — NOUVELLES D'HAITI: — Je crois que les amis, parents et bienfaiteurs de Mlle Odély Rondeau, Oblate Missionnaire à Haiti seraient intéressés d'apprendre ce qui se passe dans ce pays lointain, tout particulièrement dans la Mission où Mlle Rondeau donne tout le dévouement dont elle est capable. Premièrement, je dois dire que Mlle Odély est la fille de M. et Mme Philibert Rondeau de St-Félix et nièce de MM. les abbés Clovis et Georges Rondeau. Je vous donnerai ci-dessous un résumé de la lettre qu'elle a envoyée. "Mes premiers mots seront tout d'abord de remerciements pour votre générosité et la franche et cordiale sympathie que vous m'avez manifestées avant mon départ pour Haiti. Tous les jours je fais monter vers Dieu une prière spéciale à vos intentions. Et je remercie aussi ceux qui ont pu se rendre à mon départ à Dorval. Voici le trajet parcouru pour se rendre jusqu'ici: 9 h. 15 p.m. Départ de Dorval pour arriver à New York sous la pluie à 11 h. 15. 12 h. 00 Départ de New York pour arriver à San Juan, Porto Rico à 7 h. 30. Ici, on nous fait quelques difficultés avant de permettre notre entrée en Haiti. Après quelques démarches au Consulat, nous arrivons de "justesse" pour une nouvelle envolée... l'avion était sur son départ! Il est 11 h. 15 a.m. 12 h. 30 Escale à Trujillo en République Dominicaine et départ à 1 h. 30 pour arriver à Port-au-Prince à 3 h. 15 p.m. Nous sommes 4 nouvelles missionnaires, vous comprenez que nos compagnes d'Haiti nous accueillent chaleureusement. Ce baptême de l'air m'a été très agréable et je qualifie ce voyage de "merveilleux"! Durant les 9 jours passés à Port-au-Prince j'ai eu l'occasion de visiter cette ville très populeuse, où les gens circulent librement dans les rues, sans se soucier des autos. C'est ce qui explique l'absence de "stop" et de "feux de circulation". Au point de vue panoramique, la capitale est superbe. Assise sur le bord de la mer ses habitations se dressent jusque dans le flanc de la montagne qu'on appelle "Morne Hôpital". De superbes maisons, celles des riches, sont entourées d'une quantité de piteuses "cailles" qui sont celles des pauvres. Ce contraste nous frappe particulièrement. Le 30 septembre, je quittais Port-au-Prince, pour me rendre aux Cayes, au sud de l'île. Au départ, ma compagne haitienne me dit "Il faut prier pour ne pas avoir de panne". Le voyage s'effectue sans difficulté et 8 heures après la camionnette nous laissait devant notre maison de la ville des Cayes. Ici, les Oblates habitent à La Savane, au bord de la mer; quartier très pauvre où les gens connaissent la véritable misère! J'ai eu l'occasion de visiter en accompagnant une Oblate du service social, dans ses courses apostoliques. Les maisons sont faites de terre, recouvertes de paille ou de feuilles de bananiers. A l'intérieur, rarement un lit, le plus souvent une natte étendue sur le sol, sert de lit. Il n'y a pas ou très peu de meubles. Le peu de lingerie est empilé dans un coin ou étendu sur une corde. Leurs maigres repas sont cuits dehors. En octobre il y a beaucoup de pluie "sans arrêt pendant 5 jours et nuits" alors plusieurs ont connu les affres de la faim car ils ne pouvaient préparer aucun repas dehors et personne ne peut se faire de réserve car ils n'ont pas de frigidaire. On se sent presque gêné de prendre un bon repas après avoir coudoyé tant de misères. J'ai travaillé pendant 2 semaines au Centre Catholique des Cayes. Il s'agit là d'une librairie, imprimerie. Et puis, j'ai reçu une obédience pour Laborde, village situé à environ 10 milles des Cayes. Je m'y rends en jeep avec le Rév. Père Curé de l'endroit. Les pluies ont bouleversé la route et à un certain moment c'est un tour de force que d'y passer. Notre maison de Laborde est siuée à côté de l'église; elle est faite, de ciment. D'un large balcon couvert, on peut admirer la belle nature, haitienne, montagnes non loin de nous, palmiers, cocotiers, bananiers, fleurs sauvages, sans oublier le chaud et ardent soleil et même la lune qui éclaire tout notre deuxième étage. L'école est construite derrière la maison. Nous avons 3 classes. Actuellement, 75 élèves viennent régulièrement d'autres s'inscriront au cours de novembre. Comme on est à la campagne, les enfants viennent de loin; certains mettent une heure pour se rendre à l'école et ils ne peuvent donc aller dîner à la maison. Pour leur repas, ils se contentent d'un petit morceau de pain ou d'un bout de canne à sucre. En réalité, ils ne prennent qu'un repas par jour, c'est le soir au retour de l'école. Nous espérons pouvoir organiser une cantine scolaire, ce qui permettrait à ces petits de prendre un dîner convenable. N.D.L.R.: Quand on voit tout le gaspillage qui se fait dans nos écoles et ailleurs par nos enfants, ça inspire vraiment la piété." Pour le moment, mes élèves ne parlent pas français et moi, je ne sais encore que quelques mots créoles!... Croyez-le ou non, nous comprenons quand même assez bien. L'action de l'Esprit-Saint est manifeste. Le champ d'apostolat est immense en Haiti. Nous nous occupons de divers groupements, tels: Le Légion de Marie, les Cadettes, la Croisade les dimanches et jours de fête, nous réunissons les jeunes de la paroisse pour leur fournir des divertissements: danses de folklore, jeux de balles, ballons, etc. Nous préparons le chant de la messe de minuit avec une petite chorale formée de belles voix, parmi ces jeunes. Nous sommes 3 Oblates à Laborde, une haitienne et deux canadiennes. Nous sommes, toutes les trois, heureuses de servir Celui pour qui nous avons tout quitté. Je vous reviendrai plus tard avec un autre courrier, si cela peut vous intéresser. Vous m'avez assez prouvé votre intérêt à la cause missionnaire que je serai toujours heureuse de vous faire part de mes activités .C'est grâce à vous tous que j'ai été capable de poursuivre mes préparatifs de départ et je vous en demeurerai reconnaissante. A ceux qui m'ont demandé comment faire parvenir leurs offrandes, je dois vous dire qu'il est préférable de ne pas m'envoyer d'argent directement. Une de mes compagnes Oblate s'occupe spécialement de nous les faire parvenir; vous pourrez donc, sans crainte de perte, les envoyer à "Mlle Marie-Anne Richard, o.m.m.i. 20, rue du Sanctuaire, Cap de la Madeleine, P.Q. en spécifiant toujours que c'est pour "Odély Rondeau et tout sera pour le mieux et se rendra bien jusqu'ici. Merci à vous tous qui êtes missionnaires par vos aumônes, je deviens votre bras d'extansion pour porter à votre place l'enseignement de l'évangile et pour faire connaitre et aimer le Christ.

Odély Rondeau, O.M.M.I.
Casier Postal 21,
Les Cayes,
Haïti, (W.I.)

ELECTION DE MARGUILLIER: — Après la grand' messe, vendredi, le jour de l'Immaculée-Conception, assemblée des marguilliers pour l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Emile Benny sortant de charge.

DIME: — La dîme est payable d'octobre à octobre. Jusqu'à date, environ 20% des paroissiens ont payé leur dîme. Les autres sont invités à le faire le plus tôt possible.

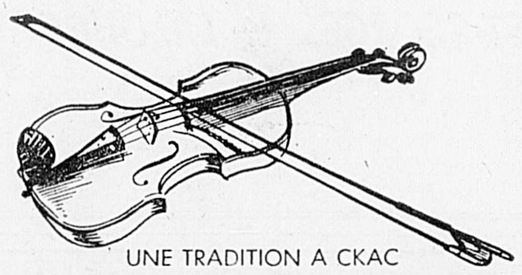
MARIAGE FORGET ET LONGPRE: — Samedi le 9 décembre à 10 heures en l'église paroissiale aura lieu le mariage de Roger Forget fils de M. Victor Forget de feu Mme Forget avec Mlle Thérèse Longpré fille de feu Albert Longpré et de Mme Longpré. Nos meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.

LES DAMES RURALES: — La partie de cartes organisée par les Dames Rurales a remporté un éclatant succès. La salle était remplie à pleine capacité, l'enthousiasme était à son comble, les cadeaux étaient nombreux et variés et comme d'habitude il y eut des chanceux et des pas chanceux mais tout le monde a aimé sa veillée. Le présidente Mme Jean-Paul Desrosiers et les membres du Conseil des Dames Rurales remercient sincèrement tous les généreux donateurs de cadeaux, tous ceux et celles qui ont bien voulu assister à leur partie de cartes et enfin tout ceux et celles qui de près ou de loin ont prêté leur concours. Félicitations à tous les gagnants et gagnantes. Pour ceux et celles qui ont pris des billets de tirage sur la magnifique couverte tissée par les Fermières, et qui n'étaient pas à la veillée, il nous fait plaisir de féliciter M. André Houde, fils de M. et Mme Joseph Houde du rang Castle Hill qui a été l'heureux gagnant. Un rapport plus détaillé paraitra dans ce courrier la semaine prochaine.

SOIREE LACORDAIRE: — Dimanche soir prochain à 8 heures à la salle paroissiale aura lieu la soirée mensuelle Lacordaire qui sera très intéressante pour tous. Nous procéderons à l'élection de notre exécutif pour l'année 1962. Que chaque Jeanne d'Arc et Lacordaire de la paroisse se fasse un devoir d'être présent. Il nous ferait également plaisir de compter aussi sur ceux qui ne viennent pas souvent aux réunions; ils pourraient s'intéresser et se renseigner davantage sur la marche de leur association dans la paroisse, et en même temps nous serions plus nombreux pour choisir ceux qui sont les mieux qualifiés pour prendre les responsabilités du mouvement Lacordaire. Après les élections, il y aura danses du bon vieux temps chants, etc. Bienvenues à tous.

ACTIVITES DE LA J.R.C.: — Jeudi le 14 décembre à la salle paroissiale aura lieu une soirée récréative organisée par la J.R.C. Il y aura danses aux accords entrainants d'un orchestre renommé, jeux de société, chants, etc. Tous les jeunes de 16 à 30 ans sont cordialement invités. A cette occasion, un billet sera tiré au sort provenant de la vente du Monde Rural et le gagnant ou gagnante se verra attribuer le montant de $15.00. L'entrée est gratuite et il y a de nombreux cadeaux. Les jeunes en bas de 16 ans ne seront pas acceptés à cette veillée.

Votre coeur ô Marie, a été le miroir où se sont réfléchis les traits du coeur de votre Fils.



UNE TRADITION A CKAC
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK

Les cordes en vedette

avec **Tossy Spivakovsky, le violoniste invité**

Tous les samedis soirs, CKAC a le plaisir de présenter à ses nombreux auditeurs mélomanes un concert de musique classique provenant directement de Carnegie Hall, avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de New-York sous la direction permanente de Léonard Bernstein. Ce concert hebdomadaire est entendu à l'antenne de CKAC de 8 h. 30 à 10 h. 30 p.m.

Joseph Krips

Samedi soir prochain, le chef d'orchestre invité sera encore une fois, Josef Krips qui fêtait cette semaine son quarantième anniversaire comme chef d'orchestre. En effet, M. Krips a fait ses débuts comme chef d'orchestre à Venne, le 4 décembre 1921.

Soliste invité

Le violoniste de réputation internationale, Tossy Spivakovsky sera le soliste invité samedi prochain avec la Philharmonique, alors qu'il exécutera le Concerto pour violon en Ré majeur, Opus 77 de Brahms. Les connaisseurs remarqueront que ce concerto de Brahms est similaire au concerto en Ré majeur de Beethoven.

Arthur Honegger

La première au programme, samedi soir prochain sera cependant la Symphonie No 2 pour Cordes de Honegger, qui est d'origine suisse mais a vécu en France et est considéré comme un compositeur français. Arthur Honegger est né au Havre en 1892. Les mélomanes se rappeleront quelques oeuvres célèbres de Honegger dont "Le Roi David" et "Jeanne d'Arc au Bucher" qui sont considérées comme les deux pierres angulaires de son art. Arthur Honegger fut le premier à traiter musicalement des sujets d'actualité avec, notamment :"Pacific 231" et "Rugby" qui sont aujourd'hui célèbres. Le compositeur prolifique qu'est Honegger a également écrit des oeuvres pour la radio et le cinéma. Il fit également partie du fameux Groupe des Six, devenu célèbre dans le monde entier et qui comptait également parmi ses membres des compositeurs tels que: Darius Milhaud et Francis Poulenc.

Suite de "l'oiseau bleu"

La dernière oeuvre présentée au programme sera la suite de l'Oiseau de Feu" de Stravinsky, une musique très colorée appartenant à l'ambiance slave, mystique et proche de la terre. Cette suite pour ballet date de la première époque, celle des créations les plus marquantes d'Igor Stravinsky.

Le prochain concert de CKAC, samedi soir le 16 décembre sera consacré à Lukas Foss et Beethoven alors que la Chorale de Westminster, sous la direction de Warren Martin, sera l'invitée.

Les concerts du samedi soir sont radiodiffusés de 8 h. 30 à 10 h. 30 à l'antenne de CKAC, bien entendu, 50,000 watts le jour et le soir, 73 au cadran.

THE SHELL OIL COMPANY
of Canada Limited

Vos moteurs de camion tracteur ou machines agricoles marcheront mieux avec l'essence Shell avec TCP

Le TCP de l'essence Shell neutralise les effets des dépôts nocifs qui se forment dans les moteurs .... assouplit leur fonctionnement, contribue à leur rendre leur puissance perdue. Chaque dollar vous conduit plus loin avec Shell!

*Marque déposée de cet unique additif de l'essence mis au point par le service de recherches Shell; breveté en 1955

Pour obtenir une livraison rapide et sûre téléphoner 839-2672

REAL TOURANGEAU
TEL. 839-2672 STE-JULIENNE, P.Q.

a le plaisir d'annoncer la nomination de

Réal Tourangeau

comme

VENDEUR AUX DETAILLANTS

pour la gazoline, l'huile à chauffage et les produits pour toutes machineries de la ferme

M. Réal Tourangeau

SERA UN DISTRIBUTEUR DE

STE-JULIENNE ET LES ENVIRONS

Pour un service rapide pour tous les produits SHELL

s'adresser à

M. Réal Tourangeau
TEL. 839-2672
Sainte-Julienne, P.Q.

Ronronnez



tout l'hiver grâce au nouveau service d'huile à chauffage Shell

chaleur-éclair

- Chauffage impeccable
- Plein toujours refait

REAL TOURANGEAU
Tél. 839-2672, Ste-Julienne, P.Q.

HUILES A CHAUFFAGE

ST-COME

(D.N.C.) — BAPTEMES: — Le 6 novembre a été baptisé Joseph, Benoit, Dominique, fils de M. et Mme Pierre Venne. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Venne, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 novembre a été baptisé Joseph, Sylvain, Bruno, Alcide, enfant de M. et Mme Henri Racine. Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Gagné oncle et tante de l'enfant.

Le 23 novembre Joseph, Eugène, Sylvain, enfant de M. et Mme Maurice Gaudet. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Venne de Rawdon, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 novembre Joseph, Gérald, Guy, enfant de M. et Mme Germain Mireault. Parrain et marraine: M. Gérald Grégoire et Lucille Savignac de Montréal.

Le 25 novembre Joseph, Lucien, Serge né à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette et enfant de M. et Mme Roger Bordeleau. Parrain et marraine: M. Lucien Laforest et Nicole Malouin de Joliette.

LA STE-CATHERINE: — Les membres de deux mouvements des mieux organisés, la J.E.C. et l'U.C.F.R. ont tenu à souligner cette fête par diverses démonstrations extérieures, des plus intéressantes. Les élèves de l'école Notre-Dame des l'Assomption ont rempli le programme suggéré dans leur manuel de Jécistes en mettant sur pied un poste de télévision où elles présentaient une émission conçue pour les jeunes et dont les filles rêvaient; de même qu'une parade de chansons étudiantes. Ce fut simple, court, mais très bien réalisé. Les dames rurales ont également organisé une magnifique soirée à laquelle tous les paroissiens étaient invités. Bingo, tirage, danses furent les attractions très appréciées de tous. Remerciements à tous ceux et celles qui ont collaboré à faire de la Ste-Catherine une fête des plus agréables pour tous.

PROMPT RETABLISSEMENT: — Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Paul Lachapelle et à Mme Arvin Mailloux hospitalisés à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

REMERCIEMENTS: — Nous tenons à remercier les garçons du collège qui sous l'habile direction de leur professeur M. Jean Lemieux, ont préparé encore cette année la patinoire paroissiale où iront s'ébattre au grand air petits et grands.

ST-IGNACE DE LOYOLA

D.N.C. — MARIAGES — Le 25 novembre M. Lorenzo Corriveau, fils de M. et Mme Aquilas Corriveau, de St-Anaclet, de Rimouski a épousé Mlle Ghislaine Ethier, fille de M. et Mme Lucien Ethier (Esther Chevalier) de notre paroisse. Après la cérémonie religieuse, il y eut réunion de famille et l'heureux couple partit en voyage.

Le 2 décembre M. Jean Turcotte, membre de la RCAF, fils de M. et Mme Henri Turcotte (Lucie Branconnier) de Berthier a épousé Mlle Colette Bergeron, fille de M. et Mme Joseph Bergeron (Marie-Ange Guertin) de notre paroisse.

Les deux pères servaient de témoins aux époux. Nos meilleurs voeux de bonheur

NAISSANCE — Le 28 novembre a été baptisée Agnès, Marie, Madeleine, fille de M. et Mme Jérôme Gadoury (Louisette Courchesne). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Philippe Courchesne (Madeleine Dandonneau).

ST-NORBERT

D.N.C. — PRET D'HONNEUR — A la suite d'une pressante invitation faite au prône par M. le curé, plusieurs personnes ont accepté bénévolement de passer pour le Prêt d'Honneur. La collecte a rapporté $115.00.

Nos sincères remerciements vont à ces gens dévoués et à tous ceux, qui comprenant bien leur devoir de citoyen ont contribué à cette campagne.

FETE DE NOEL — Le mois de décembre nous rapproche de la grande fête de Noel. Nos chantres ont commencé les exercices de chant chaque semaine pour préparer une belle messe de minuit. Cette année encore les enfants de nos écoles exécuteront de leurs voix candides de magnifiques chants de Noel.

Redoublons de ferveur durant ce temps de l'Avent et comme l'Eglise nous y invite préparons les voies au Messie, redressons les chemins tortueux, mettons dans nos âmes l'amour de Dieu et du prochain et nous mériterons cette bénédiction du ciel. Paix aux hommes de bonne volonté.

Sans l'Eucharistie, que la terre serait vide! que le temple serait désert! que l'âme serait froide! que le coeur serait isolé!

Foyer sobre
Foyer heureux



Petites Annonces

A VENDRE

● **A VENDRE**
1 lac de 1½ x 5 arpents avec 125 arpents de terre; pour faire environ 500 lots pour camps d'été. Un des plus beaux sites du nord à 2 arpents de la Route Nationale. Vraie aubaine. Paroisse St-Côme. S'adresser à P.-E. Desrochers, 769, Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

● **A VENDRE**
Automobile 58, en parfaite condition, un seul propriétaire, garantie. S'adresser, Tél. PL. 6-2796.

● **AUTOS A VENDRE**
Ford 52, automatique, 4 portes Renault Dauphine 58, 4 portes. Tous les deux très propres, mécanique A-1. Prix réduits, faut voir. S'adresser 627, rue Querbes, Joliette, Tél. PL. 6-4877.

● **A VENDRE**
1 maison, 2 logis de 4 app., chacun; fini Stucco avec balcon fer forgé, bâtie depuis 13 ans, coin de rue y inclus un terrain à bâtir, asphalte sur 2 côtés et trottoirs entièrement payés; au prix de $6,800.00 pour du comptant. S'adresser à P.-E. Desrochers, 769, Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

● **TAURES A VENDRE**
2 taures à vendre, demi-sang Ayrshire 2 ans et demi, vêlant le printemps prochain, provenant de l'insémination artificielle et d'un troupeau exempt de brucellose. S'adresser à Emile Ricard, St-Alexis, Tél. 839-2425.

● **A VENDRE**
1 carrière de gravier de toute première qualité, près de la grande route, environ 65 arpents, 3 de large par 22 arpents. Vraie aubaine, tout près de la Standard Lime, à Notre-Dame de Lourdes. S'adresser à P.-E. Desrochers, 769, Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

MALO
Monuments
Inscriptions et nettoyages
— S'adresser à —
411, ST-PIERRE SUD
(près du cimetière)
Tél. PL. 6-6980, Joliette

A VENDRE

● **A VENDRE**
Monarch 57 et Ford 55 en parfait ordre. S'adresser: Ronald Lajeunesse, Ste-Mélanie, Tél. 889-2202.

● **A VENDRE A ST-SULPICE**
Pontiac 57, de luxe, turquoise et blanc, tout équipé, en parfait ordre. S'adresser Roger Archambault, 1295, St-Sulpice, Tél. TE. 7-2196.

● **A VENDRE A L'EPIPHANIE**
Maison presque neuve, 8 pièces et chambre de bain. Sur terrain de 60 x 280. S'adresser à 101, rue Charpentier, L'Epiphanie.

● **EPICERIE-LICENCIEE A VENDRE**
Rue Ste-Anne, paroisse Cathédrale, grosse clientèle. Prix $4,500.00 comptant. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
75 cordes de bois franc, 12 pces, pour chauffage. S'adresser M. Wilfrid Goyette, St-Paul de Joliette, Tél. PL. 3-3641.

● **A VENDRE**
Propriété commerciale rue St-Charles Borromée nord, 6 appartements, pouvant servir pour bureau. S'adresser à 525, St-Chs-Borromée nord, Tél. PL. 6-4950.

● **A VENDRE**
Poulettes de 4½ mois et fournaise émaillée brun, chauffant bois et charbon. S'adresser Tél. 839-2466.

● **A VENDRE**
Propriété avec trois logements et commerce: avenir pour boucherie. Aussi propriété avec maison de six pièces. Bel emplacement pour motel ou camps. S'adresser à Henri Prieur, Ste-Julienne, Tél. 839-9032.

● **A VENDRE**
1 fournaise "Coleman" un an d'usure, presque neuve, bonne pour chauffer de 5 à 6 appartements, aussi un radiateur à l'eau chaude de marque "Roy". S'adresser Léo Beaucage, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-3361.

● **MAISON A VENDRE $1,000.00 COMPTANT**
Rue Gouin, voisin de l'hôpital, 2 logis rapportant $1,020.00 annuellement, la maison se paie par ses revenus. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354 Joliette.

BERNARD BEAUDOIN
421, de Lanaudière PL. 3-9313 — Rés. 1095, St-Louis PL. 6-6664
JOLIETTE, QUE.
Agent des Mutuelles de l'U.C.C.
Vie - Incendie - Automobile - Divers
Joliette, Lanoraie, Lavaltrie, St-Thomas et St-Paul

- Spécial -
PRELART EN COUPON, valeur $1.00 pour 59¢
TUILE DE CAOUTCHOUC, second à 17¢ ch.
SPECIAL INCRUSTE, valeur $2.00 pour $1.39
TUILE, 9 x 9, second à 7½¢
PRELART BATTLESHIP, Grade A, ayant déjà servi pour 75¢ la vg.
PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS
G. DION
PRELART — 119, PLACE BOURGET NORD
(voisin de la Prison, Joliette)

BUREAU D'IMMEUBLES
OMER FRENETTE
434, Manseau Tél. PL. 3-9392 Joliette
Prix exigé par le vendeur, nous ne prenons aucun surplus du prix de vente.
Vente, Achat, Administration, Location
RICHMOND TRUDEAU, Représentant

A VENDRE

● **A VENDRE**
Boulangerie-pâtisserie. S'adresser à 242, sud St-Barthélemy, Joliette, PL. 6-6447.

● **MAISON A VENDRE**
4 logis modernes, Christ-Roi, rapportant $2,400.00 par année; prix $17,000.00 dont $5,000.00 comptant, balance à votre discrétion. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
100 tonnes de foin, de trèfle et mil, faits en très bonne condition. S'adresser Auguste Laporte, St-Norbert, Tél. TE. 6-3463.

● **A VENDRE**
Pontiac 8, parisienne 59, automatique, 17,000 milles, vrai millage, couleur blanche, très propre, vraie aubaine, cause de mortalité. S'adresser Mme Napoléon Landry, 2580, d'Iberville, Montréal, Tél. 525-1057.

● **A VENDRE**
Un mobilier de salle à dîner en noyer, en parfait état. S'adresser 753, rue St-Louis, Joliette.

● **A VENDRE**
1 fournaise de plancher "Coleman", et réservoir d'huile, 200 *gallons, neuf. S'adresser Mme* Léopold Marcil, St-Jean-de-Matha.

● **A VENDRE**
1 poêle "Castel" Bélanger à l'huile et à l'électricité, peu usagé, sera vendu à un prix des plus accommodants. S'adresser à M. Rolland Simard, 68, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne des Plaines, Co. Terrebonne. Tél. NO. 5-9625.

● **A VENDRE**
Maison à vendre ou à échanger avec 3 arpents de terre, à environ 2 milles du village de St-Jacques, sur la grand'route. S'adresser Médéric Sansregret, 557, Notre-Dame, Joliette.

● **A VENDRE**
Télévision neuve, Admiral et Fleetwood, 21 pouces, de table $239.00, service par technicien pour trois mois inclus, Réfrigérateur 11 pds cubes Admiral, Norge, L'Islet, $269.00, aussi meubles neufs à prix très bas. Chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852. le soir PL. 6-6614.

● **A VENDRE**
Repasseuse électrique pratiquement neuve. S'adresser à Eusèbe Dufault Restaurant "L'Ami du Passant", Ste-Julienne, P. Q.

● **EPICERIE-LICENCIEE A VENDRE**
Rue St-Charles, Christ-Roi, un des plus gros débits de bière de Joliette, avec logis à même. Prix très bas. Conditions faciles si désirées. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
1 fournaise (qui se pose sous le plancher) modèle Coleman. Peu usagée et en parfait état, ainsi qu'un poêle à bois, garanti. S'adresser: Roland Guilbault, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-3176.

● **A VENDRE A L'EPIPHANIE**
1 maison en brique et pierre, 5 appartements, chauffage central, garage, aussi 1 sticker 8", 4 têtes, 1 planeur, scies à ruban, etc., etc. S'adresser Tél. L'Epiphanie, 832-2429.

● **A VENDRE**
Bois de charpente et planches usagées en très bonne condition, à vendre $25.00 le 1000 pieds. Egalement à vendre bardeaux d'amiante et papier brique. S'adresser: Maurice Larivière, 116 avenue Bohémier, St-Henri de Mascouche, tél. GR. 4-2228.

● **AMEUBLEMENT A VENDRE**
2 sets de chambre complets, 1 set de boudoir, set de salon, 1 chaufferette électrique, 1 poêle combiné, huile et électricité, de marque "Enterprise". S'adresser M. Adrien Allard, St-Alexis, Co. Montcalm, tél. 839-3050.

● **A LANORAIE**
Maison à vendre, conditions faciles, 5 pièces, chauffage central. S'adresser à M. Georges Cuerrier, 28, Arpin, Tél. TUlipe 7-2291.

DIVERS

● **ATTENTION**
Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, Drills électriques, Starteurs, générateurs. Service rapide par des experts, Joliette Motor Works Ltd, 232, St-Joseph, Tél. PL. 6-4810.

● **JOLIETTE TELEVISION SERVICE**
Réparation générale sur toutes marques. Estimation sur demande. Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614.

● **ATTENTION!**
Feux d'hiver, pour toute réparation et nettoyage de fournaise ou poêle nous parcourons 30 milles à la ronde. Fernand Martin, service de brûleur à l'huile, 29, rue Dupont, St-Paul, Tél. PL. 6-2555.

DIVERS

● **DEMANDE**
On demande cuisiniers ou cuisinières d'expérience à plein temps ou temps partiel, ainsi que serveuses de tables, au Restaurant "Evangéline" à St-Jacques. S'adresser à M. Clément Beaudoin, St-Jacques, Tél. 839-3213.

● **MACHINE A COUDRE**
Réparation de la machine à coudre SINGER et de toutes marques par Délisle et Fils, mécaniciens. — Machines à coudre neuves et reconditionnées. Toutes les pièces de rechange. — Remarquable assortiment de montures pour encadrements, 360, Notre-Dame. Tél. PL. 6-6363.

● **REPARATION MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER**
Achat, Vente, Location. Echange. Machines neuves et reconditionnées. Réparation à domicile, Henri Lucas, 370, Manseau, Tél. PL 3-7114, Joliette, Qué.

● **COMMERCE PROFITABLE EN 1962!**
Vendez dans votre voisinage utilités pour la maison et la ferme, cosmétiques, épices, vitamines, etc. Commission, boni, 30 jours d'essai. Pas de chômage pour nos détaillants. Produits FAMILEX, Dept. D 5, 1600 Délorimier, Montréal.

● **SERVICE DE TELEVISION ET VENTE**
Des experts en technique à votre service, 30 jours de garantie sur ouvrage chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614.

● **MESDAMES, MESDEMOISELLES**
Régine de France a besoin de vous pour la vente d'un produit de toilette réputé. Faites de 10 à 25 dollars par jour. Pas de territoire, vendez partout. Adressez-vous à 1171, Notre-Dame, Joliette.

● **LANORAIE**
Boucherie avec équipement moderne à vendre, bonnes conditions. S'informer à 33 rue Joliette (ancienne boucherie de M. Pascal Perreault.

● **MEUBLES DE SECONDE MAIN ET NEUFS**
Comprenant set de cuisine chromé, bureaux, poêle à bois, poêle électrique 220 volts, set de chambre complet, télévisions, réfrigérateurs, laveuses, etc. Nous ne refusons pas d'offre raisonnable chez Gaston Daher Inc. 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852.

Antoine Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. PL 3-5454
140, ST-CHS-BORROMEE SUD

René et Gérard CHARBONNEAU
Architectes
6260, Côte des Neiges
Tél. RE. 8-1669 MONTREAL

DIVERS

● **PERDU**
Perdu le 1er décembre vers 6 heures du matin, de Joliette à Repentigny, un pneu 1000-20, 12 plis nylon avec le "ring". Récompense promise. S'adresser à Emile Bellehumeur, 205, Salaberry, Tél. PL. 3-5560, Joliette.

● **SERVANTE DEMANDEE**
emploi permanent libre tous les soirs et tous les dimanches, bon salaire, devra coucher chez elle. S'adresser 1160, ave du Parc Joliette, Tél. PL. 6-6827.

● **CHIEN PERDU**
Chien "berger-allemand", perdu le 30 novembre, âgé de 3 ans, répondant au nom de Rex. Récompense promise. S'adresser Mme R. Dibble, Ste-Julienne.

● **HOMMES DEMANDES**
Position permanente, gros revenu, ouvrage dans les régions de Joliette et Trois-Rivières. Pour information de 7 à 9 h. p.m. au 1145 De Lanaudière, Joliette.

● **A VENDRE**
Belle grosse vache Holstein, passée à l'épreuve du sang, de 7 ans, vêlée le 22 novembre. S'adresser J.-C. Lapierre, 5e Rang, St-Ambroise, Tél. PL. 3-3166.

A LOUER

● **A LOUER**
Maison de 5 appartements, dans le rang Visitation à 3 milles de Joliette. S'adresser Jérémie Chaput, 730, De Lanaudière, Joliette, Tél. 3-5640.

● **A LOUER**
Garage pour l'hiver, chauffé, de la place pour trois automobiles. S'adresser 27, Gauthier, Joliette, Tél. PL. 6-4677.

● **A VENDRE OU A LOUER**
1 maison, 2 logements, 1 logis de 4 app., et l'autre de cinq, système de chauffage avec cave en ciment, aussi 1 garage. La maison est recommandable à tous points de vue. Condition accommodante. Cette maison est située à 54, rue Théberge, Terrebonne. S'adresser à M. Alcide Labelle, No 1899, Côte Terrebonne, Tél. NO 6-8023.

Le Père Noël arrive chez Lionel Crépeau meubles

C'est en effet vendredi matin prochain, soit le 8 décembre, que le Père Noel fera son entrée dans notre Ville, pour se rendre chez Lionel Crépeau Meubles, à 110, Bourget nord.

La parade se formera au Séminaire de Joliette, pour se diriger dans les principals rues du centre de la ville et finalement se terminer au magasin Crépeau.

Le légendaire bonhomme recevra tous les enfants accompagnés de leurs parents, tous les jours à compter du 8 jusqu'au 16 décembre inclusivement et remettra à chacun d'eux un cadeau souvenir.

MANTEAUX

Marlene
UN SEUL BAS PRIX
Chapeaux de vraie fourrure, dans les teintes: vert, blanc, noir, naturel, castor, beige et or. Spécial $4.98
Vêtements de sport
Sacoches - Chapeaux
ROBES
MARLENE FASHION SHOP, 346, Notre-Dame, Joliette

AVIS
Jos. Sansoucy, le plus grand magasin de tissus à la verge de tout le comté, est maintenant situé au coin des rues Notre-Dame et St-Charles avec les prix les plus bas de Joliette.

SERVICES D'IMMEUBLES
LES PLUS COMPLETS DE LA REGION
★VENTE ★ACHAT
★HYPOTHEQUES ★ECHANGE
Roger Laplante, Rés. 581-3267
Jean Lalonde, Rés. 581-4627
LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC.
215 NOTRE-DAME, REPENTIGNY
Tél. 581-5510

Centre Médical
436, rue Queen, Rawdon, P.Q.
DR J.-A. COUPAL, M.D.
TE. 4-2304
DR B. BAILEY, M.D.
TE. 4-2404
DR Y. CANTIN, D.D.S.
TE. 4-2375
Tél. TE. 4-2304

MEME ABSENT, SOYEZ PRESENT PAR VOTRE PHOTO
STUDIO JEAN MARCOTTE
95, rue St-Paul PL. 3-7055
Joliette

Tentative de vol ratée

Jeudi dernier vers huit heures du soir, un employé de la Maison Roy et Frères, embouteilleurs de Coca-Cola, passant devant les bureaux rue Montcalm, crut découvrir une allure louche chez deux jeunes gens arrêtés devant l'immeuble. Il fit mine de ne pas les voir, continua sa route vers la rue St-Antoine mais revint sur ses pas et cette fois, il constata que les deux maraudeurs étaient entrés dans la cour arrière de l'Immeuble. L'employé courut au restaurant O'Rourke et de là appela la police. Les constables Rivest et Brien qui patrouillaient tout près furent vite sur les lieux et avec l'aide de l'employé, ils localisèrent les deux jeunes gens qui de fait, après avoir brisé un carreau, s'étaient introduits à l'intérieur de chez Roy et Frères. Deux autres policiers furent appelés et en quelques minutes nos deux jeunes intrus étaient capturés et conduits au poste. Ils devaient plus tard comparaître sous l'accusation de tentative de vol avec effraction. Il parait que ces deux individus qui habiteraient à l'extérieur de Joliette, seraient à peine âgés de 18 ou 19 ans auraient déjà quelques vols à leur crédit.

Jeunesse sobre
Jeunesse forte

Vente spéciale
FIL blanc ou noir, no 40, 200 vgs, .10 le rouleau
FIL DE COULEUR, .05 le r. 6 rouleaux pour .25
ROULEAUX de 1000 vgs, blanc ou noir, 36-40-50 .39 le rouleau
SACS DE RETAILLES pour couvre-pieds en cotonnade .25 le sac
FLANELLETTE imprimée, .35 la vg., 3 vgs pour $1.00
CHEMISE en flanellette carreautée, pour hommes gr. medium et small $1.39 ch. 3 pour $4.00
SOUS-VETEMENTS "Thermal" pour hommes; camisole 1.49; caleçon $1.98
POUR GARCONS: camisole 1.25; caleçon $1.49
FLANELLE DE LAINE, couleurs à la mode .50 la vg.
COUPONS DE COTON PIQUE imprimé. Prix assortis
COTON BLANC, 80" largeur; .79 la vg.
BELLES NAPPES FLEURIES 50 x 68 $1.49 ch.
LAINE A TRICOTER; couleurs variées .49 l'écheveau
TISSU A CHESTERFIELD; 45" de largeur; .79 la vg.
Chez Y. Deshaies
148, LAJOIE SUD, JOLIETTE

Tél. PL 3-7427
674, St-Louis, Joliette
Omer Landreville
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
Morgue Provinciale
SERVICE D'AMBULANCE


JEAN-BAPTISTE FORGET
Assurances générales
COURTIER AGREE
378, FABRE TEL. PL. 6-4616 JOLIETTE, QUE.
Vie — Plan familial — Feu — Accident — Groupe
Automobile — Vol — Responsabilités — Hypothèques, etc.
"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"

AUGUSTE D'AMOURS
ARCHITECTE
500, NOTRE-DAME JOLIETTE TÉL. PL. 6-8825
760 EST, B. HENRI-BOURASSA MONTRÉAL TÉL. DU. 1-6942

Tél. PL. 6-4050
Examen de la vue
DR G.-H. LAFONTAINE, O.D.
OPTOMETRISTE
Successeur du Dr Emile Prévost, O.D.
100, RUE ST-PAUL JOLIETTE, QUE.

Membre des corporations des Arpenteurs-Géomètres et des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec
MARCEL-E. GENEST, a.-g., ing. f.
Arpenteur-Géomètre — Land Surveyor
Ingénieur forestier conseil — Consulting Forest Engineer
Gradué de la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier (Université Laval)
Photographie aérienne et cartographie. Urbanisme
425, Chemin des Prairies Joliette, Qué.
Tél. Bureau PL 6-6755 — Rés. PL 3-7793 — Case postale: 342

698, St-Viateur Joliette, Qué.
Bureau: 6-4434 Rés. 6-4227
ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. ST-GEORGES, Comptable agréé
J.-L. LALONDE, Comptable public enrg.

Docteur E. Piette
Spécialiste en chirurgie
HEURES DE BUREAU
11 à 12 A.M.
3 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. lundi et vendredi
Absent le jeudi

Dr Alf. Ducharme
Médecin - Chirurgien
Post Gradué de New-York et de Cook Country
Graduate School of Medecine de Chicago
366, Manseau, Joliette
Tél. PL 3-5555

DR J.-A. BOHEMIER, M.D.
C.S.P.Q.
Examen de la vue
Maladie des yeux, des oreilles du nez et de la gorge
BUREAU:
11 h. à midi sur rendez-vous
2 h. à 4 h. exc. le samedi
7 h. à 9 h. lundi et vendredi
688, MANSEAU, PL 6-6226
JOLIETTE, QUE.

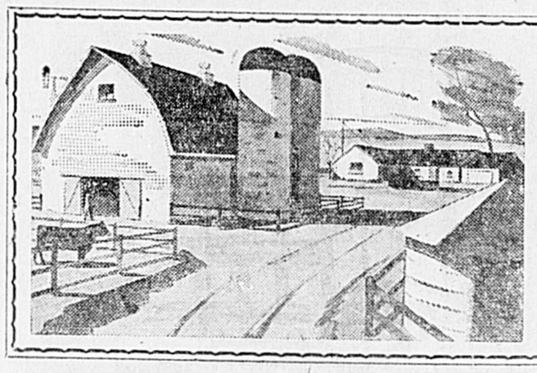
Tél. PL 6-2050
Bertrand Forget
Représentant
SOVEREIGN LIFE
Assurances générales
Ste-Elisabeth (Joliette), Qué.

Dr Jean-M. Lanoie
M.D.
699, St-Louis Joliette
MALADIES DU COEUR
CONSULTATION SUR RENDEZ-VOUS
PL. 6-8921

TER. 4-2441
Dr L. GODIN
M. D.
Médecin - Chirurgien
Rayons X - Traitements électriques
Médecine générale
414, rue Queen, Rawdon, Qué.

Architectes
AUGUSTE MARTINEAU
556, Manseau
Tél. PL 6-6253 Joliette, Qué.

Dr Joffre Pouliot,
D.D.S.
59 SUD, PLACE BOURGET JOLIETTE
Téls Bureau: PL. 6-6603
Rés. PL. 3-3895



Page Agricole

PROFONDEUR DU LABOUR DANS LES SOLS LOURDS

OTTAWA, le 30 nov. 1961 — Un labour de 8 à 12 pouces s'avère le plus recommandable sur les sols lourds du nord-ouest du Québec et du nord-est de l'Ontario. On a obtenu de meilleurs rendements sur parcelles labourées à cette profondeur que sur parcelles labourées à 6 pouces ou à 24 pouces. C'est la conclusion à tirer d'un rapport sur le labour profond, émanant de la Ferme expérimentale du Canada à Kapuskasing, Ont.

Le labour de 24 pouces a ramené en surface le sous-sol alcalin et favorisé ainsi la pousse du trèfle durant les deux premières années qui ont suivi le semis. Cependant, le chaulage peut corriger l'acidité d'une façon plus économique, affirment les techniciens de Kapuskasing.

Le labour profond, en plus d'enfouir l'humus et quantité d'éléments nutritifs, augmente la compacité du sol de surface. En outre, les frais occasionnés par un labour à 24 pouces le rendent impraticable par le cultivateur.

Chauler, appliquer du fumier aussi souvent que possible et labourer tous les 4 ou 5 ans, à la profondeur indiquée au début, sont trois pratiques qui, en sols lourds, assurent les gains les plus économiques. Les résidus des plantes et le fumier apportent de l'humus au sol, ce qui favorise l'aération tout comme le drainage et prévient le durcissement intense du sol durant les périodes sèches.

Nos récoltes en 1961

Au 15 octobre, sur la foi des renseignements fournis par ses correspondants agricoles et les agronomes, le Bureau de la Statistique de Québec présentait l'estimation préliminaire du rendement de nos principales récoltes de grande culture. Les chiffres indiquent l'étendue affectée à chaque culture, et le rendement à l'acre au regard de la récolte de 1960.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'an dernier.

Blé de printemps, rendement à l'acre 23.6 boisseaux (25.1). Avoine 38.8 (43.7), orge 35 (37.6), seigle 21.4 (23.5), grains mélangés 39.6 (42.8), sarrasin 25.8 (25). Pois secs, 18.6 (18.9), haricots secs, 18.2 (18.0).

Pommes de terre, 118.5 quintaux (129.0), foin cultivé 1.84 tonnes (1.61), mais fourrager 10.65 tonnes (10.), plantes racines, 7.00 tonnes (7.65), betteraves à sucre, 13.92 tonnes (15.25).

La superficie affectée à toutes ces récoltes a été de 5,181,500 acres, au regard de 5.241.500 en 1960, soit une réduction de 60.000.

Exception faite du foin et du mais fourrager, le rendement par unité est inférieur à celui de l'année précédente.

Le comportement de la saison a été plutôt favorable aux cultures herbagères, foins et pâturages.

La tuberculose chez les poules

On trouve la tuberculose aviaire dans certaines fermes ou l'élevage des volailles n'est pas spécialisé et se pratique sur le même terrain année après année.

Une fois la maladie établie, affirme M. J.-E. Lancaster, de la Division de l'hygiène vétérinaire, au Ministère fédéral de l'Agriculture, il est très difficile de s'en débarrasser.

Dans le cas d'un poulailler, vieux ou en mauvais état, il est préférable de le faire brûler. La cour des volailles doit être déplacée chaque année; le terrain utilisé précédemment doit servir uniquement à la culture et non à y garder des bestiaux. La lumière solaire directe, combinée avec un labour profond d'enfouissement de toute litière et de toutes déjections, est indiquée pour empêcher les oiseaux sauvages de passage sur le terrain de propager la maladie.

Pour désinfecter un bâtiment, il faut le récupérer à la lessive et au désinfectant.

Tous les oiseaux réformés pour cause de tuberculose doivent être brûlés ou, du moins, enterrés profondément. Dans le cas de l'établissement d'un nouveau troupeau, le mieux est de partir d'oeufs à couver qui présentent peu de danger d'infection et que l'on peut obtenir d'élevages exempts de maladie.

Réparation Télévision et Radio

Par des experts en technique *VENTE et SERVICE*

MEUBLES NEUFS ET USAGES

GASTON DAHER INC.

Appelez: PL 6-4852 le soir: PL 6-6614

122 sud, St-Chs-Borromée Joliette

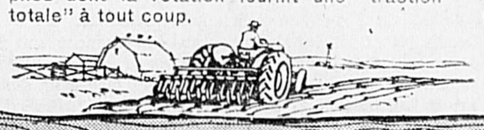
Pour ROUTES et CHAMPS **AUBAINES** AGRICOLES

GOODYEAR

TRACTION SURE-GRIP

Voici le pneu à traction vraiment efficace . . . le pneu qui s'agrippe fermement au sol! Ses arêtes, longues et profondes, coincent la terre . . . y mordent solidement, à la façon d'un étau, réduisant ainsi les pertes d'essence et de temps dues au glissement. Procurez-vous le pneu dont la rotation fournit une "traction totale" à tout coup.





GOODYEAR SUPER RIB



Ce pneu "avant" pour tracteur est imbattable quant à son pouvoir de pénétration. Une seule nervure centrale très épaisse assure un meilleur équilibre et un meilleur contrôle du volant. En effet, il peut suivre un sillon presque par lui-même. Un garde-jante empêche la terre et les cailloux de se loger entre le pneu et la jante.

GOODYEAR STUDDED SURE-GRIP



Si la traction est de rigueur, ce pneu tout-usage de haute qualité n'a pas son pareil. Il est conçu pour fournir aux roues motrices la traction nécessaire sur routes ou terrains raboteux. Il s'agrippe fermement à tout sol, même à la boue, et il fournit un roulement doux sur le pavé nu.

GOODYEAR

DAVID LEPINE ENRG.

617, De Lanaudière Tél. PL. 3-3712 Joliette

Un coop de téléphone apporte nos services sur votre ferme.

Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy

Le 28 novembre, un groupe (une trentaine) de jeunes agriculteurs des Cercles des districts de Joliette, Maskinongé et St-Maurice, cercles sous la juridiction de MM. les agronomes Ivanhoe Coderre et Raymond Lazure, viennent assister à une série de cours sur la mécanique agricole et prennent le souper avec nos élèves. Ces cours étaient sur la "sécurité et l'entretien du tracteur" et furent donnés par MM. les agronomes R. Lazure et P.-R. Lachance.

La réunion des agronmes, le 30 novembre, continuait l'heureuse tradition d'une rencontre annuelle des agronomes de la région de Joliette avec le personnel enseignant et les élèves de l'Ecole.

Vingt-cinq agronomes environ étaient présents. Voici leurs noms: M. Geo.-Emile Foucher, M. Anthime Charbonneau, M. Julien Richard, M. Georges Rousseau, M. Jean Allard, M. Raymond Lazure, M. Jacques Laliberté, M. G. Cartier, M. Réal Martineau, M. Ouellet, M. J.-J. Jasmin, M. J.-N. Blais, M. Nelson Cossette, M. Paul-R. Lachance, M. R. Gagnon, M. A. Montambault, M. E. Gauthier, M. Y. Coderre, M. Adrien Dubé, M. Auguste Bois, M. Gilbert Moreau, M. Gélinas, M. Bernard Levac, et autres. Le programme très intéressant et d'un intérêt spécial pour les élèves portait sur la valeur et les revenus des différentes fermes: horticole, avicole, familiale, à base d'industrie laitière fermes à patates et à tabac.

Après quelques mots de bienvenue et de remerciements à MM. les agronomes par le Rév. Père Lucien Comtois, directeur, il y eut l'explication du programme de la journée par Yvanhoé Coderre.

C'est M. Jacques Laliberté qui donna la première conférence sur la valeur et les revenus d'une ferme horticole de la région de Mtl. M. E. Gauthier donna des chiffres précis d'une ferme avicole de S-Félix de Valois.

Le dîner de famille permit aux élèves de faire connaissance avec les agronomes de leur région. Ce contact est des plus précieux pour des futurs agriculteurs.

Dans l'après-midi il y eut trois autres causeries: M. J.-N. Blais donna d'abord des statistiques sur la valeur et les revenus d'une ferme familiale à base d'industrie laitière; M. Anthime Charbonneau, retenu à Trois-Rivières dans l'avant-midi, parla d'une ferme à patates; enfin M. Jean Allard fit le bilan d'une ferme à tabac.

Toutes les conférences furent suivies de discussions. Les élèves ont porté beaucoup d'intérêt à ces cours et ont recueilli de précieuses informations.

Merci à MM. les agronomes pour leur collaboration.

ST-GABRIEL

(D.N.C.) — BAPTEMES: BEAUCHAMP — Le 26 novembre l'abbé Marcel Sylvestre baptisait Joseph, Denis, Benoit né le 14 novembre à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Euclide Beauchamp (Jeannine Sarrazin). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Emile Sicard (Annette Beauchamp de Louiseville, oncle et tante de l'enfant.

BOUCHER — Le 26 novembre l'abbé Marcel Sylvestre baptisait Marie, Lise, Martine, Claude, née le 20 à l'hôpital St-Félix, enfant de M. et Mme Robert Boucher (Liliane Ferland). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Louis Boucher (Lise (Roberge) de St-Félix de Valois, oncle et tante de l'enfant.

LAFORGE — Le 26 novembre l'abbé Marcel Sylvestre baptisait Joseph, Jean, Claude, Bernard, né le 14 novembre à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Roland Laforge (Solange Croisetière). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Marcel Croisetière (Lucille Lemonde) de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

THERRIEN — Le 2 décembre l'abbé Jean-Léo Pelletier baptisait Marie, Martine, Lynda, née à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Roger Therrien (Thérèse Bibeau). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Yves Bessette (Hélène Bibeau) de cette paroisse, oncle et tante de l'enfant. Félicitations à ces heureux parents.

LE DEPART DE L'ABBE PAUL TOUPIN — SES REMERCIEMENTS: — M. l'abbé Paul Toupin est devenu curé de St-Edmond. Son départ a été marqué de manifestations spontanées et sincères d'attachement et de regret. Durant quatre années, il a été pour tous le bon abbé Toupin incapable d'une parole ou d'une attitude malveillante. De nature plutôt gênée, il a su malgré tout avec sa charité attirer les âmes a lui, les réconforter et les élever vers le bien, vers Dieu. La population lui a prouvé d'une façon bien évidente sa reconnaissance pour son dévouement en lui offrant une bourse bien garnie, à l'occasion d'une veillée d'adieu. M. Maurice Roberge a été le porte-parole de tous et a déclaré en bon marchand que "la bonne marchandise ne reste pas longtemps sur les tablettes". M. le curé J.-A. Désy a dit que l'abbé Toupin ne semble pas avoir de mérites à être bon car ça lui est tout naturel. Chacun des principaux représentants des corps publics ont abondé dans ce sens. Le nouveau curé de St-Edmond n'a pas hésité à remercier chaleureusement toute la population de St-Gabriel pour ses cadeaux et pour les belles paroles adressées à son égard. Il a déclaré qu'il avait passé de belles années à St-Gabriel avec de si bons amis. Il espère avoir aidé tous et chacun à aimer mieux le bon Dieu et à vivre heureux. M. l'abbé Paul Toupin, curé, s'est rendu à St-Edmond escorté d'une longue suite d'automobiles. Rendu dans sa nouvelle église, après une prière, il a déclaré que s'il gardait un bon souvenir des gens de St-Gabriel, il avait déjà ceux de St-Edmond dans son coeur et qu'il les aimait déjà. M. le curé de St-Edmond a été installé dimanche par M. le curé Albert Bélanger, du vicariat forain de Berthier. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et du succès dans son ministère. La population de St-Gabriel l'invite à revenir souvent la visiter.

ECHOS JOCISTES

S.P.A.: — Les cours de S.P.A. se poursuivent avec non moins d'entrain malgré l'arrivée de l'hiver. La semaine dernière par exemple, Mme René Masse vint nous parler avec sagesse de la mission de la femme. Elle effleura tour à tour le célibat, la vie religieuse et le mariage. Ses conseils basés sur l'expérience acquise et vécue nous furent des plus précieux. Grand merci Mme Masse au nom des responsables et des participants. Nous aurons bientôt l'occasion de pratiquer la belle vertu de charité dont nous avons tant parlé grâce à la campagne des jouets pour nos enfants infortunés. N'oubliez pas, jeunes travailleuses, soyez... Fidèles au rendez-vous.

VEILLEE D'ARMES: — La veillée de prières organisée par la J.O.C. a eu lieu vendredi soir dernier en dépit de la faible assistance. Les jeunes travailleurs et travailleuses déposèrent aux pieds du Sacré-Coeur leurs volontés et leurs sacrifices en une commune pensée jociste sur le plan international en marge du dernier conseil mondial tenu à Rio de Janeiro récemment. La messe qui suivit cadrait également dans le même esprit par la présence de nombreux jeunes ouvriers et ouvrières. Merci à tous de votre collaboration

Comité J.O.C.

SYSTEME "D": Les cours d'orientation se déroulent toujours dans l'intérêt des jeunes et la gaieté règne dans le groupe. La semaine dernière, le cours portait sur "Métiers et Orientation" et fut donné par M. Claude Tremblay, toujours aussi dévoué pour rendre service aux jeunes travailleurs. Il nous a renseignés sur l'importance d'un métier dans la vie d'aujourd'hui et vraiment Claude a su nous donner de bons conseils pour y arriver. C'est incroyable de voir quel service ces cours ont apporté aux jeunes travailleurs; c'était une nécessité que la J.O.C. débute cette série de cours qui nous a renseignés sur toutes les bonnes manières de s'y prendre pour arriver en tout et partout. Nous voyons tous les mardis soir un bon groupe de gars fidèles aux rendez-vous. Cette semaine le cours portera sur l'épargne. Nous aurons une présenation de film et nous aurons un résultat sur la Caisse d'épargne organisée pour les jeunes travailleurs et aussi nous verrons quel bien elle a apporté dans St-Gabriel. Vous voyez, les copains, que ces cours sont une nécessité; vous serez éclairés sur des problèmes qui sans cela, n'auraient peut-être jamais été résolus. Un gros merci à Claude et à l'abbé Pelletier pour le travail qu'ils ont fait.

J. T., président

ENFIN, NOUS AVONS NOS VEILLEES: — En effet, samedi le 2 décembre se tenait à l'école Reine-Marie une magnifique soirée de danse organisée pour les jeunes. Je suis certain que le programme a su intéresser nos jeunes, de plus tout le monde était bien "peppé" et entraîné par le dynamique orchestre des "Blue Birds" de Joliette. Vont-elles se poursuivre? Oui, si nous savons observer les petites lois déterminées à savoir la bonne tenue dans les danses, mais à mon avis, je crois que tout le monde en a bien compris le sens et y a mis de la bonne volonté, de plus en participant aux jeux de société, nous avons plus de chances de nous connaître. Donc, continuons à assurer une franche collaboration. Je crois que nous devons bien des remerciements à nos organisateurs et à tous ceux qui ont collaboré au succès de cette veillée qui s'est magnifiquement déroulée sous nos yeux. Au cours de la soirée, il y eut tirage d'une magnifique lampe qui fut gagnée par Normand Beausoleil; nos félicitations à l'heureux chanceux. Nous avions également l'honneur d'avoir parmi nous un étudiant montréalais qui a su bien attirer l'attention des jeunes par son exhibition de "danse". Donc merci à Pierre et à la semaine prochaine pour une autre rencontre semblable. S'il se trouvait parmi vous quelqu'un qui ait des suggestions à donner, ou pour avoir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'un des responsables suivants: Marcel Lefebvre, tél. 835-2858; Normand Beausoleil, tél. 835-2349; Jacques Turenne, tél. 835-2290.

L'ARGENT AU SERVICE DES HOMMES: — Troisième anniversaire de la Caisse d'Etablissement de la J.O.C. — Le 9 décembre 1961 marque au sein de la J.O.C. une étape importante puisqu'à cette date avait lieu il y a 3 ans l'installation officielle d'une caisse d'établissement des jeunes travailleurs. Il s'agissait en définitive d'un autre service social de la Caisse Populaire, organisé en collaboration avec la J.O.C.

Situation économique des jeunes travailleurs (es)

C'est un fait admis de tous que pour la très grande majorité des jeunes, l'épargne est une chose inexistante, surtout l'épargne sérieuse et à longs termes. On ne peut arriver en toute sécurité au mariage, après avoir gaspillé durant 5 ou 10 ans, bien que la plupart deviennent extrêmement économes au moment où ils songent sérieusement au mariage. Il est souvent trop tard. Cette situation apporte de graves conséquences qui ont des répercussions sur toute la vie des jeunes travailleurs (es). La J.O.C. en face de ces problèmes ne peut rester indifférente et trouve une solution "La Caisse d'Etablissement (ou de prévoyance) Mais il faut reconnaître que le principal et le plus grand service rendu à ses sociétaires est d'abord de développer chez-eux le goût et la pratique constante et rigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi l'indépendance économique; de leur enseigner le respect de leur engagement et de leur faire connaître les avantages qui résultent inévitablement pour ceux qui remplissent fidèlement leurs obligations. C'est en quelque sorte la pleine réalité de ce qu'on appelle communément "l'Ecole de la vie". La caisse de la J.O.C. est donc cette école où les sociétaires par des efforts constants apprennent à épargner à respecter leurs engagements pour assurer leur sécurité. "Aide-toi, le ciel t'aidera". Voilà bien une vérité profonde qu'on ne saurait trop rappeler à l'attention et à la méditation de chacun. Décembre 1960 à décembre 1961, les sociétaires ont épargné $5,425. Bravo et félicitations.

Fleurette Gagnon, trés.

PARTIE DE CARTES DES FILLES D'ISABELLE: — La soirée débute par un mot de notre régente qui en saluant M. le curé Désy, remercie la belle assistance qui, ce soir là, a bravé la neige pour se joindre à nous. Mme Poitras nous présenta son maitre de cérémonie: Réal Champagne qui nous fait chanter "O Canada" accompagné au piano par Jean-Claude Armstrong. Les cartes commencent avec entrain; tout le monde joue avec ambition pour rapporter le prix de tables. Ici une pose pour saluer l'abbé Toupin, l'aumônier du cercle, qui vient se joindre à nous. Durant la soirée, au delà de 125 prix de présence furent tirés. Le malaxeur Général Electric fut gagné par une Fille d'Isabelle: Mme Jeannine Forget de St-Félix. Le grand prix du tirage qui consistait en une somme d'argent: 1er prix: $15.00 fut gagné par M. Lesage de Ste-Emmélie, 2e prix: $10.00 par Mme Armand Guilbeault de St-Damien et le 3e prix: $5.00 par Mme Félix Champagne de Joliette, autrefois de St-Gabriel. Les cartes terminées, tous mangent des sandwiches et des gâteaux faits sous la direction de Sr Denise Dubuc avec l'aide de ses cordons bleus. Notre régente remercie bien cordialement tous ceux qui de près ou dans l'ombre ont contribué au succès de cette belle soirée. Espérant de tous vous revoir à la prochaine. Merci.

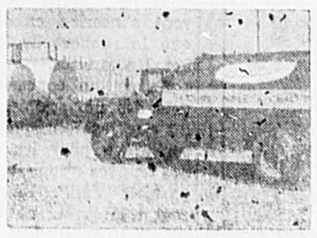
Rédactrice O. P.

ST-ESPRIT

(D.N.C.) — Les membres de l'U.C.C. de St-Esprit ont tenu leur assemblée annuelle mardi le 15 novembre dernier à la salle de l'école. Un bon nombre de cultivateurs sont venus à cette soirée dont le programme était de renouveler le bureau de direction: Président Alban Majeau, vice-président Armand Dugas, directeurs Irénée Raymond, Arthur Vézina, Lucien Payette, Fernando Grégoire, Lucien Rivest, secrétaire Raynald Grégoire. C'est à nous cultivateurs d'être maitres chez-nous; soyons membres, assistons aux assemblées, payons notre contribution de l'U.C.C. Prochainement une autre assemblée aura lieu pour tous les cultivateurs de cette paroisse.

R. G., sec.

Foyer sobre Foyer heureux



CULTIVATEURS,

Voulez-vous une gazoline de première qualité?

Voulez-vous un service de distribution parfait?

Voulez-vous aider à développer un commerce qui est le vôtre?

ACHETEZ LES PRODUITS PETROLIERS **FEDEREE**

VOTRE DISTRIBUTEUR LOCAL...

Pour la région de St-Gabriel
LA MEUNERIE COOPERATIVE DE ST-GABRIEL Tél. 711

Pour la région de St-Barthélemy
LA MEUNERIE COOPERATIVE DE ST-BARTHELEMY Tél. 71

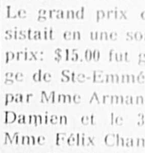
Pour la région de Joliette
a) LA MEUNERIE COOPERATIVE DE JOLIETTE Tél. PL. 3-7588
a) JEAN-LOUIS PERREAULT, Ste-Mélanie Tél. 181-W-12

Pour la région de St-Roch
GASTON-R. LAFORTUNE, ST-ROCH DE L'ACHIGAN Tél. 613 5 14

Pour la région de St-Jacques
MEUNERIE COOPERATIVE DE MONTCALM Tél. 839-3641

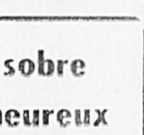
Jour: BUREAU: Tél. 832-2444 Soir: Rés.: 16, rue Ste-Thérèse Tél. 832-2398

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES CHEVAUX D'ABATTOIR



ABATTOIR SELECT

François Peefroons



Nous achetons vos animaux malades ou morts

Nous acceptons les frais interurbains

Grand choix de chevaux d'ouvrage

L'EPIPHANIE, QUE.

1126, MANSEAU JOLIETTE, QUE.

LA LAITERIE DES PRODUCTEURS DE JOLIETTE

LAIT ET CREME PASTEURISES ET HOMOGENEISES

LAIT AU CHOCOLAT VI-CO

Depuis le 1er octobre, lait: 19c la pinte — 11c la chopine

Aucune augmentation depuis 1951

A. Bordeleau, directeur-gérant

TEL. BUREAU: PL. 6-4111

RESIDENCE: PL. 6-4771



"APRES L'EMPLOI D'ENGRAIS DE PLUSIEURS COMPAGNIES, C'EST FINALEMENT AUX ANALYSES PREPAREES PAR LA WILLIAM HOUDE LIMITEE QUE JE ME FIE POUR LA REUSSITE DE MON TABAC".

C. Labyt, St-Thomas

William Houde Limitée

LA PRAIRIE, QUE.,

TEL. OLYMPIA 9-1938



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une grande leçon de cran et de vie saine à tous

par le Dr Adrien PLOUFFE

Je viens de relire un livre que j'avais lu il y a une quarantaine d'années; l'autobiographie de Booker T. Washington. On sait qu'il s'agit d'un Noir qui, né esclave, fut libéré quand les américains du Nord abolirent l'esclavage qui sévissait dans quelques coins du Sud des Etats-Unis.

Booker T. Washington était alors un enfant, mais il fit des efforts inouis pour apprendre à lire et à écrire. Il fut d'un courage exemplaire et il travailla pour que ses frères de couleur puissent s'instruire comme les Blancs. Et après des débuts modestes, sans argent, mais avec l'or du dévouement, d'un dévouement presque héroique, il réussit à fonder une école à Tuskegee. A la fin de sa vie, cette école abritait quatorze cents étudiants dans soixante-dix bâtiments dont la plupart avaient été construits par les élèves. De plus ce grand collège possédait deux mille trois cents arpents de bonne terre dont mille sont cultivés et en plein rendement. J'oubliais trente classes techniques. Les diplômés de cette école sont recherchés partout aux Etats-Unis. C'est ainsi que Booker T. Washington s'est applique à servir l'émancipation des Noirs.

A l'heure où dans la province de Québec on attache à l'éducation plus d'importance que jamais et que d'immenses progrès luisent à l'horizon, il nous a semblé que les jeunes de chez nous trouveraient dans la vie de Booker T. Washington un exemple à suivre et un modèle à imiter. Les parents et les éducateurs aussi!

Un trop grand nombre de nos jeunes quittent l'école trop tôt et la vie de ce grand homme nous donne à tous grands et petits des leçons de la plus haute portée.

Booker T. Washington réussit à devenir en dépit de tous les obstacles un grand bonhomme dans l'histoire des Etats-Unis, un grand éducateur, un orateur dont la voix était écoutée dans tous les milieux.

Les parents devraient le citer en exemple à leurs futurs héritiers surtout quand ces jeunes ont tendance à n'attacher aucune importance à leurs études. Il faut qu'ils comprennent l'interet qu'ils ont à meubler leur cerveau de toutes les *connaissances* utiles.

Nous vivons à une époque où seuls les jeunes gens bien preparés pourront aspirer à devenir des chefs de file:

Et au nom du gros bon sens, que personne n'allègue que nous n'avons pas besoin des leçons d'un Noir! Ce serait une faute car Booker T. Washington par son cran, sa ténacité et son amour des siens, par son esprit de charité et de justice, nous offre la plus bienfaisante page de vie saine et bien comprise que nous puissions trouver dans l'histoire de cette première moitié du XXe siècle!

Plus de 300,000 étudiants d'université en 1970

MONTREAL, 27 nov. — Le Canada aura pas mal plus de 300,000 étudiants d'université à temps entier dans l'année académique 1970-71, si l'on en croit la Revue des Affaires de novembre de la Banque de Montréal, qui vient de paraitre.

La revue résume un rapport récent de la Fondation des Univrsités canadiennes, qui laisse entrevoir la possibilité d'un accroissement des inscriptions aux collèges et universités du Canada de 114,000 en 1960-61 à quelque 311,600 en 1970-71.

L'expansion rapide des inscriptions à l'université ne reflète pas seulement l'accroissement de la population canadienne, dit la revue, mais aussi le pourcentage beaucoup plus élevé des jeunes qui reçoivent un enseignement plus avancé.

Ainsi, tandis que les 26,119 étudiants à temps entier de 1940-41 ne représentaient que 2.5 pour cent de la population de 18 à 24 ans, les chiffres de 1960-61 ont été de 114,000 ou 6.6 pour cent. En outre, on prédit que ce pourcentage pourrait bien toucher 12.4 vers 1970-71, ce qui donnerait une population universitaire de 311,600, ajoute la B de M.

Un à 13

Quant aux professeurs et au personnel de recherche, la revue note que le chiffre de 9,000 de l'an dernier représentait une augmentation de 50 pour cent en cinq ans.

Par conséquent, si la proportion actuelle d'un professeur par 13 étudiants se maintient, il faudra quelque 23,000 professeurs pour le nombre d'étudiants qui vont s'inscrire en '70-71, explique le rapport de la Fondation des Universités.

En ce qui concerne les budgets des universités, la B de M dit que les conséquences de l'essor prévu pour les dix prochaines années "constituent un formidable défi". En 1950-51, le coût total a été de $48 millions, ou $700 par étudiant; en '60-61, les chiffres étaient passés à $177 millions et $1,550 respectivement; et en 65-66, indique le rapport, les budgets formeront un ensemble de $420 millions, ou $2,300 par étudiants. La projection n'a pas été portée au-delà de 1966.

De plus, durant les cinq prochaines années, les prévisions préliminaires de dépenses de capital atteignent au moins $750 millions.

Tous ces chiffres, fait remarquer la B de M, cachent des conséquences d'ordre économique importantes, puisqu'ils représentent une grande demande de main-d'oeuvre, de matériaux, d'équipement et de fournitures.

En outre, dit la revue, "les étudiants eux-mêmes vont constituer un marché grandissant et facilement identifiable pour des choses telles que les livres, certains types de vêtements, le logement et les services locaux.

"Mais ce qui comptera davantage à la longue," conclut la revue de la B de M, "c'est l'influence que le nombre grandissant des diplômés va exercer sur le développement du Canada dans les années qui viennent."

Avez-vous une question à poser concernant l'Ass.-Chômage ou le Placement?

Nous publions ici des questions sur l'assurance-chômage et le placement, ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si quelque point vous semble obscur, n'hésitez pas à nous adresser votre question. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses qui vous interesseront sans doute:

Q. — Je travaille dans un hôtel et je gagne $30 par semaine en plus de recevoir chambre et pension. Quelle coupure de timbres d'assurance-chômage doit-on apposer dans mon livret d'assurance-chômage?

R. — Le prix de la chambre et de la pension au sujet desquels se sont entendus employeur et employé entre en ligne de compte quand il s'agit de déterminer les gains hebdomadaires d'un assuré pour fins de contributions. Cette valeur est ajoutée aux $30. hebdomadaires de rémunération et la contribution hebdomadaire s'établit d'après le total des deux montants.

Q. — Si je perds mon livret d'assurance, est-ce que le bureau fera les démarches voulues pour le retrouver ou me fera-t-il payer une seconde fois les timbres qu'il contenait?

R. — Si vous perdez votre livret d'assurance, il vous appartient de faire les démarches voulues pour le retrouver. Si vos démarches dans ce domaine demeurent infructueuses, les contributions inscrites dans le livret que vous avez perdu peuvent être reconstituées, bien qu'il n'y a aucune obligation de la part de la Commission de reconstituer les contributions perdues. Vous n'avez pas à payer une deuxième fois la valeur des timbres apposés dans le livret perdu.

Diplôme à domicile

Apprenez la dactylographie chez vous avec nous maintenant. Profitez des longs soirs d'hiver pour vous instruire à domicile. Sans vous déplacer, apprenez la dactylographie chez vous dans vos moments libres. C'est facile et intéressant si vous suivez le Cours de Dactylographie par Correspondance des Frères de Sainte-Croix, sous la direction de Frère Albert St-Yves, c.s.c., auteur et spécialiste. Evitez les déplacements inutiles, les pertes de temps et d'argent. Obtenez notre diplôme de Compétence, qui vous assurera une position stable et un salaire élevé.

Notre Cours de Dactylographie par Correspondance est bilingue, moderne, rapide, complet. Pour recevoir nos renseignements gratuits envoyez- nous vos nom, adresse, âge, téléphone, ainsi que le nom et l'adresse du journal dans lequel vous avez lu cette nouvelle. Sur l'enveloppe, écrivez: Fr Albert St-Yves, c.s.c., Ste-Geneviève, P.Q. Téléphone: NA: 6-5235.

Dieu révèle souvent bien des choses entre un Pater et un Ave.



SILENCE!
CONFORT!
Le vilebrequin à 5 paliers supprime les vibrations. Toujours plus pour votre argent dans la nouvelle
SIMCA '5'
La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Garage P.-E. Savignac
LIMITÉE
671, rue St-Thomas
Tél. PL. 6-4563 Joliette

DEPUIS 1695
le gin de KUYPER
évidemment
BLENDED GIN-DISTILLÉ AU CANADA
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



se faire soigner, d'accord! mais où?

"QUEL HÔPITAL CHOISIR ?"
demande THOMAS TOULEMONDE
à l'Assurance-hospitalisation

I — HOSPITALISÉ AU QUÉBEC

1. Le contrat.

Si vous voulez profiter de l'assurance-hospitalisation *gratuite* (en salle ordinaire évidemment!) vous devrez vous assurer que votre hôpital a signé le *contrat requis* avec notre ministère de la Santé. Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de l'hôpital en question.

2. Les hôpitaux SOUS contrat.

Voici quelques catégories d'hôpitaux ayant, pour la plupart, signé leur contrat avec Québec: les hôpitaux généraux, un grand nombre d'hôpitaux privés et d'hôpitaux spécialisés en maternité ou en maladies chroniques. La plupart de ces institutions sont donc en mesure de vous fournir l'hospitalisation gratuite en salle ordinaire, ainsi que les autres avantages prévus par la loi.

3. Les hôpitaux SANS contrat.

Par contre, vous n'aurez pas droit à l'hospitalisation gratuite dans les maisons suivantes: asiles d'aliénés, foyers ou hospices pour vieillards, sections réservées aux tuberculeux dans les sanatoriums — ainsi qu'infirmeries, maisons de repos et toute autre institution ne fournissant que des soins de garde. Même là, il y a des exceptions; renseignez-vous!

4. Déplacement d'un hôpital à un autre.

Si votre médecin décide de vous transférer d'hôpital parce que *votre état l'exige*, votre hospitalisation en salle ordinaire reste gratuite si ces deux hôpitaux sont approuvés.

II — DANS UNE AUTRE PROVINCE

Qu'est-ce qui arrive si vous tombez malade et êtes hospitalisé dans une autre province canadienne, par exemple, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick? Québec paiera pour les mêmes soins qu'ici, mais au taux en vigueur dans la province en question. Et il faudra que cet hôpital ait été approuvé par l'assurance-hospitalisation de là-bas.

III — DANS UN AUTRE PAYS

Supposons que vous êtes en voyage aux États-Unis et que vous devez être hospitalisé. Qui paye vos frais en pays étranger? Ce sera notre Assurance-hospitalisation québécoise, mais au tarif du lit de salle là-bas jusqu'à concurrence de $15 par jour. À vous de payer le reste s'il y a lieu, ainsi que les services non assurés.

IV — ÊTRE SÛR DE SON AFFAIRE...

Où que vous tombiez malade, la meilleure façon d'éviter des surprises désagréables, c'est de poser les questions suivantes au médecin ou à l'hôpital — *avant votre admission:*

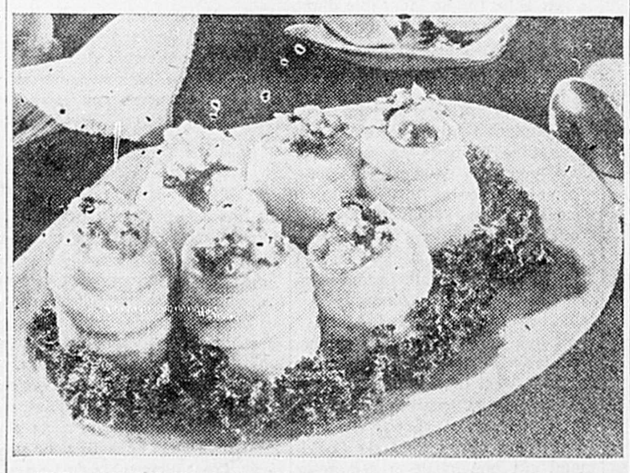
1. "L'hôpital où j'entre est-il approuvé, ou encore, a-t-il signé son contrat avec Québec?"
2. "Si je prends une chambre, au lieu d'accepter le lit de salle, combien devrai-je *personnellement* payer par jour — en plus de ce que l'Assurance-hospitalisation paiera pour moi?"

Toujours se renseigner AVANT *évite des désagréments* APRÈS!

PRIÈRE DE CONSERVER CETTE PAGE

DU QUÉBEC
LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC
ALPHONSE COUTURIER, m.d., *ministre* JEAN GRÉGOIRE, m.d., *sous-ministre* JULES GILBERT, m.d., *directeur*

LA MER ET LA MODE



TURBANS DE POISSON AVEC FARCE AUX CHAMPIGNONS

Voici une recette qui ajoutera sûrement "une plume à votre chapeau"... ou plus précisément, à votre bonnet de cordon bleu! Le mets que nous vous proposons a d'ailleurs un certain lien avec le domaine de la mode, puisqu'il se nomme **Turbans de Poisson avec Farce aux Champignons.** Cette appellation se justifie par la forme même que l'on donne au poisson, en enroulant de tendres filets à l'intérieur de moules à muffins; on les remplit ensuite d'une farce délicieuse au pain et aux champignons, avant de les faire cuire au four. Une fois démoulés, ils ressemblent étrangement aux fameux couvre-chefs immortalisés par les sultans de l'ancienne Baghdad.

Turbans de poisson avec farce aux champignons

6 filets de poisson (morue, aiglefin, sole ou perche de mer, etc.) environ 2 lb.
1 c. à table de jus de citron
3 c. à table de beurre ou de margarine
2 c. à table d'oignon haché.
½ tasse de champignons cuits hachés — frais ou en conserve
2 tasses de mie de pain déchiquetée
½ tasse de crème ou de lait évaporé
2 oeufs, battus
1 c. à table de persil haché.

Si le poisson est congelé, on le laissera d'abord décongeler au réfrigérateur. Graisser six moules à muffins. Préchauffer le four à 400 deg. F. (four chaud). Saler le poisson et l'asperger de jus de citron; enrouler chaque filet à l'intérieur d'un moule à muffin. Fondre le beurre et y faire revenir l'oignon jusqu'à ce qu'il soit attendri. Ajouter les champignons, la mie de pain, la crème, les oeufs et le persil; mêler. Saler et poivrer au goût. Cuire à feu doux, en brassant, jusqu'à épaississement. Déposer par cuillerées dans chaque turban de poisson. Cuire au four préchauffé, de 10 à 15 minutes ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille aisément à la fourchette. Servir aussitôt sur un plat chaud. Pour 6 personnes

St-Barthélemy

(D.N.C.)— DECES CROISETIERE: — Le 24 novembre, est décédé après une très courte maladie le Rév. Père Hubert-Gabriel des Frères de St-Gabriel né Aristide Croisetière, enfant de cette paroisse. Le défunt était âgé de 88 ans et 3 mois. En 1959, il avait eu le bonheur de célébrer son Jubilé de diamant de profession religieuse. Depuis 1948, il travaillait au bureau des archives de la communauté au Sault-aux-Récollets. Ses funérailles eurent lieu lundi le 27 novembre à 9 heures a.m. en la chapelle de l'Ecole Normale St-Gabriel, à 10385 Taché, Montréal. Le vénérable défunt laisse dans le deuil deux neveux MM. Joseph et Aimé Croisetière et leur famille de cette paroisse, à qui nous présentons nos profondes sympathies.

NAISSANCES: — Le 10 novembre fut baptisé Joseph, Urbain, Alain, enfant de M. et Mme Rosaire Fafard (Véronique Massé). Parrain et marraine: M. et Mme Urbain Massé (Y Bastien) de cette paroisse.

M. et Mme René Saint-Yves née Pauline Béland, sont les heureux parents d'un fils né le 19 novembre à l'hôpital Comtois de Louiseville. A ces heureux parents, nos félicitations.

REUNION DES CERCLES LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC: — Dimanche soir le 26 novembre en la salle de l'Ecole Dusablé réunion mensuelle des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc suivie d'une partie récréative. Merci aux organisateurs de ces belles soirées paroissiales.

Décès Geoffroy

A St-Jacques le 25 novembre à l'âge de 49 ans est décédé M. Henri Geoffroy époux de Jeannette Rocheleau demeurant rue St-Joseph. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 29 novembre des Salons Wilfrid Mireault pour l'église paroissiale de St-Jacques où le service fut célébré à neuf heures trente. Inhumation au cimetière de St-Jacques. Nos sincères condoléances à la famille.

Il faut saintement faire ce que nous sommes obligés de faire nécessairement.

Téléphones Bureau: 6-6442
Résidente: 6-4275
Boîte postale: 40
J.-A. BOISVERT
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité
SPECIALITE:
Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — Etc.
502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P. QUE.

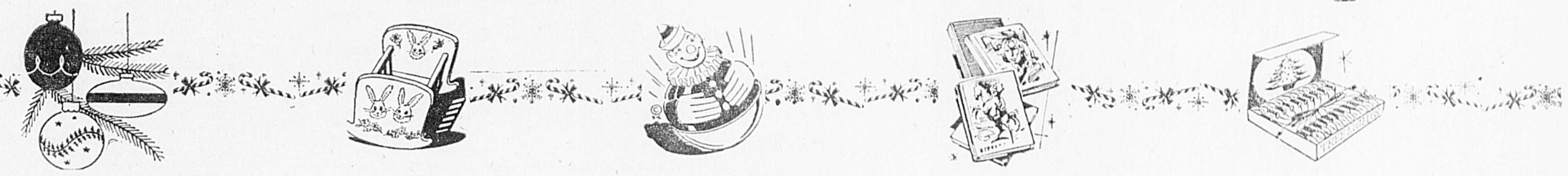
AVEZ-VOUS SONGE QU'IL NE VOUS RESTE QUE 19 JOURS AVANT NOEL?

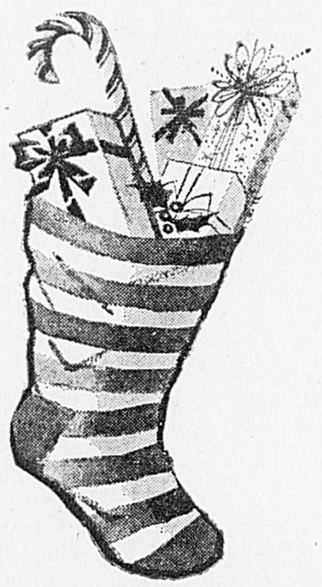


ET QU'A LA **LIBRAIRIE RENE MARTIN** ENRG.

Téléphone: PL. 6-8066 Joliette 398 Notre-Dame

Vous pouvez obtenlr le meilleur choix en fait de: Volumes - Disques - Décorations - Jouets





Chaque dollar d'achat vous donne droit

1e Au tirage d'un bas de NOEL GEANT

2e Au tirage organisé par le Jeune Commerce de Joliette Inc.



Plus vous achetez tôt plus le choix est varié

Utilisez notre club de Noël (plan mise de côté)



ST-CUTHBERT

D.N.C. — INITIATION ET VEILLEE LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC — Le 3 décembre dernier, en présence d'une foule très nombreuse, notre Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc en formation a présenté une autre très belle soirée. Non seulement nous avions une magnifique partie récréative préparée par les Jeunes, mais nous avons eu un conférencier que l'auditoire a bien aimé et qu'il n'est pas prêt d'oublier. Au début, M. Léonide Toupin, agissant comme maitre de cérémonie, souhaita la bienvenue et présenta le programme de la soirée. Puis, M. Gérard Dufresne, délégué du conseil diocésain, présida à l'initiation de nouveaux membres.

Voici les noms des nouveaux membres: M. et Mme Paul-Emile Chrétien; Mlles Louise Fredette, Thérèse Tellier, Denise Belhumeur, Ginette Bianchi; MM. Réginald Chrétien, Rosaire Belhumeur et Jean-Réal Beaufort. Ont changé de décoration: M. le curé Ferdinand Mousseau, aumônier du cercle (10 ans); M. Gabriel Toupin (5 ans); Mlle Rose-Jeanne Sylvestre (1 an) et M. Réal Lambert (1 an). Toutes nos félicitations à ces membres. Puis il y eut une courte et excellente partie récréative. L'assistance eut ensuite le très grand privilège d'entendre et de voir le fameux Dr Jim. Il nous a parlé avec beaucoup de sincérité dans un langage simple, direct et à la portée de tous. Nous aurions aimé l'entendre encore des heures et des heures, mais ce sera pour une autre fois. M. le curé a eu la tâche de le remercier comme il convenait. Nous remercions tous ceux qui nous ont collaboré au succès de cette initiation.

DE LA VISITE RARE — Tout un ensemble de circonstances inattendues ont favorisé la venue du Père Eugène Fafard, o.m.i. à St-Cuthbert les 3 et 4 décembre. Le 28 novembre le Père, en tournée de prédication depuis 2 mois, quittait Igloulik, endroit situé au 70e degré de latitude et à 300 milles au nord du Cercle Artique et le lendemain il débarquait à Dorval. Du fait que l'avion de la Cie Nordair ne faisait pas d'escale à Winnipeg mais seulement à Montréal, le Père eut la faveur et la possibilité de revoir les siens à Marieville, à St-Cuthbert et à Ste-Elisabeth. Mercredi le 6 déc. il retournera dans sa mission de Ranken Inlet via Winnipeg. Nous lui souhaitons une bonne santé et un fructueux apostolat parmi ses chers esquimaux du Grand Nord Canadien.

VENTE DU MONDE RURAL— Nos jeunes ont été bien reçus dans les différents foyers de la paroisse: le "Monde Rural" a pris sa place normale dans le foyer pour le plus grand bien des parents et des enfants. Merci aux nôtrs qui l'ont offert avec joie à chaque foyer.

U.C.F.R. — Le 28 nov. malgré la tempête, cinq dames de l'U.C.F.R. ont pris part à la grande journée d'étude de Joliette.

Nos félicitations.

150 dames à cette journée d'étude

Mercredi le 29 novembre dernier cent-cinquante Dames de l'U.C.F.R. étaient présentes à notre journée d'étude qui a été appréciée de tous nos membres à en juger par l'attention qu'elle ont apportée aux conférences données par des personnages compétents.

Toutes sont retournées chez elles heureuses d'avoir passé une agréable journée et enrichies de connaissances morales, intellectuelles et manuelles.

Le Comité diocésain.
Mme J. Riel, responsable

St-Ambroise

(D.N.C.) — RETRAITE PAROISSIALE: — Les fidèles de la paroisse ont vécu une semaine de ferveur en suivant les exrcices d'une retraite qui a pris fin dimanche dernier. Leur foi est apparue manifeste par leur présence généreuse à tous les entretiens du prédicateur et par leur participation empressée aux sacrements. Pour tous les bienfaits dont ils ont bénéficié, ils formulent un merci bien sincère au Rév. Père Antoine Bouthillier, s.m.m., prédicateur de la retraite.

BAPTEME: — Un enfant de plus dans l'Eglise: Marie, Louise, Sylvie, enfant de M. et Mme Clément Roberge (Mariette Beaudry). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Beaudry de Joliette, grands-parents. Le baptême fut célébré le 3 décembre. Félicitations!

UNITE SANITAIRE: — Nous remercions les responsables de l'Unité Sanitaire de Joliette pour avoir fait bénéficier d'une clinique contre la grippe les élèves des deux écoles de la paroisse.

FELICITATIONS: — Nous félicitons M. Camille Sicard qui s'est porté acquéreur en l'espace de quinze jours de trois immeubles de la Commission Scolaire. Sa dernière acquisition est l'école no 12 du V Rang.

JOYEUX ANNIVERSAIRE: — Nous souhaitons bonne fête à Mlle Stella Marion, ménagère au presbytère. Dimanche dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance plus d'une quinzaine de parents et amis sont venus prendre part à un souper et offrir leurs voeux.

ST-ALEXIS

(D.N.C.) — MARIAGE: — Le 25 novembre, en l'église de St-Alexis avait lieu le mariage de Mlle Louisette Martin à M. Fernand Cadieux de St-Jacques. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Antonio Ricard, cousin de la mariée. Le chant exécuté par les Enfants de Marie fut rendu avec beaucoup de succès et rehaussé d'un Ave Maria chanté par une cousine: Mme Marie-Paule Henri de St-Lin. Les mariés reçurent de beaux et riches cadeaux et la réception eut lieu au Riviera à Rawdon. Après le diner, M. l'abbé Ricard adressa ses félicitations aux mariés et donna à tous les bons conseils de charité et de justice que l'on doit exercer chacun envers ceux qui nous entourent et surtout recommanda la prière ensemble le matin et le soir: le chapelet, pour être bénis du bon Dieu et être heureux malgré les petites épreuves que la vie nous réserve. La journée fut très agréable et se passa rapidement. Les mariés partirent pour voyage à Québec, Ste-Anne de Beaupré. Tous nos voeux les accompagnent.

U.C.F.R.: — Encore une fois, la salle paroissiale a ouvert toutes grandes ses portes pour y laisser pénétrer les membres assidus de l'U.C.F.R. A la réunion de novembre, 68 dames et jeunes filles se rassemblent. Mme la présidente souhaite la bienvenue à chacune et toujours avec son souci de faire mieux, elle demande aux dames d'apporter des idées nouvelles. Malgré toutes ses occupations, M. l'aumônier est toujours là pour nous apporter ses conseils. Il nous démontre que pour faire le bien, il faut aimer. N'est-ce pas une magnifique occasion de prouver notre amour pour nos compagnes que d'assister aux réunions de notre mouvement? Avec le dynamisme qu'on lui connait, Mme Jean-Denis Ricard nous aide à aplanir les difficultés qui empêchent les époux de dialoguer entre eux. C'est un moyen excellent d'alimenter l'amour conjugal et parvenir ainsi au bonheur éternel. Quelques membres de notre cercle ont assisté à la journée sociale qui eut lieu à Joliette le 29 novembre. Aussi Mme A. Leblanc nous en donne un résumé. Celles qui n'ont pas pu y assister le regrettent sûrement. Après la partie sérieuse, des mets délicieux confectionnés par les dames sont servis et pour terminer, la "Poule aux Oeufs d'or" distribue, de jolis présents à l'assistance. Madame, mademoiselle, pourquoi ne seriez-vous pas des nôtres? Laissez là vos occupations un soir par mois et vous verrez, la tâche vous paraitra moins lourde le lendemain. La secrétaire

STE-CATHERINE: — Le 25 novembre dernier, notre jeune J.R.C. poursuivant son programme tenait sa soirée de la Ste-Catherine. Il y eut de nombreux chants exécutés avec brio, de bons sketchs préparés par Mlle Micheline Ricard et encore sous la direction de Mlle Micheline Ricard notre jeune troupe de "Folklore" présentait quelques numéros. Je crois bien que c'est traduire l'opinion populaire, que fut là l'une des belles soirées auxquelles il est été donné d'assister aux paroissiens de St-Alexis. Ce qui est encore plus beau et que le public ignore: c'est que le tout a été préparé par les jeunes. On pense toujours que quelqu'un a pu aider ou diriger les jeunes. C'est le cas parfois, mais cette fois ils ont tout préparé sans aide et c'est d'autant plus à leur honneur, car ils ont su se prouver et nous prouver que la jeunesse quand on sait lui faire confiance est capable de grandes choses! Merci et bravo les jeunes et tous se demandent à quand la prochaine?

DECES: — Le 2 décembre dernier avaient lieu à St-Alexis les funérailles de M. J. Lamarche décédé à l'hôpital St-Eusèbe, le 28 novembre dernier à l'âge de 87 ans et onze mois. Avec le décès de M. Lamarche on peut dire que vient de disparaitre à St-Alexis un de ces beaux types à la foi agissante et convaincue M. Lamarche était l'un de ces hommes qu'on aime toujours à rencontrer. Aussi son départ causera-t-il un deuil profond tant dans sa famille que dans la paroisse. A la famille éprouvée nous redisons nos plus vives sympathies.

ST-HENRI DE MASCOUCHE

D.N.C. — BAPTEME — Dimanche le 3 décembre a été baptisé Joseph, Denis, Dominique, fils de M. et Mme André Toussaint (Pierrette Dufour) de cette paroisse. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Denis Aumont (Lise Toussaint) de Ste-Julienne, oncle et tante de l'enfant.

MERCI — La semaine dernière, le comité des Loisirs de Mascouche recevait du Ministère de la Jeunesse une subvention spéciale pour l'année 61-62 au montant de $200.00. Nos plus sincères remerciements pour cette subvention.

U.C.F.R. — La prochaine réunion de l'U.C.F.R. de Mascouche se tiendra jeudi le 14 décembre à 8 h. au local habituel. Bienvenue à toutes les dames de la paroisse.

GUIGNOLEE — Dimanche prochain se fera la collecte de la guignolée au profit des pauvres de la paroisse. Un flotille de camionnettes quittera le village pour se disperser dans tous les coins de la paroisse pour recueillir ce que les familles voudront bien offrir (victuailles, argent, habits) pour les pauvres de la paroisse. Le comité des pauvres de l'U.C.F.R. a accepté de faire le travail de préparation de ces dons pour les présenter aux familles de la paroisse qui sont dans le besoin.

PROMPT RETABLISSEMENT —A M. Edouard Corbeil qui a subi une intervention chirurgicale à l'Hôtel-Dieu de Montréal, la semaine dernière.

JUBILE — Samedi soir une fête surprise avait lieu à la demeure de M. Bernard Patenaude réunissant tous les membres de la famille de M. et Mme Albani Guilbault. Cette fête avait été organisée pour marquer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Albani Guilbault. Aux cadeaux offerts et aux voeux énoncés dans la magnifique adresse composée pour la circonstance nous ajoutons nos meilleurs souhaits aux heureux jubilaires. Puisse la Providence leur accorder des jours heureux et nombreux au milieu des leurs. Nous avons noté la présence du Frère Réal Guilbault étudiant au Scolasticat des Clercs de St-Viateur en première année de Théologie.

Nous sommes honorées que la Fédération de l'Union Catholique des Femmes Rurales de Joliette ait choisi parmi nous une représentante dans la personne de Mlle Juliette Charbonneau qui vient d'être nommée directrice du secteur qui comprend les paroisses de St-Lin, St-Roch, l'Epiphanie, et Mascouche. Nos sincères félicitations à notre compagne et nous sommes certaines que son grand désir de faire du bien et son dévouement en toute chose seront reconnus par toutes les paroisses qu'elle aura à visiter. La publiciste

Vision et rapidité de lecture

La capacité de lire est l'une des plus importantes habiletés que l'on puisse posséder. Car c'est grâce à elle, si nous allons acquérir une quantité énorme d'informations.

Cependant la capacité de lire est en fonction de la vision. Aussi c'est surtout dans le domaine de la rapidité de lecture que l'on peut voir à son mieux, les merveilleux effets de l'entrainement visuel. La science optométrique a démontré que nous faisons usage toute notre vie d'environ 25% de nos capacités visuelles. C'est là sans aucun doute une chose malheureuse. Certains disent "Je vois clair". Ils croient tout posséder au point de vue visuel dans une telle affirmation. Ce qui est scientifiquement faux.

Certaines personnes ne peuvent lire plus que 200 mots à la minute avec une capacité de compréhension de 60% ou 70%. D'autres personnes n'en liront que 100 mots à la minute et quelquefois avec une capacité de compréhension de 40% ou 50%.

Un entrainement visuel scientifique et raisonné peut aider ces personnes d'une manière extraordinaire. En effet cet entrainement peut faire en sorte qu'elles lisent au delà de 1000 mots à la minute avec une capacité de compréhension de 80% ou 90%.

Pour l'étudiant en classe ou à la maison, pour l'homme d'affaire qui doit lire des rapports à la journée longue, pour le journaliste sans cesse à l'affût d'un article à lire ou à écrire, pour le professionnel qui doit étudier sans cesse, voilà qui représente un rendement de beaucoup supérieur dans les activités réciproques.

L'optométriste sait très bien que la rapidité de lecture exige d'abord d'excellentes habiletés visuelles fondamentales. C'est pourquoi toute personne doit d'abord posséder une clarté de vision soutenue, une motilité des yeux très rapide, une forte convergence des yeux, une coordination binoculaire aussi parfaite que possible, un champ visuel normal. A partir de ces puissantes habiletés visuelles, l'optométriste prescrira un entrainement visuel spécifique par lequel un adulte ou un enfant augmentera graduellement leur rapidité de lecture et leur puissance de compréhension.

Il faut donc que chacun prenne conscience de la nécessité de développer ses capaciés visuelles afin de fournir à l'ouvrage un rendement supérieur beaucoup plus facile et plus intéressant.



DOW FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

Joliette et Molson toujours en vedette

Fernand Roy Inc., agent distributeur de la Brasserie Molson, offre à la population de Joliette et des environs un concours facile et populaire qui permettra à chacun de gagner des prix totalisant la somme de $590.00. Rien à acheter.

Pour être éligible il suffit de se procurer des formules de participation dans les établissements licenciés qui vendent les produits de cette brasserie et répondre aux questions posées.

Le tirage au sort des gagnants se fera à l'aréna de Joliette, le lundi 18 décembre prochain au cours de la joute de ballon-balai qui opposera les Canadiens de Molson aux Beavers de Crabtree, dans une joute régulière de la Ligue de ballon-balai de Joliette.

Des circulaires ont déjà annoncé le concours dans la ville de Joliette. Tout s'est fait dans



le "grand style", ce qui tranche tout à fait sur les habitudes de nos passeurs de "circulaires" et vous en avez une idée plus exacte en regardant la photo ci-dessus, alors que l'on voit ce "Monsieur" en habit de gala, s.v.p. le haut de forme, la cravate blanche et tout le tralala, distribuant cette fameuse circulaire à M. Gaston Gagnon, propriétaire de l'Hôtel Windsor, tout étonné de se voir remettre une circulaire d'une façon, faut le dire: inusitée.

ments au nom de ses compagnes. En résumé, cette fête fut très réussie et fort agréable. Les numéros, telle une gamme, se succédaient, apportant tantôt une note de gaieté, tantôt une note de tristesse. Les professeurs, les élèves du Couvent et de l'Ecole Jésus-Marie remercient sincèrement le Commission Scolaire et M. Roland St-Cyr qui nous ont fait un don généreux de bonne tire. Nous avons savouré le tout avec plaisir et tout le monde parut enchanté.

Maryse Lanthier, 10e année

Décès Valois

A Joliette le 28 novembre 1961 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Emery Valois née Lauriette Chaput demeurant à 216, St-Pierre sud, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 1er décembre des Salons Garceau, Perreault et Garceau Inc., 636, Manseau, Joliette, à l'église de St-Pierre où le service fut célébré à 10 heures, de là au cimetière de Joliette.

Elle laisse dans le deuil: outre son époux, ses fils: Jean de Joliette, Robert de Sorel, Joseph de Joliette. Un petit-fils: André Valois de Joliette; une soeur: Yvonne (Mme Alphonse Paquin) de Joliette; un frère: M. Georges Chaput (Joliette), ses belles-soeurs: Mme Georges Chaput de Joliette, Mme Vve Herménigil de Pelletier de Montréal, plusieurs neveux et nièces et autres parents. Sincères condoléances.

Décès Martineau

A St-Thomas de Joliette le 2 décembre 1961 est décédée Mlle Augustine Martineau, fille de feu Edmond Martineau et de feu Poméla Richard.

Les funérailles ont eu lieu ce matin mercredi le 6 décembre de sa demeure à St-Thomas pour l'église paroissiale de St-Thomas de Joliette où le service fut célébré à 10 heures, de là au cimetière du même endroit.

Elle laisse dans le deuil: une soeur Mlle Marie-Laure Martineau de St-Thomas, une belle-soeur Mme Adélard Martineau de La Floride, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Nos sincères condoléances.

FILMS A LA TV

Cote morale

T Tous
Aa Adultes et adolescents
A Adultes
AR Adultes avec réserves
D A déconseiller
AP A proscrire

Cote d'intérêt

* banal
** bien
*** très bien
**** exceptionnel

JEUDI le 7 déc.:

Canal 2 — 1 h. 30: Les petites pestes T *
Canal 10 — 3 h. 30: Jeu dangereux A **
Canal 10 — 8 h. 30: C'est une fille de Paname A **
Canal 10 — 11 h. 10: Hôtel Bijou D

VENDREDI le 8 déc.:

Canal 2 — 1 h. 30: Ces sacrées vacances Aa ***
Canal 2 — 9 h.: L'énigme de l'araignée verte A **
Canal 2 — 11 h. 34: Mission diabolique A **
Canal 10 — 3 h. 30: Le voleur de Bagdad Aa **
Canal 10 — 11 h. 10: Mademoiselle s'amuse AR **
Canal 7 — 11 h. 30: Le charlatan D

SAMEDI le 9 déc.

Canal 2 — 11 h. 34: Le manoir tragique A **
Canal 10 — 3 h. 30: Le trésor de l'île aux oiseaux T **
Canal 10 — 8 h. 15: Qu'elle était verte ma vallée Aa ****
Canal — 11 h. 10: Les amants du Tage AR ***
Canal 7 — 11 h. 30: Ultra-secret Aa ***

DIMANCHE le 10 déc.

Canal 10 — 3 h. 30: Hula, fille de la brousse Aa *
Canal 10 — 7 h. 30: Pavillon de combat T ***
Canal 10 — 11 h. 10: Je suis un mouchard AR **

LUNDI le 11 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: Le cavalier du Kansas Aa **
Canal 10 — 2 h. 30: Patrouille des sables A *
Canal 10 — 3 h. 30: La petite chocolatière AR *
Canal 10 — 11 h. 20: La louve de Calabre AR *

MARDI le 12 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: Un grand patron AR ***
Canal 10 — 3 h. 30: La nuit fantastique A ***
Canal 10 — 11 h. 10: Légions d'honneur Aa **

MERCREDI le 13 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: L'éternel retour AR ***
Canal 10 — 3 h. 30: Prisonnière des ténèbres A **
Canal 10 — 11 h. 10: Plaisirs de Paris AR **
Canal 7 — 11 h 30: L'énigme de Gibraltar T ***

JEUDI le 14 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: Escale à Orly Aa **
Canal 10 — 3 h. 30: La femme de feu A **
Canal 10 — 8 h. 30: Le miroir au secret Aa ***

Caritas-Joliette

1ère assemblée générale
11 décembre 1961
au Centre N.-D. de Bonsecours

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Exposé de l'objet de la réunion.
4. Lecture de la Charte.
5. Adoption des règlements.
6. Election des officiers.
7. Allocution du nouveau président.
8. Questions diverses.
9. Clôture et prière.

Grande Campagne de Planters Peanuts du 8 au 24 décembre

Campagne organisée par les Cadets Joliettains Inc., durant ces 2 semaines les Cadets passeront à vos demeures accompagnés de M. PEANUT pour vous offrir un bocal de Planters ou un empaquetage approprié pour les Fêtes. Nous vous demandons d'encourager le bon Monsieur PEANUT en coopérant avec les Cadets pour la réussite de cette campagne de Planters Peanuts. Merci.

Président des Cadets Joliettains

Ecole Baby

Une réunion de la Croisade Eucharistique bien goûtée des Croisés de l'Ecole Baby

Jamais, avant ces dernières années, on n'a vu dans l'Eglise tant de théologiens s'appliquer à scruter le mystère du saint Sacrifice de la messe, et tant de fidèles désireux d'en être instruits et d'en vivre. Jamais non plus un Souverain Pontife n'a rédigé sur le sujet un document aussi complet que l'encyclique Mediator Dei de Pie XII. Et la revue "Vouloir" de novembre suggérait aussi l'explication aux Croisés de ce mystère de foi par une messe dite "blanche".

Aussi, le 24 novembre dernier, à l'école Baby, M. l'abbé D. Lane, aumônier de l'école, voulut bien stimuler ce bel élan religieux pour la messe en faveur des élèves, réunis dans la salle et avides de participer à une messe expliquée et solennisée par des gestes significatifs et des chants appropriés.

La partie de l'Offertoire, fut particulièrement émouvante. Les Chefs d'équipe des Croisés apportèrent à l'autel les offrandes personnelles de tous les élèves: crayons, livres, balles, rondelles, etc. L'on sait que pendant les dix premiers siècles environ, l'assistance au saint Sacrifice comportait une participation active et matérielle à l'Offertoire par l'offrande collective du pain, du vin dont une partie était destinée au Saint Sacrifice et à la communion des fidèles.

Au Sanctus, tout ce petit peuple s'est recueilli profondément à la voix du prêtre qui demandait en leur nom... de s'unir aux anges et à tous les esprits des cieux pour louer Dieu. SANCTUS SANCTUS SANCTUS. Dans cette chorale qui couvre le ciel et la terre, toute créature doit faire entendre sa note, nous devons jouer notre petite partie dans ce grand concert de reconnaissance envers Dieu, auteur de tout bien.

A la Communion, la troisième partie de la messe, tous les élèves s'approchèrent pour recevoir l'hostie au chant de "EN AVANT, marchons, Croisés du Christ à l'avant garde" et "aimons-nous les uns les autres, comme Dieu nous aime."

Vint enfin "Ite, missa est", invitant les fidèles à rester avec le Christ par la pensée, faisant de leur journée, de leur semaine une messe continuée en union avec celles qui se célèbrent constamment sur la surface du globe, etc...

La cérémonie se termina par des acclamations:

Les chefs d'équipe d'abord... et tous ensemble crièrent avec enthousiasme.

Nous nous lèverons et nous irons souvent à la messe.

Nous serons attentifs à reproduire les gestes du prêtre.

Nous prierons avec le prêtre.

Notre tenue sera toujours digne et respectueuse durant la messe.

Nous communierons à la messe.

Nous serons apôtres de la messe.

La cérémonie terminée, tous les élèves semblaient émus et dans des dispositions les plus heureuses.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(D.N.C.) — ONT ETE BAPTISES: — Le 27 novembre 1961, Marie, Gisèle, Chantale, Diane, enfant de M. et Mme Marcel St-André (Aurore Mercier). Parrain et marraine: M. et Mme René Racette (Gisèle St-André) oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Paul St-André, tante.

Le 3 décembre, Marie, Yvette, Isabelle, fille de M. et Mme André Perreault (Thérèse Duquette) Parrain: M. Lionel Perreault, grand' père de l'enfant; marraine: Mlle Yvette Perreault, tante de l'enfant. Porteuse: Mme Gaétan Lachapelle, tante.

Le 4 décembre, Marie, Pauline, Martine, enfant de M. et Mme Yvon Tourangeau (Louise Garon). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Tourangeau (Pauline Lavoie oncle et tante du père de l'enfant. Porteuse: Mme Roger Rivest.

ACTIVITES PAROISSIALES: — Mercredi, le 29 se tenait au sous sol de l'église une assemblée de paroisse au sujet de l'opportunité ou la non-opportunité de vendre les bancs. C'était un sondage d'opinions. La soirée fut cordiale et sympathique, le tout s'est passé dans une atmosphère paisible. Un vote pris, pour ou contre, fut favorable à la vente des bancs. Avant de quitter la salle M. Paul Emile Gariépy proposa que chaque personne présente à l'assemblée donne chacune un dollars à M. le curé pour l'oeuvre de la fabrique. Tout le monde acquiesça à la proposition avec enthousiasme.

SOUSCRIPTION: — M. Xavier Bélanger $100.00, Mme Frédéric Gariépy $25.00, Anonyme $5.00 et $72.00 qui ont été recueillis par ceux qui assistaient à l'assemblée de la vente des bancs. Merci à tous ces généreux donateurs.

"LE MONDE RURAL": — La vente de cet almanach dans nos foyers par les jeunes de la paroisse a rapporté un beau résultat. Au-delà de 200, ont été vendus. Il reste encore que'ques exemplaires que les jeunes peuvent vous fournir sur demande.

DEJA BIENTOT NOEL!: — Comme l'an dernier à la Messe de Minuit, les places de banc seront louées $1.00 par place dans l'église et dans la chapelle et $0.50 pour les places au sous-sol. Les billets seront en vente bientôt.

APPEL A LA PRUDENCE: — La période du 1er au 7 décembre a été la semaine dite: "Semaine de la Sécurité Routière". A l'occasion de cette campagne M. le curé, au prône de dimanche dernier a fait appel à la conscience des automobilistes. Son sermon a su faire comprendre à chaque citoyen, usager de la route, les responsabilités qui lui incombent.

ERRATA: — Dans le courrier de la semaine dernière au lieu de Gérard et Gilles Hamelin il aurait fallu lire: Gérard Lafortune, syntaxe Juvénat St-Viateur, Montréal-Nord; Gilles Lafortune, 8e année scientifique. Ce sont les fils de M. et Mme Gaston Lafortune du Ruisseau St-Jean. Nous avions aussi oublié de mentionner le nom de Yves Allard qui va à l'Ecole des Arts et Métiers à Montréal.

LA STE-CATHERINE A L'ECOLE JESUS-MARIE: — En cet après-midi du 24 novembre, nous assistons à une séance donnée à l'école. M. le curé entre suivi de ses deux confrères: MM. les abbés Chrysologue Bonin et Wilfrid Bérard. Ils ont bien voulu rehausser de leur présence cette petite fête de la Ste-Cathrine. De joyeux applaudissements les saluent. Voici que s'avance Mlle Ginette Villemaire, gracieuse, une sourire aux lèvres. Un salut délicat, puis elle attaque bravement le mot de bienvenue. Les chansonnettes, les mines se succèdent nous apportant chaque fois une agréable surprise. Nos actrices remplissent leur rôle avec simplicité et naturel. Bientôt apparaissent sur le théâtre les élèves de 10e année. Elles exécutent gentiment un chant dédié à nos charmantes graduées ainsi qu'à leur dévouée professeur, soeur Marie-Claire-des-Anges. Puis à chacune d'elles est adressé un petit mot avec remise d'une statuette représentant une graduée, don de Sr Supérieure. Wooo' Wooo' Nous sommes maintenant en train. Un vieux couple qui n'a jamais voyagé par ce moyen de transport décide d'aller voir leur garçon Pit: sketch comique et bien réussi. Pour continuer sur cette note gaie, les élèves de 9e année ont mimé une chansonnette. Vous savez cette chanson sur Cécile, demoiselle de la ville et Colin, ce bon diable, sans malice, mais un peu idiot. Elles nous ont bien fait rire... Voici la partie sérieuse du programme: la présentation de la pièce: "L'appel de Dieu". C'est un drame racontant l'égoisme d'une mère qui refuse à sa fille de réaliser son grand idéal; se consacrer à Dieu. Tandis que la grande soeur console notre âme généreuse, un petit bout de chou de dix ans qui l'entend pleurer va retrouver sa maman et lui arrache son consentement pour la laisser partir. C'est une histoire émouvante et interprétée de façon si réaliste que plusieurs ont dû tirer leur mouchoir pour éponger les larmes. La pièce se termine par l'apparition de notre petite religieuse en costume Jésus-Marie. Félicitations sincères à Mlle Francine Locas qui a si bien rempli le rôle de celle qui voulait se donner à Dieu ainsi qu'à J. Aquin, Françoise Lafortune, Rose-Anne Lebeau. Les élèves de 8e année ont mimé une gentille historiette: Chagrin d'enfant. Pour clore la fête en beauté, M. le curé nous adresse quelques mots de félicitations accueillis avec joie de nous toutes. Une élève de 11e, Monique Nadeau, adresse des remerciements au nom de ses compagnes. En résumé, cette fête fut très réussie et fort agréable. Les numéros, telle une gamme, se succédaient, apportant tantôt une note de gaieté, tantôt une note de tristesse. Les professeurs, les élèves du Couvent et de l'Ecole Jésus-Marie remercient sincèrement le Commission Scolaire et M. Roland St-Cyr qui nous ont fait un don généreux de bonne tire. Nous avons savouré le tout avec plaisir et tout le monde parut enchanté.

Maryse Lanthier, 10e année

Province de Québec
District de Joliette

Règlement No 642

autorisant un emprunt permanent de $400,000.00 pour l'exécution de travaux.

ATTENDU que le conseil de la Cité de Joliette juge opportun de contracter un emprunt permanent au montant de $400,000.00, pour certains travaux et certaines améliorations dans la cité qu'il juge nécessaires et utiles d'exécuter ou de faire exécuter, savoir:

SECTION I

AQUEDUC:

a1—**Rue Précieux-Sang,** entre Ste-Angélique et Papineau, sur une distance de 880' par une conduite de 6" en fonte $4,400.00

a2—**Rue Ste-Angélique,** entre Papineau et les terrains du C.N.R., sur une distance de 520', par une conduite de 6" en fonte 2,600.00

a3—**Rue Eusèbe Asselin,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 6" en fonte 2,760.00

a4—**Rue Laporte,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 12" en fonte 3,990.00

a5—**Rue Boisvert,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 6" en fonte 2,760.00

a6—**Rue Delorimier,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 6" en fonte 2,760.00

a7—**Rue Beaudry,** entre Lépine et Perrault, sur une distance de 312', par une conduite de 8" en fonte 1,762.00

a8—**Rue St-Marc,** entre Bordeleau et Papineau, sur une distance de 320', par une conduite de 8" en fonte 1,500.00 22,532.00

EGOUTS:

e1—**Rue Précieux-Sang,** entre Ste-Angélique et Papineau, sur une distance de 880', diamètre de 15" pouces en béton 7,656.00

e2—**Rue Ste-Angélique,** entre Papineau et les terrains du C.N.R., sur une distance de 520', diamètre de 15" en béton 4,524.00

e3—**Rue Laporte,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', diamètre variant de 15 à 24 pouces en béton 5,745.00

e4—**Rue Boisvert,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', diamètre de 30" en béton 6,750.00

e5—**Rue Delorimier,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', diamètre de 15" et 18" en béton 5,475.00

e6—**Rue Beaudry,** entre Lépine et Perreault, sur une distance de 308', diamètre de 15" en béton 2,679.00 32,829.00

PAVAGE:

p1—**Rue Delorimier,** entre Notre-Dame et l'Avenue du Parc, par une largeur de 40', sur une distance de 300' 7,500.00

p2—**Rue Beaudry,** entre Lépine et Perrault, par une largeur de 44', sur une distance de 370' 5,250.00

p3—**Rue Delorimier,** entre Lépine et Piette, par une largeur de 40', sur une distance de 560' 7,944.00

p4—**Rue Lépine,** entre St-Pierre et Delorimier, par une largeur de 44', sur une distance de 2,181' 30,923.00

p5—**Rue St-Pierre,** entre Richard et Archambault, par une largeur de 40', sur une distance de 440';
Rue Richard, à l'ouest de St-Pierre, par une largeur de 36', sur une distance de 70';
Rue Archambault, à l'ouest de St-Pierre, par une largeur de 36', sur une distance de 140' 12,000.00

p6—**Rue Précieux-Sang,** entre St-Marc et Ste-Angélique, par une largeur de 40', sur une distance de 1,070' 18,000.00

p7—**Rue St-Marc,** entre Bordeleau et Papineau, par une largeur de 40', sur une distance de 320' 4,900.00 86,517.00

SECTION II

ELECTRICITE—ECLAIRAGE DE RUES:

e1—1 **Rue Dugas,** entre Querbes et Alice, installation de 14 luminaires avec consoles de 8' 1,500.00

e1—2 **Rue Précieux-Sang,** entre St-Marc et St-Charles, installation de 22 luminaires avec consoles de 8' 2,600.00

e1—3 **Rue Précieux-Sang,** entre St-Marc et Ste-Angélique, enfouissement de cables électriques avec installation de 7 lampadaires et consoles de 8' 2,600.00

e1—4 **Rue St-Viateur,** entre St-Barthélemy et Gaspard, changement et déplacement de poteaux et installation de 15 luminaires et consoles de 8' 3,000.00 9,700.00

CHAINES DE RUES:

Chaines à être exécutées sur les rues encerclant l'Ecole Secondaire Régionale, soit sur les rues suivantes:

c.—1 **Rue Tellier,** côté ouest, entre Perrault et Piette, sur une distance de 418'
Rue Perrault, côté sud, entre Tellier et Beaudry, sur une distance de 418'
Rue Beaudry, côté ouest, entre Perrault et Lépine, sur une distance de 272'
Rue Lépine, côté nord, entre Beaudry et Delorimier, sur une distance de 1,521'
Rue Delorimier, côté est, entre Lépine et Piette, sur une distance de 646'. Le tout formant une distance de 3,594' 4,000.00 4,000.00

PAVAGE:

p8—**Rue Champlain,** entre St-Marc et St-Barthélemy: élargissement et reconfection de bordures et pavage, sur une longueur de 735'.
Largeur de la rue portée de 28' à 44' 14,373.00
p9—**Boulevard de l'Industrie,** entre DeLanaudière et les limites de la Cité, pour une distance de 4,000'.

Ces travaux consistent à libérer l'emprise complète du terrain, à insérer les cables d'éclairage dans une conduite enrobée de béton, à faire le mail central de 4', fondation en béton de 8", armature, asphalte de 4" de 2 couches, trottoirs monolithes de 5', puisards à installer, à niveler regards d'égouts et vannes et à agencer les nouveaux lampadaires, le tout tel que préparé par M. Lucien Leclerc, a.g., i.p., et accepté par le conseil, à sa séance du 16 février 1960 et dont le coût est estimé à 200,000.00 214,373.00

ATTENDU qu'il y a lieu d'approprier dans le présent règlement, pour les dépenses contingentes et tout particulièrement pour la perte sur la vente d'obligations un montant de 30,049.00

ATTENDU que ces divers montants réunis forment un total de 400,000.00

ATTENDU que la Cité a reçu et accepté des requêtes de la part de propriétaires riverains, en rapport avec les travaux d'aqueduc, d'égouts et de pavage décrits dans la Section I du présent règlement;

ATTENDU que la Cité de Joliette ne dispose pas des sommes nécessaires, pour l'exécution des travaux décrétés au présent règlement;

ATTENDU que la Cité de Joliette a reçu, pour les travaux d'aqueduc prévus à la Section I du présent règlement, l'approbation du Ministère de la Santé;

ATTENDU que la Cité de Joliette a reçu, pour les travaux d'égouts, prévus à la Section I du présent règlement, l'approbation de la Régie d'Epuration des Eaux Usées;

ATTENDU qu'avis de la présentation du présent règlement a été donné à une séance ordinaire du conseil tenue le 13 novembre 1961;

POUR CES MOTIFS, l'échevin J.-Arthur Lépine, secondé par l'échevin Roland Nadeau, propose et il est résolu:

Que le présent règlement, portant le numéro 642, soit adopté et qu'il soit décrété par ledit règlement ce qui suit:

Art. 1 — Le préambule ci-haut fait partie du présent règlement et en particulier de son dispositif.

Art. 2 — Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter les travaux et améliorations ci-haut prévus, conformément aux plans de l'ingénieur de la Cité et de l'ingénieur Lucien Leclerc, et dûment acceptés par le conseil et à approprier à ces fins, les montants en regard de chacun des item ci-haut indiqués.

Art. 3 — Le Conseil est autorisé à dépenser, pour les fins du présent règlement, une somme n'excédant pas $400,000.00, y compris le montant des dépenses contingentes et à se procurer cette somme au moyen d'un emprunt par émission d'obligations.

Art. 4 — S'il advient que le montant d'une appropriation dans le présent règlement, est plus élevé que la dépense faite et s'y rapportant, l'excédant pourra servir à payer le coût de tout autre projet ou dépense mentionnés dans ledit règlement et qui s'avérerait plus dispendieux.

Art. 5 — Les obligations seront émises en coupures de $100.00 ou de multiples de $100.00 et seront datées du 1er décembre 1961.

Art. 6 — Elles seront signées par le Maire et le Secrétaire-trésorier et devront porter le sceau de la Cité; la signature du Maire et du Secrétaire-trésorier requise sur chacun des coupons sera imprimée, gravée ou lithographiée.

Art. 7 — Les dites obligations seront payables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale, dans la Province de Québec, ainsi qu'à Toronto et seront remboursées en série, en vingt ans, conformément au tableau annexé au présent règlement, marqué "A", pour en faire partie, comme s'il était ici tout au long reproduit.

Art. 8 — Un intérêt à un taux n'excédant pas 6% l'an sera payé semi-annuellement, payable aux mêmes endroits que le principal et ce, durant la période courante, de l'émission à l'échéance.

Art. 9 — Le coût des travaux et améliorations décrits par le présent règlement, y compris la proportion des dépenses contingentes qui leur sont attribuables, sauf pour les travaux prévus dans la Section 1 du présent règlement, est mis à la charge de la Cité.

Le coût des travaux décrits dans la Section I, y compris la proportion des dépenses contingentes qui leur sont attribuables, est mis à la charge des propriétaires riverains de biens-fonds imposables et de la Cité, dans les proportions suivantes:

a) des propriétaires de biens-fonds imposables, sur le parcours de ces travaux particuliers dans une proportion des 2/3 de leur coût et suivant l'étendue de front des dits immeubles, le tout tel que décrété par le règlement R-XXXV de la Cité de Joliette.

b) de la Cité quant à l'autre 1/3 du coût desdits travaux, sur le même parcours et pour le coût en entier de ces mêmes travaux, sur ce même parcours, en face des biens-fonds non imposables.

Art. 10— a) Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, de la partie des échéances annuelles indiquées au tableau de remboursement et à la charge de la Cité, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé annuellement sur tous les biens-fonds imposables situés dans la cité, une taxe spéciale, à un taux suffisant, d'après le rôle d'évaluation en vigueur, si mieux n'aime la cité, affecter annuellement à cette fin une portion de ses revenus généraux.

b) Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, de la partie des échéances annuelles indiquées au tableau de remboursement du présent règlement et à la charge des propriétaires des biens-fonds imposables situés sur le parcours des travaux, il est par le présent imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur les dits biens-fonds imposables, une taxe spéciale suffisante qui sera repartie suivant l'étendue de front décrite dans la Section I du présent règlement.

Art. 11 — Le conseil appropriera à l'avance, par le présent règlement, à la réduction de la dette créée par le présent règlement, toute subvention qu'il pourra recevoir du Gouvernement de la Province, en rapport avec les travaux décrétés dans les Section I et II du présent règlement.

Art. 12 — Les dites obligations pourront sous l'autorité du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec, 1941, être rachetées par anticipation, en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêts; cependant si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés.

Art. 13 — Tcute obligation ainsi rachetable cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévus ci-haut.

Art. 14 — Ce même règlement entrera en vigueur, après les délais déterminés par la Loi, de même qu'après avoir été approuvé en conformité de la loi des Cités et Villes.

ADOPTE A LA SEANCE DU CONSEIL DE LA CITE DE JOLIETTE, le 20e jour de novembre de l'année 1961.

(Signé) CAMILLE-A ROUSSIN, M.D.
Maire.

(Signé) J.A. DESORMIERS,
Secrétaire-trésorier

Vraie Copie:
J. A. Desormiers, sec.-trés.

ANNEXE "A"
TABLEAU D'AMORTISSEMENT
$400,000.00

NOS	DATE	CAPITAL	BALANCE
1	1 décembre 1962	$11,000.00	$389,000.00
2	1 décembre 1963	11,000.00	378,000.00
3	1 décembre 1964	12,000.00	366,000.00
4	1 décembre 1965	13,000.00	353,000.00
5	1 décembre 1966	14,000.00	339,000.00
6	1 décembre 1967	15,000.00	324,000.00
7	1 décembre 1968	15,500.00	308,500.00
8	1 décembre 1969	16,500.00	292,000.00
9	1 décembre 1970	17,000.00	275,000.00
10	1 décembre 1971	18,500.00	256,500.00
11	1 décembre 1972	20,000.00	236,500.00
12	1 décembre 1973	21,000.00	215,500.00
13	1 décembre 1974	23,000.00	192,500.00
14	1 décembre 1975	23,500.00	169,000.00
15	1 décembre 1976	25,000.00	144,000.00
16	1 décembre 1977	26,000.00	118,000.00
17	1 décembre 1978	28,000.00	90,000.00
18	1 décembre 1979	30,000.00	60,000.00
19	1 décembre 1980	31,000.00	29,000.00
20	1 décembre 1981	29,000.00	

(Signé) CAMILLE-A ROUSSIN, M.D.,
Maire.

(Signé) J. A. DESORMIERS,
Secrétaire-trésorier

Vraie Copie:
J.A. Desormiers, sec.-trés.

Décès Loiselle

A Joliette le 18 novembre 61 à l'âge de 61 ans est décédé M. Alfred Loiselle (épicier), époux de Clara Tessier demeurant à 164, Papineau, Christ-Roi, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 22 nov. des Salons Garceau, Perreault et Garceau Inc., 151, Papineau, Joliette, à l'église de Christ-Roi où le service fut célébré à 10 h. de là au cimetière de St-Jean-de-Matha.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants: Solange (Mme Vve Paul-Maurice Adam) de Joliette, Jeanne d'Arc (Mme Robert Adam) de St-Roch. Ses frères et soeurs: M. Joseph Loiselle de Cap de la Madeleine, Elisabeth (Mme Vve Jos. Beaudry) de Joliette, Mme Anna Durand des Etats-Unis. Il laisse sept petits-enfants, des neveux et nièces et autres parents.

Sincères condoléances.

L'Evangile est austere et soudouloureuse et grave; cependant, son ombre est lumineuse; derrière lui, les êtres ne demeurent pas mélancoliquement penchés; sur son visage ils ont vu ensemble la joie pleurer et la tristesse sourire. Il les laisse confiants et apaisés.

Foyer sobre
Foyer heureux

Actualités Religieuses

Pourquoi on a voulu bloquer "Marie"

Demandons-nous maintenant, dans un examen de conscience collectif, face à la nation, pourquoi certains milieux intellectuels ou artistiques ont voulu bloquer "MARIE", ont désiré vivement sa mort. La raison en est simple: c'est que je me suis fait le champion, au Canada français, non du Clergé, des positions du Clergé, mais l'Eglise UNE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE et ROMAINE. Comme un catholique qui a le devoir de se tenir debout, de prendre lui-même ses positions, peu importent les crachats qu'il puisse en recevoir. Et je ne broncherai jamais. Comme Me René Paré l'a dit magnifiquement: Ne commettons pas la bêtise de toucher à notre Clergé à qui nous devons tant!

On s'étonne, en certains milieux, qu'un catholique qui a reçu les sacrements de baptême et de confirmation veuille rester fidèle au Christ, dans toutes les prises de position de son existence. Si l'on arive à se scandaliser de cette réalité qui est normale, ("on juge un arbre à ses fruits", a dit Jésus), c'est donc que son catholicisme est faux. On vit un catholicisme de case. Une case pour le dimanche, une autre pour la semaine. Une case pour la vie privée, une autre pour la vie sociale, et une troisième pour la vie publique. Et pourtant, le catholicisme qui a vaincu l'Empire romain en pleine décadence, est jailli du sang des catacombes, du sang des martyrs, des témoignages brûlants d'apôtres qui ont choisi entre Dieu et Mammon. L'évangile est clair et la parole de Jésus est sans appel: "DIEU ou MAMMON." On résout facilement le problème, en certains milieux: "On sape à la base, dans sa pensée, la réalité de certains dogmes chrétiens". Le catholicisme n'est pas dogmatisme ni moralisme, mais AMOUR comme LE MAITRE. Tout l'Evangile est AMOUR. Et le Christ, à la margelle, devant la Samaritaine, n'est pas un Justicier, mais UN ROI, j'allais dire UN MENDIANT D'AMOUR. Mais en échange, quels dons royaux il apporte. Certes, tout apostolat sera traversé de croix, mais comme pour la Pastorale de Beethoven, après l'affreux orage nait l'aurore de la sérénité qui ne s'éteint plus, et qui auréole tout d'amour et de lumière, sur la terre des hommes. Un coeur qui se libère du strictement terrestre, des faux reluisants, des bijoux en toc de notre fausse civilisation d'enfantins adultes, courant après toutes les soifs insatisfaites, jamais rassasiées de passions déchaînées; ce coeur en arrive alors, comme le grand Teilhard de Chardin, sublime génie, qui a prouvé que Dieu et Science n'étaient point contradictoires, bien au contraire, mais que toute science devait aboutir à Dieu, origine et afin de toute la création; ce coeur devient un peu plus chaque jour, à la ressemblance de François, le pauvre d'Assise. On peut connaître la richesse, et être ce pauvre d'esprit que le Christ désire. Non pas un pauvre en esprit, comme certains fumistes qui n'arrivent jamais à monter plus haut que les factices apparences, le croient et l'affirment: mais un pauvre d'esprit, qui connait la seule vraie richesse qui ne passe pas, et qui se nomme LA SAGESSE. Toute la Bible a dit que rien ne vaut la sagesse. Vous ne trouverez pas le culte de la Sagesse chez les avares, les ivrognes, les charnels, les pervertis, les orgueilleux, ceux, en somme, qui se dressent en défi contre la volonté de Dieu. La sagesse strictement humaine est folie devant Dieu, mais l'apparente folie des hommes sagesse devant Dieu: VOILA LA VRAIE SAGESSE. "MARIE" triomphera malgré tous, PARCE QUE NOTRE-DAME LE VEUT AINSI. Et ce sera formidable!

Roger Brien

IMMACULÉE CONCEPTION



IMMACULÉE CONCEPTION

"La Vierge Marie, dans le premier instant de sa conception, a été, par une grâce et un privilège du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel: cette doctrine est révélée de Dieu, et par conséquent elle doit être crue fermement et inviolablement par tous les fidèles." (Définition de Pie IX)

Il pensait à moi de toute éternité, bien avant que la terre existât. Avant que fût créé l'espace immense, sa pensée m'avait conçue. (Prov. 8, 23-24)

Société Catholique de la Bible

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT



LA VENUE DU SAUVEUR

Sur les bords du Jourdain, un homme prêchait; il baptisait les gens. Le peuple accourait pour l'entendre. Il s'appelait Jean-Baptiste. Il annonçait la venue du Sauveur. "Ecoute, peuple de Sion! le Seigneur va venir pour sauver les nations; le Seigneur parlera de sa voix majestueuse; quel n'est pas ton bonheur!" (Isaïe 30, 30) "Frères, c'est l'heure de nous réveiller. Le Christ, notre Sauveur, est aujourd'hui plus près de nous". (St Paul)

Société Catholique de la Bible

Ca vous regarde!

par Henri Béchard, S.J., vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

Le soir avant de me coucher, je ne regarde pas sous mon lit au cas où un communiste s'y dissimulerait. J'avoue d'ailleurs que je n'en serais guère surpris. De nos jours, plus que jamais, le vrai ne sourd-il pas de l'invraisemblable? Qu'il y ait des communistes, des cryptocommunistes ou des paracommunistes parmi nous, cela crève les yeux. Je sais qu'il ne faut pas en voir partout, à la façon des sexopathes qui, à toute heure du jour ou de la nuit, ne voient qu'images ou symboles sexuels. Admettre l'existence de communistes au Canada français n'est pas de bon ton dans certains milieux. Bon ton ou mauvais ton, les camarades y mènent sournoisement la lutte. Farfelu qui n'y croit pas.

La poussée communiste dans le monde s'imbrique dans une époque où la vigueur spirituelle de l'humanité a coulé au niveau le plus bas de son histoire. Quant à l'athéisme communiste, on peut le retrouver jusqu'aux éléments affectifs qui ont flambé chez Karl Marx. Sa haine du christianisme a lancé avec violence son mouvement dans un monde déliquescent, celui de la **dolce vita** chère à la bourgeoisie jouisseuse de tous pays.

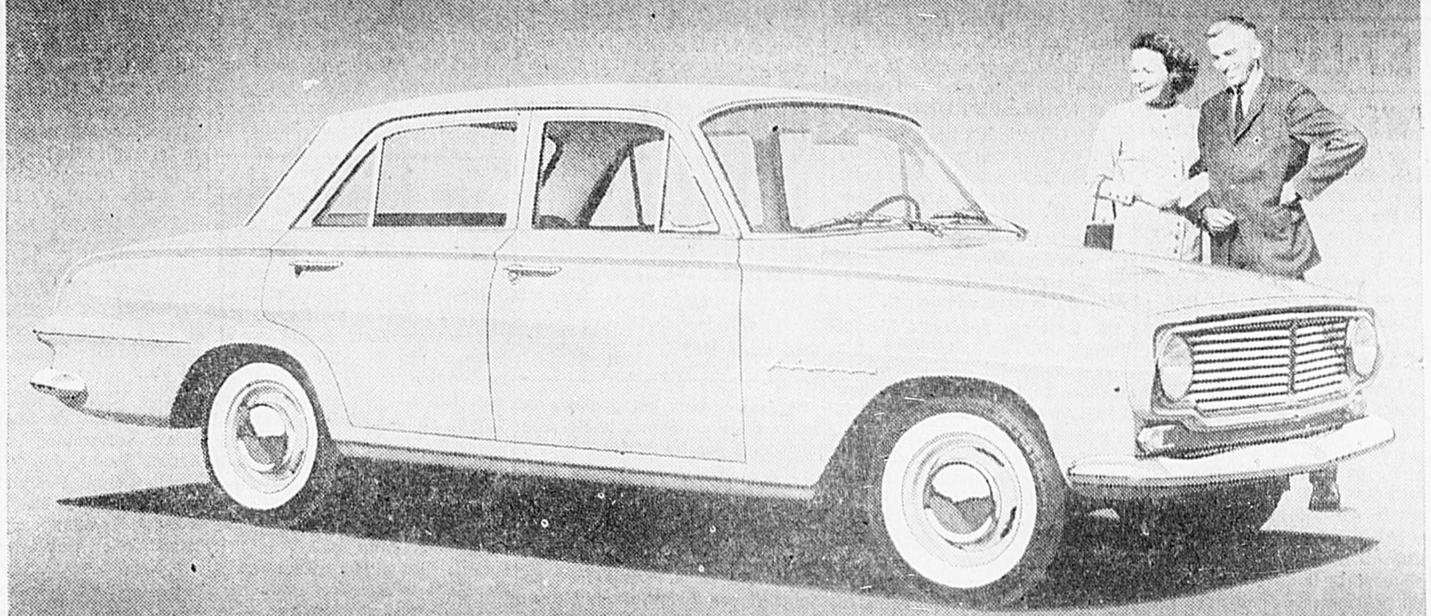
Déjà, en 1935, au Canada, ses adeptes s'agitaient. Le parti communiste comptait alors 7,000 membres. Pas moins de 40 journaux et revues transmettaient la propagande de la IIIe Internationale. La plupart de ces publications paraissaient en anglais, mais il y en avait également en 15 autres langues. Toutes ces idées subversives portent maintenant leurs fruits monstrueux.

Pour veiller sur le pays entier, plus qu'autrefois nous avons besoin de la vénérable Kateri Tekakwitha. En 1744, on la reconnaissait comme "la protectrice de la Nouvelle-France". Bien sûr, vous vous tourneriez vers elle, si vous soupçonniez la profondeur et la hauteur et l'étendue du communisme au Canada actuel. Vous placeriez entre ses mains le bien commun de tous vos compatriotes, tous vos problèmes personnels aussi. Ecrivez-moi au Centre Kateri, a.s. RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec) pour votre exemplaire gratuit de la minuscule revue à couverture rouge. **Kateri. Ca vous regarde,** j'en suis convaincu.

Il faut être patient pour devenir maître de soi et des autres: l'impatience, qui paraît une force et une vigueur de l'âme, n'est qu'une faiblesse et une impuissance à souffrir la peine.

LA VOICI!

La nouvelle Vauxhall Victor



LES LIGNES PURES D'UNE VOITURE BIEN PENSÉE

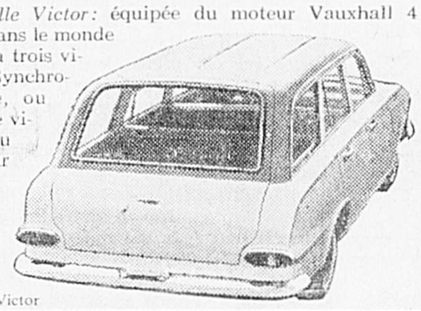
Sedan Vauxhall Victor de luxe

Passez chez votre concessionnaire Vauxhall pour voir la nouvelle Victor. Regardez-la bien. Cette remarquable voiture marque le début d'une période nouvelle de l'automobile. A l'intérieur comme à l'extérieur, dans tous ses détails, la Victor 1962 est marquée par le souci actuel d'une conception saine et sobre.

Telle est la nouvelle Victor: audacieusement originale, aux lignes nettes et sobres. Les sedans de luxe, Super ou Standard, ou l'Estate-Wagon sont livrables en une gamme de magnifiques coloris nouveaux.

Telle est la nouvelle Victor: aux ses sièges profonds, rembourrés de ressorts. Elle a une vaste surface vitrée, et des attaches pour ceintures de sécurité.

Telle est la nouvelle Victor: équipée du moteur Vauxhall 4 cylindres éprouvé dans le monde entier, d'une boîte à trois vitesses entièrement Synchro-Mesh très souple, ou d'une boîte à quatre vitesses avec levier au plancher, montée sur demande.

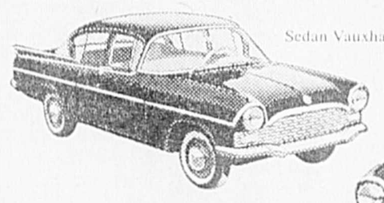


Estate-Wagon Vauxhall Victor

V-162CF

LES VELOX ET CRESTA SIX-CYLINDRES *pour les enthousiastes des voitures de prestige!*

Sedan Vauxhall Velox



Ces splendides voitures peuvent accueillir six personnes dans un confort vraiment raffiné. Le puissant moteur 6 cylindres peut être équipé de deux remarquables boîtes de vitesses — la boîte Synchro-Mesh ultra-douce et la boîte Hydra-Matic éprouvée de longue date.



Sedan Vauxhall Cresta

Pneus à flanc blanc en équipement standard sur la Cresta; sur demande, moyennant supplément, sur les autres modèles.

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

Garage Maurice Girard Ltée

230 Nord, St-Charles-Borromée — Tél. PL. 6-8088 — Joliette, Qué.

DEPART POUR ROME



Mademoiselle Marcella Maheu Oblate Missionnaire de Marie Immaculée, a quitté le Canada le 19 novembre dernier pour se rendre à Rome, où elle deviendra secrétaire du Révérend Père Huot, membre de la commission des Instituts Séculiers à la Sacrée Congrégation des Religieux. Depuis quelques semaines, les Oblates ont aussi pris la direction d'un jardin d'enfance au sud de l'Italie, en Calabre. La directrice est une canadienne Denise Archambault de St-Jean, de Québec.

Les causeries de la semaine à Radio Sacré-Coeur

(du 11 au 16 décembre 1961)

LUNDI: S. Exc. Mgr Bernardino Pinera **Vocations en Amérique latine.** Chant par l'Ecole Normale de Ste-Anne des Monts.

MARDI: S. Exc. Mgr Bernardino Pinera **Notre-Dame de la Guadeloupe.** Chant par le Collège St-Ignace de Montréal.

MERCREDI: Jean Boileau, S. J. **Respect ou mépris de l'homme?** Chant par l'Institut familial de Nominingue.

JEUDI: Jean Boileau, S.J. **Le signe de reconnaissaonce.** Chant par les Pères St-Vincent de Paul de Québec.

VENDREDI: Jean Boileau, S. J. **Pour un monde fraternel.** Chant par l'Institut familial de Rimouski.

SAMEDI: Ernest Gagnon, S.J. **Joie et détachement.** Chant par M. l'abbé Gilles Millette de Sherbrooke.

LA LOI DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILE EST MAINTENANT EN VIGUEUR

CONSULTEZ Wawanesa POUR UNE PROTECTION COMPLÈTE à MEILLEUR PRIX

Passez ou téléphonez à nos bureaux - vous pourrez ÉPARGNER et ÉPROUVER NOTRE SERVICE Wawanesa

ÉPARGNE SUBSTANTIELLE quel que soit le genre de risque.

PROTECTION IMMÉDIATE police émise sur-le-champ.

PROTECTION À TOUTE ÉPREUVE Actif: plus de $33,000,000.00.

PLAN BUDGÉTAIRE IDÉAL dix mois pour payer.

RÈGLEMENT RAPIDE DE TOUTE RECLAMATION souvent en moins de quelques heures.

TOUT GENRE DE RISQUE CONSIDÉRÉ avec prime au mérite, sans obligation.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa ACTIF: PLUS DE $33,000,000

Représentant résident:

Jacques Gauthier

80, BOUL. ANTONIO BARRETTE

Tél. PL. 6-8368

Pèlerinage en Terre Sainte en mai 1962

Nous sommes heureux d'apprendre que Mgr Joseph Poissant, c.s., curé de la paroisse de Boucherville et aumônier d'état des Filles d'Isabelle, séra le directeur spirituel d'un Pèlerinage qui se rendra en Terre Sainte au mois de mai prochain. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme L.W. Masson, 2155, rue de la Montagne, Montréal, Tél. Victor 4-8817.

ST-ALEXIS

(D.N.C.) — EXAMENS DE NOVEMBRE: ECOLE NO 2 — 6e année Jacques Archambault 92.2,, Lise Ricard 85.3, 5e année Serge Duchesneau 85.9, Ghislaine Beaudry 84.3, 4e année Micheline Archambault 80.6, Robert Bertrand 79.1, Titulaire: Monique Henri, 3e année Francine Pelletier 94.9, Mariette Pelletier 94.2, 2e année Manon Bertrand 91.2, Florian Landry 91, 1ère Lucie Pelletier 98.4, Yoland Ricard 95.6, titulaire: Isabelle Perreault.

Succès scolaires à l'école no 5: 6e année: Christiane Marsolais, 85.8. 5e année: Maurice Lajeunesse, 80. 4e année: Francine Lanoue, 90.7.

Titulaire: Mme Fernand Marsolais.

ST-DAMIEN

(D.N.C.) — VINQ-CINQ ANS DE MARIAGE: — St-Damien — Récemment parents et amis se sont réunis pour célébrer le jubilé d'argent de mariage de M. et Mme Philias Croisetière, (Marie-Reine Dubeau). Etaient présents leurs enfants: Michelle, Suzanne, Andrée, Juliette (Mme Réal Comtois), Mariette (Gaston Brousseau) et Roger ainsi que M. et Mme Gabriel Croisetière, Marie-Rose, M. et Mme Damien Dubeau, M. et Mme Albert Dubeau, M. et Mme Hector Dubeau, M. et Mme Donat Dubeau, M. et Mme René Dubeau, M. et Mme Adrien Dubeau, M. et Mme Gérard Beauparlant, etc. L'adresse fut lue par Suzanne et le bouquet donné par la gentille petite Christiane petite- fille des jubilaires. Ils reçurent de bons voeux et de riches présents. Nos félicitations et qu'ils s'acheminent heureusement vers les noces d'or.

Le saviez-vous?

Au soir de la Nativité, lors de la première année de la guerre de 1914-18, on vit ce spectacle inouï de soldats allemands et alliés fraternisant par-dessus les tranchées sur un front de près d'un demi-mille. Un témoin oculaire raconte la chose dans Sélection du Reader's Digest de décembre. Certains se tenaient debout sur les parapets ou, en temps normal, ils se seraient fait descendre aussitôt. D'autres se baladaient dans le no man's land, échangeant provisions, cigarettes et souvenirs.

SUIVEZ LES COURS DE SURVIE!

Vous serez payé pendant le service que vous accomplirez en vertu du Programme spécial d'instruction de la Milice.

Voulez-vous prêter votre concours, durant les prochains mois, à une tâche qui est de la plus haute importance pour l'avenir de tous les Canadiens?

La Milice, autrement dit la Réserve, a besoin **dès maintenant** de cent mille hommes de plus, car advenant une attaque nucléaire elle sera appelée à collaborer avec l'Armée régulière à l'accomplissement de la mission vitale que constituerait l'organisation de notre survie nationale. Ces citoyens-soldats recevront la formation requise au moyen d'une série de cours d'une durée de six semaines chacun.

Pendant les cours, les nouveaux miliciens devront suivre l'instruction cinq jours par semaine. Ils logeront chez eux et toucheront la même solde que les soldats de l'Armée régulière. A la fin des cours, ils pourront demeurer membres de la Milice aux conditions ordinaires, ce qui comporte une ou deux soirées d'instruction payée par semaine.

Si vous êtes âgé de 18 à 50 ans et que vous réunissez les conditions requises pour vous enrôler, pourquoi ne pas profiter de cette occasion d'apporter votre contribution d'homme à la défense du Canada, à la sécurité de votre famille et à votre bien-être futur?

Ces cours auront lieu aux dates suivantes: du 8 janvier 1962 au 18 février, du 26 février au 8 avril, du 16 avril au 27 mai.

Pour tous renseignements sur le programme et les conditions d'enrôlement, rendez-vous à la salle d'exercice (manège militaire) de votre localité de 1 h. 30 à 4 h. 30 tous les jours, du lundi au vendredi, ainsi que les soirs d'entraînement, ou communiquez avec le centre de recrutement de l'armée dans votre localité dont vous trouverez l'adresse dans l'annuaire téléphonique, ou communiquez avec le:

Le Régiment de Joliette,
585, rue Archambault,
Joliette, Qué.

LA MILICE DE L'ARMÉE CANADIENNE

Matériaux usagés et neufs pour la construction

— AUBAINES AUX BRICOLEURS —

Bois à partir de $35.00 du 1,000 pieds

Bardeaux d'asphalte d'amiante à partir de $3.50 et $7.50 la toise

Aussi, 2 x 4 — 2 x 6 — 2 x 8 — 2 x 10

LEFEBVRE & FILS

171, NOTRE-DAME — ST-PAUL L'ERMITE

TEL. 581-5270



Lionel Beaucage

C. d'A. A.; C.C.S.

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Vie - Feu - Vol Automobile Responsabilité

St-Roch l'Achigan

Tél. 832-3264

Propagandiste en assurance Vie de la SOCIETE DES ARTISANS

Exposition à Rawdon d'artistes joliettains

Du 10 au 17 décembre, on pourra visiter, au Collège Champagneur de Rawdon, une exposition qui groupera des oeuvres de quelques artistes joliettains; des peintures des PP. Wilfrid Corbeil et Max. Bouched, du Frère Réjean Bérard, des reliures de Louis Grypinich, des cérémiques du Père Médard Laroche, des émaux de Mme Bertrand Vanasse de Mlle Marthe Fontaine et de l'atelier d'émaillerie du Collège.

ST-LIGUORI

D.N.C. — Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Emery Chaput à l'occasion du décès, de leur beau-frère, M. Joseph Lamarche de St-Alexis.

Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Alfred Parent à l'occasion du décès de leur beau-frère M. Cyprien Charron de Ste-Anne des Plaines.

Prompt rétablissement à Mme Joseph Richard, hospitalisée à Maisonneuve, Montréal.

Dimanche, 3 décembre, Mlles Paulette, Nicole et Henri, filles et fils de M. et Mme Alfred Lépine et M. Michel Lapointe, fils de M. et Mme Saul Lapointe, prenaient part à Joliette à la journée d'étude pour les jeunes Lacordaire et Jeanne d'Arc. Sincères félicitations.

Samedi le 9 décembre à 8 h. p.m., vous êtes tous invités à une soirée récréative organisée par les loisirs de St-Liguori pour clôturer les activités sportives de la dernière saison. Lors de cette soirée, il y aura remise de trophées aux joueurs qui se sont le plus distingués dans différents sports, photos, chansons et danses. Venez et amenez vos amis et les amis de vos amis. Nous nous amuserons bien.

Cette soirée sera sous la présidence de M. le curé qui encourage fortement les loisirs.

M. Gérard Martin, représentant du gouvernement provincial viendra remettre au nom de celui-ci un chèque qui nous aidera à nous financer. Aussi M. Raoul Larivière, maire de la paroisse nous honorera de sa présence en nous remettant un chèque au nom du conseil municipal.

A tous ces généreux bienfaiteurs officiels s'ajoutent plusieurs noms qui, par leurs générosités, sont un encouragement à nul autre comparable.

Permettez-nous ici de les remercier officiellement de leur généreuse collaboration. D'abord M. Raoul Thériault, qui, depuis l'an passé, a encouragé l'équipe de balle-molle "Thériault" gérée par Robert Robert en ouvrant ses goussets pour permettre l'achat de chandails. Puis cette année, MM. Omer Laporte et Yvon Sourdif aidèrent de la même façon les vétérans des équipes "Laporte" (Raymond Gaudet) et "Sourdif" (Michel Sourdif) et leur donnèrent de beaux écussons et numéros attachés aux chandails.

Merci aussi à Robert Robert, Michel Sourdif et Raymond Gaudet qui n'ont pas eu peur d'acheter, avec leur propre argent, des chandails pour leurs clubs respectifs.

Enfin, merci aussi à M. l'abbé Léo Hénault, ancien curé, à MM. Edouard Héroux, Philibert Lachapelle, Louis Richard, Raoul Larivière, Joseph Gaudet, Philibert Mayer, Raoul Thériault, Philippe Picard, Albert Nadeau, René Léveillé et Lucien Rivest, qui sont tous venus nous encourayer au cours de l'été dernier, en venant lancer la première balle, lors de différentes parties disputées ici à St-Liguori. Leur seule présence est un encouragement pour tous les joueurs et leurs dons généreux, une aide appréciée par les loisirs.

Merci aussi à M. Gérard Deschênes, qui nous a endurés tout l'été et qui a continué de surveiller, de ramasser et placer nos balles, bâtons, etc... qui autrement seraient à renouveler souvent. A son égard, les jeunes font le souhait suivant: "Espérons qu'il nous endurera et surveillera encore durant de nombreuses années."

Merci aussi à Mme Arthur Perrault, institutrice en charge de l'école, qui a contribué avec les autres institutrices à garder notre terrain propre et nos bandes de patinoires posées depuis un mois, en bon état.

Merci et ici nous appuyons sur ce petit mot qui en dit beaucoup à nos parents, à nos épouses, et à nos amies qui nous permettent avec assez de facilité de venir nous délasser et changer les esprits sur notre terrain des loisirs.

Merci aussi à l'ancien Conseil des loisirs: MM. Léveillé, Robert Grenier, Claude Beaudoin et Gaston Beauséjour qui ont fait tant pour l'avancement des loisirs.

Merci aussi à nos correspondantes qui nous donnent accès à leurs chronique.

Enfin merci à tous ceux qui ont façonné et embelli de quelques façons notre beau terrain. Permettez-moi ici de nommer quelques gars: Robert Robert, Denis Lachapelle, Michel Sourdif, Raymond Richard et beaucoup d'autres.

Enfin pour clôturer une si fructueuse saison, venez et emmenez vos amis à notre soirée récréative qui sera couronnée de succès en autant que vous y participerez. Venez nous aider par votre présence à voir plus rose pour les jours à venir, afin de faire des améliorations sur notre terrain pour pouvoir nous amuser sainement.

Merci à l'avance de votre encouragement.

Vos enfants, par les Loisirs de St-Liguori



LE FILTRE À HUILE CENTRIFUGE
vous assure le maximum d'efficacité pour votre argent. Il équipe la nouvelle
SIMCA '5'
La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Garage P.-E. Savignac
LIMITÉE
671, rue St-Thomas
Tél. PL. 6-4563 Joliette

Ste-Elisabeth

D.N.C. — DECES — Le 24 novembre dernier, ont eu lieu les funérailles de M. Stanislas Ruel, époux de Alfréda Martin. Le service funèbre a été chanté par M. le chan. Alcide Allary, curé de la paroisse assisté à l'autel par MM. les vicaires M. Roy et F. Aubin. M. Jean-Jacques Forget dirigeait la chorale tandis que Mme Réjean Hénault touchait l'orgue. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Herman Joly de notre paroisse. L'inhumation a eu lieu à Lévis. Nos plus sincères condoléances à la famille.

INCENDIE — Vendredi avant-midi un malheureux incendie s'est déclaré au garage de M. Jules Dumontier et en un instant les flammes envahissaient l'immeuble. Grâce à l'intervention prompte des pompiers volontaires sous la direction de M. Charles Ste-Marie en l'absence de M. Herman Joly parti pour Québec, l'incendie a été vite maîtrisé. Il était déjà grand temps car la boulangerie de M. Georges Pelland et les dépendances de M. Etienne Asselin commençaient déjà à se consumer. Encore une fois, on a expérimenté de la belle façon la nécessité d'une pompe dans la paroisse et nous nous devons au nom de MM. Dumontier et Pelland de remercier tous ceux qui ont prêté leur concours dans ce malheur qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. Encore une fois, la Providence nous a épargnés.

LACORDAIRE — Le Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc remercie tous ceux qui sont venus fêter la Ste-Catherine à la Salle paroissiale samedi soir dernier. On s'est bien amusé et s'il faut en croire la rumeur, ce n'est pas la dernière veillée qui s'organise pour cet automne. A bientôt donc.

CONVENTUM A ST-BARTHELEMY — Le 19 novembre dernier avait lieu à St-Barthélemy l'amicale de tous les anciens et anciennes de l'Ecole d'Agriculture. A cette occasion Mlle Lise Drainville, institutrice de notre paroisse et présidente de l'amicale a bien voulu en termes choisis, comme elle sait toujours le faire, souhaiter la bienvenue à tous les anciens et en leur nom, remercier les directeurs de l'institution et tout le personnel de l'Ecole pour leur bon travail. En effet cette institution atteint son but en formant de bons cultivateurs et par le cours de vacances, des femmes parfaites pour la tenue de la maison et l'éducation de toute la famille. A la formation du nouveau conseil des anciens et anciennes, Mlle Lise Drainville a été réélue présidente pour un second mandat. Félicitations donc et souhaitons qu'un nombre toujours plus grand de garçons et de filles de notre paroisse puissent suivre ces cours et se perfectionner pour la vie de demain qui les attend.

VOEUX DE SANTE — Nous offrons nos voeux de prompt rétablissement à M. Albert Ducharme de notre paroisse actuellement hospitalisé à l'Hôpital Le Chateau de Berthierville. Que la santé lui soit rendue au plus tôt.

DECES — Lundi dernier à Berthier avaient lieu les funérailles de M. Arthur Coulombe décédé quelques jours auparavant. Il était le frère de M. Alcide Coulombe, marguillier de notre paroisse. A la famille de M. Coulombe, nous offrons nos plus sincères condoléances.
avec le courrier sem dernière—

BAPTEME — Le 3 décembre a été baptisé Joseph, François, Yves, enfant de M. et Mme Martial Aubin (Anne-Marie Allard). Parrain: M. Gaétan Aubin, marraine: Mlle Lorraine Aubin, frère et soeur de l'enfant.

Félicitations à ces heureux parents.

VEILLEE — Samedi soir prochain à 8 h. 30 du soir à la Salle paroissiale aura lieu une grande soirée sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Les profits serviront à organiser une fête pour les enfants de la paroisse le 25 décembre prochain dans l'après-midi. Tous sont les bienvenus. Entrée: $1.00.

ST-LIN

D.N.C. — REMERCIEMENTS — La Fabrique de St-Lin remercie sincèrement les Dames Organisatrices du Souper canadien et de la soirée du 2 décembre. Ces remerciements s'adressent également aux nombreux paroissiens et aux amis de St-Lin qui ont assisté à la Fête. Ce fut un vrai succès. Tous étaient heureux de cette soirée familiale et ce bonheur était double parce que cette fête coincidait avec le retour à St-Lin de notre dévoué curé, M. l'abbé Paul Valois.

INHUMATION LACHAPELLE RAYMOND — Le 27 novembre était inhumé à St-Lin Raymond Lachapelle, fils de feu Adélard Lachapelle et de Hélène Vallée. Il était décédé le 23 à Ste-Germaine de Dorchester à l'âge de 46 ans.

DECES VENNE ARTHUR — Le 24 novembre décédait à Providence St-Antoine de St-Lin M. Arthur Venne, époux de feu Elisabeth Caron. Il était âgé de 90 ans. Ses funérailles eurent lieu à St-Lin le 27 novembre et l'inhumation au cimtière de la Côte des Neiges.

NOCES D'ARGENT: M. ET MME RENE DUFORT — Le 25 novembre à l'Erablière Laurentienne de M. Léo Charbonneau, les parents et les amis de M. et Mme René Dufort (Noella Lorrain) se réunissaient à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Il y avait environ 125 personnes, les représentants des familles Dufort et Lorrain, l'autorité religieuse était représenté par l'abbé Gabriel Amireault, l'autorité civile par M. le maire Paul Brisson accompagné de sa dame et de MM. les conseillers de la municipalité de St-Lin accompagnés de leurs dames. La musique était assurée par l'Orchestre Laurentien de St-Lin. Après l'arrivée des Jubilaires et l'échange des voeux, Mlle Carmelle Dufort, leur fille, exprima les voeux de tous dans une adresse aux expressions choisies, puis sa soeur Ginette présenta une gerbe de fleurs à Mme Dufort tandis que son compagnon, son cousin Mario, fils de M. et Mme Edgar Dufort présentait la bourse à son oncle René. Après le repas, deux très courtes allocutions et M. René Dufort remercia tous et chacun. Et la soirée se continua dans une franche gaieté, tous, en se separant, souhaitèrent à M. et Mme René Dufort de les retrouver dans 25 ans à l'occasion de leurs noces d'Or.

RAWDON

D.N.C. — PARTIE DE CARTES DES TERTIAIRES — Jeudi le 30 nov. avait lieu la partie de cartes annuelle des Tertiaires de St-François organisée par leur présidente Mme Antonio Pichette et les membres du discrétoire sous la présidence de leur aumônier M. le curé V. Piette ainsi que M. le maire Vital Perreault et son épouse et M. W. Paradis qui formèrent la table d'honneur.

M. André Longpré président de l'Ecole St-Louis fut maître de cérémonie de cette soirée et s'acquitta de sa tâche avec brio, après avoir donné les directives.

Le prix de "Bienvenue" un magnifique chapelet sculpté contenant de la terre des Catacombes de Rome et importé de la Ville Eternelle fut gagné par Mlle Danielle Perreault. Le 2e prix montre-bracelet don d'un bienfaiteur tertiaire fut gagné par notre maître de cérémonie qui pigea lui-même son billet chanceux et le hasard fait parfois bien les choses il gagna le 3e prix un set de couteaux à steak gracieuseté de M. Philipp Tinkler. Le 4e un gallon de peinture don de "Les Industries Nova" dont M. Maurice Lane est le président fut gagné par Mme Vital Perreault. Après ces spéciaux, une centaine d'autres furent distribués dans le cours de la soirée parmi lesquels se trouvait un magnifique prix de "Consolation" offert par Mme la Présidente des Tertiaires et qui favorisa notre dévoué vicaire M. l'abbé Gaston Marsolais qui s'était acquis au cours de la partie de cartes, deux voyages à Chicago, il n'en fallait pas plus pour être au nombre des heureux chanceux n'est-ce pas? Savoir jouer aux Cinq cents est maintenant un art qu'il faut pratiquer disons-le entre parenthèses et sans blesser personne.

Il nous fait plaisir de faire une mention spéciale aux donateurs du goûter: la tire Ste-Catherine qui a flatté le palais des anciennes jeunes filles et les autres aussi fut donnée par Mme Hervé Neveu du Kenny's Barbecue. Les biscuits et les gâteaux généreusité du conseil des Tertiaires. Le café et le sucre cadeaux de Mme Emile David du Manoir Hôtel, crème et lait, faveur de M. Guy St-Jacques vendeur pour la Laiterie Moderne. Les programmes tracés et dictés par M. A. Longpré et qui avaient pour devise "Mon Dieu et mon tout" mentionnaient les noms des membres du discrétoire: Mmes Adrien Desserres, Joseph Lane, Guy Lane, Edouard Deschamps, Alban Duval et Mme Antonio Pichette, supérieure. Ces dames invitent bien cordialement les Dames et Demoiselles qui désirent faire leur petite part pour les Missions durant l'hiver de se joindre à elles. Cordiale bienvenue.

Pour cloturer, M. le curé et M. le maire V. Perreault adressèrent quelques mots de remerciements à la nombreuse assistance. Les bénéfices de cette partie de cartes seront partagés entre les Missions et les malades afin d'en faire des heureux de la Souffrance.

Le Conseil des Tertiaires tient à remercier personnellement tous les responsables de ce succès, les donateurs des cadeaux et tous ceux et celles qui ont prêté leur concours. Au Revoir et merci.

NAISSANCE — Le 3 décembre 1961, M. l'abbé Gaston Marsolais baptisait Joseph, Alfred, Mario, enfant de M. et Mme Jacques Bélisle (Aline Maheu). Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Belisle, grands-parents de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

MARIAGE — Le 2 déc. 1961, M. André Morin, fils de M. et Mme Aimé Morin (Yvonne Boutin) unissait sa destinée à Mlle Jacqueline Neveu, fille de M. et Mme Emile Neveu (Blandine Marchand), M. l'abbé Guy Chevrette présida la cérémonie nuptiale après laquelle le joyeux cortège fila vers le Kenny's Barbecue où une chaleureuse réception les attendait. Nous souhaitons à M. et Mme Morin, joie, santé, bonheur.

ST-JACQUES

D.N.C. — MARIAGE — Le 2 décembre M. l'abbé Robert Crépeau a béni le mariage de Mlle Raymonde Desrosiers, fille de M. Laurent Desormiers et de Georgette Desjardins à M. Carmen Fréchette de St-François de Salle.

DECES — Le 25 novembre décédait subitement à l'âge de 48 ans M. Henri Geoffroy, époux de Jeannette Rocheleau; il laisse sa femme et deux enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 29 novembre, Mgr O. Bonin, curé chanta le service.

BAPTEME — Le 3 décembre a été baptisée Marie, Rose, Yolande, Ghislaine, enfant de M. Raynald Gagnon et de Pauline Brouillette. Parrain: M. Edmour Gagnon, grand-père; marraine: Yolande Gagnon, tante.

LAVALTRIE

(D.N.C.) — LOISIRS: — L'Association des Loisirs de Lavaltrie tiendra son assemblée annuelle dimanche le 10 décembre à la salle du Collège à 2 heures de l'après-midi. Il y aura élection des membres de l'exécutif et l'élaboration du programme d'hiver pour la patinoire, etc. Prière à tous ceux qui s'intéressent aux sports d'hiver pour enfants et jeunes gens d'être là pour assurer le succès et l'efficacité de cette assemblée.

NAISSANCE: — Le 3 décembre, Joseph Jacques, Serge, fils de M. et Mme Roland Gariépy (Alice Aubertin). Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Aubertin, oncle et tante de l'enfant, de Verdun. Porteuse: Mlle Lise Gariépy. Célébrant: l'Abbé Forget.

DECES: — Le 28 novembre décédait à la demeure de son gendre M. Georges Cloutier Mme Vve Gédéon Labonté née Eugénie Grégoire à l'âge de 79 ans et 4 mois. Les funérailles eurent lieu le 1er décembre en présence d'une nombreuses assistance. A tous les membres de la famille en deuil nos vives sympathies.

CONDOLEANCES: — A M. et Mme Rosaire Mathieu en deuil de la mère de M. Philippe Mathieu.

PROMPT RETABLISSEMENT: — A Mme Roger Hétu qui s'est brisé un poignet dans une chute sur la première neige.

LE MONDE RURAL: — La Campagne du Monde Rural bat son plein. Nos jeunes s'y donneront avec enthousiasme pour assurer à toute famille la possession de cette magnifique revue 1962. En achetant votre Monde Rural, vous aidez vos jeunes à réaliser un des meilleurs mouvements.

NOUVELLES DE

LANORAIE

D.N.C. — NAISSANCE — A M. et Mme Josaphat Hervieux (Jeannine Séguin) une fille née le 16 novembre et baptisée le 26 par M. le vicaire H. Pelletier, sous les noms de Marie, Myrella, Martine. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Aurèle Jobin (Myrella Séguin) de l'Assomption, oncle et tante.

PROMPT RETABLISSEMENT — A Mlle Berthe Arpin qui fut hospitalisée à St-Eusèbe de Joliette. Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

ST-CLEOPHAS

D.N.C. — N.B. Le courrier de St-Félix-de-Valois de la semaine dernière nous félicitait pour notre soirée. Nous constatons que nos voisins ne souffrent pas de chauvinisme; à l'occasion nous saurons nous souvenir et du compliment et de la leçon.

SOUPER ET SOIREE DES FERMIERES — Nos fermières par leur souper et leur soirée du 25 novembre dernier ont donné à leur église la somme rondelette de $1,000.

Les paroissiens et leur curé les félicitent grandement et les remercient autant.

Comme M. le curé le faisait remarquer en chaire, le dimanche suivant, ce qui est le plus beau, avant le montant magnifique amassé pour l'église, c'est la générosité constante et le travail coordonné et l'esprit chrétien des fermières, qui est à louer.

La présidente et son effectif n'ont pas travaillé en vain, elles ont donné tout leur temps et la pleine mesure de leurs talents... elles admettent bien cependant que partout, dans la paroisse où elles ont demandé de l'aide, il leur fut généreusement et agréablement donné. Aussi, elles remercient bien tous les paroissiens ainsi que tous les donateurs et tous les visiteurs.

Longtemps nous nous souviendrons du souper et de la soirée de nos fermières!

STE-EMMELIE

D.N.C. — FERMIERES — Le Bureau de direction du Cercle des Fermières tient à avertir tous les membres, qu'à l'avenir les réunions auront lieu au Collège du Sacré-Coeur et que les contributions sont dûes à partir du mois de décembre pour l'année 1962. Celles qui désirent devenir membres devront payer leur contribution à la secrétaire du cercle.

DECES — Le 24 novembre est décédée à Joliette Mme Emmanuel Hénault, âgée de 85 ans et 6 mois. Les funérailles eurent lieu à Ste-Emmélie. Officiait: M. l'abbé Gérard Lavallée neveu de la défunte assisté des abbés Gravel et Granger.

La défunte laisse dans le deuil sa fille Mme Lucien Durand, sa bru Mme Vve Albert Hénault. Ses soeurs: Mme Stanislas Beauvais de Massey Conn., Mme Hildège Goulet de Woonsocket. Ses frères M. Joseph Lavallée des Etats-Unis, M. Hector Lavallée de St-Gabriel de Brandon, M. Clément Lavallée, Joliette. Plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et autres parents.

Nos sincères sympathies à la famile éprouvée.

Le Jeune Commerce cours en administration

Il y a quelques semaines, le jeune Commerce annonçait la formation d'un comité qui étudierait la préparation de cours en administration.

A sa deuxième réunion, ce comité a décidé que ces cours débuteraient le 30 janvier, 1962, et s'échelonneraient sur une période de onze semaines. Le financement, l'administration d'une entreprise, la vente, les taxes, la production, les relations humaines, etc., seront quelques-uns des sujets traités par des personnes expérimentées de Joliette, et de Montréal.

Tous les détails concernant ces cours vous seront communiqués prochainement.

Foyer sobre
Foyer heureux



VENTE-SERVICE BERNINA
Réparation sur toute marque
DE MACHINE A COUDRE
PIECES DE RECHANGE
OUVRAGE GARANTI
Philippe Loyer
436, ST-VIATEUR JOLIETTE
TEL. PL. 3-5271

Ste-Julienne Péroleum
— ENRG —
HUILE A CHAUFFAGE

Toujours consciente de mieux servir sa nombreuse clientèle, STE-JULIENNE PETROLEUM ENRG. est heureuse d'annoncer qu'elle met à la disposition de ses clients et amis, un nouveau camion ultra-moderne de distribution, ainsi que deux numéros de téléphone :

Ste-Julienne Pétroleum
— ENRG —

arrive donc en tête dans le système de distribution des huiles et pétroles de la région, tout en ayant l'avantage de fournir la meilleure huile à chauffage sur le marché.

EN SIGNALANT 839-2622 ou 839-2531 chez STE-JULIENNE PETROLEUM vous bénéficierez de prix et conditions défiant toute concurrence.

Satisfaction garantie ou argent remis
"Toujours Chell qu'on aime"

32 nord, Place Bourget Tél. PL 3-3752
LUCIEN LECLERC, ing. P. A.G.
INGENIEUR PROFESSIONNEL
ARPENTEUR GEOMETRE
Joliette, Qué.
ARPENTAGE, AQUEDUC, EGOUTS, PAVAGE, ETC

PHARMACIE ST-LIN
REXALL
R. Legrand, B.A., B. Ph., L. Ph.,
SPECIALITES: ANALYSES COSMETIQUES ET PRESCRIPTIONS
AVIS
A PARTIR DE CE JOUR, NOUS COLLECTONS LES COMPTES DE TELEPHONE
GRATUITEMENT
Rue Principale Tél. 295 St-Lin



ANDRE COTE
AGENT DE CARRIERE SUN LIFE
est à votre disposition pour vous aider dans vos problèmes d'assurance-vie
FONDS DE RETRAITE — ASSURANCE-GROUPE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA
Bureau: 348, Notre-Dame Rés.: 1190, de Lanaudière
Tél. PL. 6-6130 JOLIETTE, P. Q. Tél. PL. 6-8916

NOS PAROISSES

Activités U.C.F.R. St-Jean-de-Matha

Samedi le 18 novembre 1961 avait lieu la partie de cartes organisée par les membres de l'U.C.F.R. à St-Jean-de-Matha.

Nous avons constaté avec plaisir que les gens de la paroisse ainsi que des paroisses avoisinantes se sont rendus en grand nombre à cette soirée récréative. Ils ont sans doute été enchantés de leur veillée, car d'après les oui-dire, on s'est bien amusé, et près de la moitié des assistants sont repartis avec de très beaux prix.

Mme Donat Gadoury s'est vu décerner le magnifique couvre-lit tissé. Félicitations!

Nous profitons de l'opportunité pour remercier ici tous les généreux donateurs, dont nous ne publions pas les noms, de peur d'en oublier; mais nous tenons à mentionner que c'est en grande partie grâce à leurs dons que nous devons le succès de notre soirée.

Nous ne voudrions pas passer sous silence la très jolie scènette jouée par nos deux artistes en herbe, Mlles Ginette Landreville et Gaétane Rondeau! Bravo mesdemoiselles, continuez, on ne sait jamais, on vous consacrera peut-être un jour vedettes de la radio ou de la télévision.

En terminant nous voudrions remercier notre maître de cérémonie pour son excellent travail et son entrain communicatif.

Mais n'oublions pas non plus toutes celles qui de près ou de loin ont participé activement et "toujours bénévolement" à l'organisation de la partie de cartes. Nous savons tout le mal qu'elles se sont données et nous espérons que le beau résultat obtenu récompensera leurs efforts.

Encore une fois, merci à tous, et à l'an prochain... peut-être...

La publiciste
Mme J.J. Perreault

ST-IGNACE DE LOYOLA

(D.N.C.) — MARIAGE: CORRIVEAU — ETHIER — Le 25 novembre M. Lorenzo Corriveau de la paroisse Notre-Dame de Sorel, fils de M. et Mme Aquila Corriveau (Marie-Anne Morin) de St-Anaclet de Rimouski, épousait Mlle Ghislaine Ethier, fille de M. et Mme Lucien Ethier (Esther Chevalier), de notre paroisse. Les deux pères servaient de témoins aux époux. Après la réception où de nombreux parents et amis, étaient présents, l'heureux couple partit en voyage... Nos voeux de bonheur les accompagnent.

TIERS-ORDRE: — Du 19 au 22 novembre le Rév. Père Adjutor Desrosiers o.f.m. a visité notre Fraternité du Tiers-Odre. A la clôture il y eut une profession et 19 prises d'habit. Nos meilleurs voeux de persévérance.

BERTHIER

D.N.C. — MARIAGE TURCOTTE-BERGERON — Samedi le 2 décembre en l'église de St-Ignace de Loyola a été béni le mariage de Jean Turcotte, technicien en transport du camp Borden, Ontario, fils de M. et Mme Henri Turcotte (Lucie Branconnier) de Berthier-Jonction et Colette Bergeron, inspectrice, de St-Ignace, fille de M. et Mme Joseph Bergeron (Marie-Ange Guertin), de St-Ignace.

Meilleurs voeux de bonheur.

NAISSANCE RONDEAU — Samedi le 25 nov. a été baptisé Joseph, Stéphan, Florian, Alan, né le 16 nov. à l'Hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Marcel Rondeau (Jeannette Giroux, de la rue de Bienville, à Berthierville. Parrain et marraine: M. et Mme Florian Rondeau (Lisette Baribeau), aussi de Berthierville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Roger Rondeau (Françoise Gélinas), tante de l'enfant. — Abbé Louis-Joseph Robert, vic.

NAISSANCE FERNET — Dimanche le 26 nov. a été baptisé Joseph, Paul, Luc, né le 17 courant à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Aimé Fernet (Hélène Turcotte), de 28, ave du Collège. Parrain: Paul Fernet; marraine: Lorraine Fernet, grand-père et tante de l'enfant. — Abbé Mario Beauséjour, vic.

DECES COULOMBE — Lundi le 27 nov. à 10 h. avaient lieu les funérailles de Arthur Coulombe, époux de feu Alexandre Cousineau, décédé le 23 nov. à l'âge de 86 ans. 8 mois.

Notre-Dame de Lourdes

(D.N.C.) — NOTRE RETRAITE PAROISSIALE du 26 novembre au 1er décembre a été prêchée par le Rév. P. Armand Lemieux, o.m.i. excellent prédicateur qui sut s'adapter aux problèmes de notre paroisse. Tous les jours de la semaine, il y avait des offices le matin et le soir. Les paroissiens répondirent généreusement à l'appel en assistant en grand nombre aux offices. Voici quelques points sur lesquels le prédicateur attira notre attention. Pourquoi faisons-nous une retraite? Quelles sont les dispositions à prendre pour profiter de la retraite? Après nous avoir trempés dans l'atmosphère de la retraite, M. Lemieux parle avec conviction des vertus de justice et de charité! Notre vie chrétienne ne repose-t'elle pas sur ces deux importantes vertus? Les jeunes ont eu une assemblée spéciale sur les fréquentations. Les jeunes doivent avoir une conscience droite et agir selon cette conscience. De cette manière beaucoup de problèmes seront résolus par leur franchise et leur loyauté. De même les gens mariés ont été convoqués et prirent conscience de leur devoir d'époux. Cette retraite fut appréciée de tous les paroissiens. Nous ne pouvons pas pénérer dans les âmes mais nous pouvons conclure que les paroissiens qui ont suivi la retraite ont eu un regain de spiritualité! Nous remercions M. Clément curé de la paroisse d'avoir pensé à ses ouailles en organisant cette retraite.

REMISE DES BULLETINS: — Lundi 4 décembre a eu lieu la remise des bulletins aux parents. Voici les élèves qui se classent les premières grâces à leur travail et à leur application. 7e année (fille) Diane Laporte 88., 6e année (fille) Raymonde Baril 79.7, 7e année (garçon) Jean-Charles Savoie 76, 6e année (garçon) Réjean Champagne 77.2, 5e année Lise Branconnier 95, 4e année Reine Archambault 93.9, 3e année Raymond Mailhot 92.3, 2e année Jean-Paul Desmarais 92.7.

ASSEMBLEE DES FERMIERES: — Les fermières tinrent comme à l'habitude leur assemblée. Mardi soir le 21 novembre a eu lieu le tirage d'une magnifique cafetière électrique. La grande gagnante fut Andrée Geoffroy fille de Rolland Geoffroy.

Ste-Julienne

D.N.C. — MARIAGE TRUDEAU-LEVEILLE — Samedi dernier le 2 décembre 61 a eu lieu le mariage de Mlle Lise Trudeau, fille de M. et Mme Ludger Trudeau avec M. Réjean Léveillé de St-Lin. Aux nouveaux époux nos meilleurs voeux.

Ces jours derniers M. Marcel Gagnon, ainsi que MM. Frank et Guy Rivest rendaient visite au restaurant Casse-Croute à l'occasion d'une partie de chasse et remercient Jacques pour l'accueil qu'il leur a fait.

ST-JOACHIM LA PLAINE

D.N.C. — NOTES DE CLASSE — Premiers de classe pour le mois d'octobre — 1ère année: Normand Lacroix, 93. 2e: Laurir Mathieu, 87.5. 3e: Jacques Robert, 91. 4e: Nicole Leclerc, 85.8. 5e: Ginette Leclerc, 91.3. 6e: Diane Ouimet, 96.9. 7e: Odette Roy, 91.8.

A L'ANTENNE DE ST-ZENON

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 19 nov. a été baptisée M., Johanne, Sylvie, fille de M. et Mme Georges-Albert Rondeau (Lucille Godfroy). Parrain et marraine: M. et Mme Léonard Charette (Noella Godfroy), oncle et tante de l'enfant. L'officiant a été M. l'abbé Claude Bélair, ptre vic.

J.R.C.: — Samedi soir, le 18 novembre, à la salle de l'Ecole Bérard, la J.R.C. de S-Zénon accueillait la troupe "Etincelles de Joliette. Plusieurs danses intéressantes furent exécutées. Tous les jeunes, présents à cette soirée, furent invités à y prendre part. Cette année, cette troupe a l'intention de visiter bon nombre de paroisses du diocèse pour y enseigner et faire connaitre aux jeunes le folklore. C'est une belle initiative à ne pas manquer.

LOISIRS: — Dimanche, le 19 novembre, après la grand'messe, avait lieu la réunion annuelle pour l'élection des directeurs du Comité des Loisirs St-Zénon, Inc. Voici les élus: Mme Aldéric Dénommé, M. Luc Monette, M. Fortunat Sirois, M. Gérald Durand, M. Rosaire Rondeau, Mlle M.-Marthe Monette, M. Wilfrid Lachance, M. Florian Champagne, M. Réginald Lachapelle, M. Charles-A. Rivest. M. l'abbé Claude Bélair, ptre, vicaire, aumônier. Félicitations aux élus!

ENFANTS DE MARIE: — Dimanche dernier, le 26 novembre, après la grand'messe, eut lieu la réunion mensuelle des Enfants de Marie. Les jeunes filles de la paroisse sont invitées à entrer dans cette Congrégation. Celles qui désirent en faire partie voudront bien donner leur nom à Pauline Robillard ou Nicole Duval, présidente, avant le 8 décembre.

Dieu aime ceux qui l'aiment; il se révèle à ceux qui le cherchent; il traite en enfants chéris ceux qui ne voient en lui qu'un Père; notre conduite envers Lui dicte la sienne envers nous.

ST-MICHEL-DES-SAINTS

(D.N.C.) — BAPTEMES: — Le 19 novembre, Joseph, Pierre, Michel, né le 14 à l'hôpital St-Eusèbe, enfant de Jean-Jacques Sylvestre et de Mireille Beauséjour, demeurant à Repentigny. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Sylvestre de St-Cuthbert, grands-parents de l'enfant. Abbé V. Amyot, curé.

Le 19 novembre, Marie, Sylvette, Danielle, née le 18, enfant de Ferdinand Roberge et de Jeanne Beauséjour. Parrain et marraine: M. et Mme D. Beauséjour, oncle et tante de l'enfant. Abbé G. Charbonneau, vicaire.

Le 26 novembre, Marie, Carole, Lison, née le 24, enfant de Fernand Délorme et de Jeannine Gouger. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Charles Gouger, oncle et tante de l'enfant. Abbé Gilles Desrosiers, vicaire.

VOLONTAIRES DU ROI: — Les enfants de choeur ont adopté cette année une nouvelle formule pour les stimuler à bien servir la messe et toutes les cérémonies religieuses. En effet, ils ont fondé l'Armée du Roi. Cette Armée possède un quartier général et 4 lieutenants. Voici les membres du Conseil: président Pierre Ferland, vice-président Michel Racine, secrétaire François Grégoire, trésorier Michel Gagné. Les Volontaires du Roi doivent posséder des grades de compétence: Ont reçu le chevron 1er grade (vert) en récompense de leur piété, ponctualité, ordre: Gilles Pondeau, Jean-Claude Gagné, Réjean Richard, Michel Rondeau, Julien Charette, Gaston Bellerose, Pierre Coutu. Nos félicitations.

LOISIRS: — Le Comité de l'Association Sportive vient de nommer un nouveau gardien dans la personne de M. Arthur Beauséjour Jr. Il sera à la disposition de tous les sportifs. M. Beauséjour demande de bien vouloir collaborer avec lui pour le plus grand succès de cette saison hivernale, qui promet d'être très captivante. Tous ceux et celles qui voudraient faire partie d'équipes de ballon- balai sont priés de s'adresser aux personnes suivantes: Filles: Mlles Murielle Richard et Hélène Plante. Hommes: MM. Roger Ducharme et Dionne St-Georges. Dames: voir les Filles d'Isabelle. La Northwood Lumber possèdera son propre club, ainsi que St-Zénon. Pour ce qui est du hockey, voir M. Jacques Plante. L'école St-Jean-Baptiste aura 4 clubs. Les professeurs seront responsables de l'organisation des équipes. L'Association sportive encourage tous les sports. Elle compte cependant sur votre coopération. La carte de saison est en vente de $2.00 pour les hommes, $2.00 pour les dames et demoiselles. Les enfants sont admis gratuitement.

DANS LE DOMAINE DU SKI: — On espère bien que plusieurs pratiqueront ce sport au cours de la saison. Nous possédons de très belles montagnes et des endroits merveilleux. Si un bon nombre de gens s'en donnaient la peine, il serait assez facile d'aménager un monte-pente sur le Mont-Roberval ou dans le rang St-Joseph. Pourquoi St-Michel ne deviendrait-il pas un Centre de ski? M. l'abbé Gilles Desrosiers se propose d'écrire un mémoire sur ce sujet.

CAMPAGNE D'ABONNEMENTS: — C'est au cours de cette semaine que se fera la grande campagne d'abonnements en faveur de l'Action populaire, notre journal diocésain. L'objectif est de 150 abonnés. Nous avions cette année 100 abonnés. L'Action populaire aura un intérêt spécial pour nous en 1962. Une série d'articles intéressants sur l'histoire de notre paroisse, en préparation du centenaire qui sera fêté en 1963. Pour tous renseignements concernant votre réabonnement ou votre abonnement vous êtes invités de communiquer avec M. l'abbé Gilles Desrosiers, vicaire.

Au service de votre bonheur

Avez-vous besoin de ces recettes de vie saine

par le Dr Adrien PLOUFFE

Une ville dont tous les habitants auraient l'intelligence de la santé serait une ville heureuse, si l'on admet que la bonne santé est un des éléments les plus nécessaires au bonheur. Cette ville, hélas, n'existe que dans l'imagination des hygiénistes! Et c'est regrettable pour nos contemporains.

x x x

Avez-vous fait le pot-au-feu cette semaine? Notre bouilli, frère du pot-au-feu français, est un plat succulent et nourrissant. Il nous fournit une bonne soupe, de la viande et des légumes. Plat économique et agréable au goût, il devrait être sur nos tables canadiennes, au moins une fois par semaine.

x x x

Il faut que chaque enfant ait une sorte de culte pour la propreté qui deviendra peu à peu comme une seconde nature pour le futur citoyen. Il faut que la génération en herbe comprenne que le sens de la propreté est une qualité nécessaire à toute vie bien ordonnée.

x x x

Une voiture neuve n'a pas besoin d'aucune réparation. Mais quand elle a roulé plusieurs années, on doit la conduire souvent au garage. La machine humaine est encore plus parfaite, en ce sens qu'elle dure plus longtemps. N'empêche qu'à partir de 40 ans, on devrait adopter l'examen médical annuel.

x x x

Le meilleur dessert pour les enfants et pour tous: le fromage et les fruits. Cela vaut mieux que tous les gâteaux, puddings et pâtisseries. Le fromage et les fruits sont vraiment nourrissants et on y trouve les vitamines nécessaires aux enfants et aux... grands enfants!

x x x

Cet enfant n'a fait aucun progrès en classe. Cela se comprend, car, placé sur la première rangée, il ne soit rien au tableau. Si on avait le bon esprit de lui procurer une paire de lunettes après un bon examen des yeux, il ferait peut-être des progrès étonnants... l'année prochaine!

x x x

Habituez vos enfants à manger lentement. Et qu'ils ne fassent pas la petite bouche sur tout ce qu'il y a sur la table. Un enfant vraiment bien élevé doit manger de tout. Celui qui n'aime que le poulet, par exemple, a des parents qui lui rendent bien mauvais service.

x x x

Si l'homme mettait autant d'empressement à conserver sa santé qu'à la gaspiller, il y aurait plus de gens heureux sur terre. Regardez chez vous et autour de vous et vous verrez que l'hygiéniste a raison, même si ses conseils quotidiens vous ennuient.

x x x

Les abus de la table conduisent toujours à une déchéance du système et à une échéance fatale. L'organisme le plus robuste ne peut pas résister indéfiniment. Soyez sage. Mangez moins. Vous jouirez plus longtemps de la bonne santé qui est un des facteurs les plus nécessaires au bonheur.

Vive la Troupe Etincelles

A la première soirée de folklore samedi le 25 novembre en la salle de l'école Archambault, la troupes "Etincelles" a remporté un merveilleux succès et nous sommes persuadés qu'à la prochaine soirée tous ces jeunes qui désirent se récréer avec un groupe de jeunes joliettains formidables voudront se joindre à eux. Il y eut de très beaux prix de présence donnés par nos magasins du centre de la ville. Une magnifique lampe de table offerte par la maison Louis Desrochers et Fils fut gagnée par M. Yves Dupuis; un ensemble de collier et bracelet et des boucles d'oreilles donné par le "Royaume du Cadeau" eut pour gagnant M. Lucien Thouin.

Une très belle broche avec boucles d'oreilles, cadeau de la bijouterie Lechasseur fut gagné par une représentante de la troupe de folklore de St-Félix-de-Valois et Mlle Audette Perreault reçut la somme de $2.00 don de M. Jacques Hébert.

Nous remercions chaleureusement ces généreux donateurs et nous félicitons les heureux gagnants.

3 pays furent très bien représentés à cette soirée par des couples de danseurs vêtus du costume traditionnel dont l'Allemagne, la Russie et les Etats-Unis.

De plus en l'honneur de Ste-Catherine, la liqueur, la tire et les chips furent distribués gratuitement par Mlle Catherine, personnifiée par Mlle Jocelyne Morrissette.

Merci à Claude pour sa chanson...

Aurevoir et bienvenue à tous pour la prochaine soirée qui aura lieu le 9 décembre. M.L.

Marie ne se laisse jamais vaincre en libéralité; pour un oeuf elle donne un boeuf, c'est-à-dire, que pour peu qu'on lui donne, elle end beaucoup.

LA CITE DE JOLIETTE
Services Municipaux

Aux électeurs Municipaux

propriétairs d'immeubles imposables en la Cité de Joliette

Avis public

est par le présent donné par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette que, conformément à la proclamation du Maire en date du 27 novembre 1961, fixant au jeudi, 14 décembre 1961, l'ouverture d'un bureau pour recevoir les votes sur l'approbation ou la désapprobation du

Règlement No. 642

autorisant un emprunt permanent de $400,000.00 pour l'exécution de certains travaux

adopté le 20 novembre 1961 par le conseil de la Cité de Joliette, laquelle votation devant se continuer le 15 décembre 1961, les électeurs propriétaires de biens imposables de la Cité de Joliette sont en conséquence convoqués les jeudi et vendredi, 14 et 15 décembre 1961, depuis neuf (9) heures du matin jusqu'à sept (7) heures de l'après-midi, en l'Hôtel de Ville de Joliette, aux fins de s'assurer si le règlement no 642 ci-dessus est approuvé ou non par les dits électeurs, le tout en conformité de la Loi.

AVIS EST EGALEMENT DONNE que l'adoption de ce même règlement devra être en conformité des dispositions des articles 399 et suivants de la Loi des Cités et Villes.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tout électeur propriétaire foncier de la Cité de Joliette est tenu de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

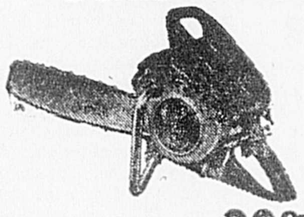
JOLIETTE, ce 28 novembre 1961.

J.A. DESORMIERS, sec.-trés.



PLUS de PLACE
Pour les passagers et les bagages dans la nouvelle
SIMCA '5'
Vous avez toujours plus pour votre argent dans La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Garage P.-E. Savignac
LIMITÉE
671, rue St-Thomas
Tél. PL. 6-4563 Joliette

15e ANNIVERSAIRE
DES SCIES MECANIQUES.
PAT KELLY
vous offre le plus gros escompte de la région
15% à 20%
sur tout achat de



SCIES MECANIQUES
McCulloch
Pioneer
TONDEUSES
Lawn Boy
Toro
SCIES SOLO
avec garantie
d'un an
SKI-DOO
Bombardier
Trailer à
SKI-DOO

20% SUR CHAINES McCULLOCH ET OREGON
Scies usagées à partir de $50.00
Spark plugs (bougies) .85c - Limes .65c - Chaines 18 et 20'' McCulloch et Oregon $15.
SERVICE DE REPARATION — PIECES DE RECHANGE
PATRICK KELLY
935, QUEEN RAWDON TERMINUS 4-2464

PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE
Brûleurs à l'huile



ENTRETIEN - REPARATION
Latendresse & Pauzé Enrg.
644, RUE ST-THOMAS — Tél. PL 6-6001
JOLIETTE, QUE.

CAMPAGNE D'ACHAT CHEZ NOUS!

ENCOURAGEONS NOS MARCHANDS

ACHETONS CHEZ-NOUS ET

GARDONS L'ARGENT CHEZ-NOUS

CAMPAGNE D'EMPLOI D'HIVER



FAITES-LE MAINTENANT

Demandez vos billets gratuits

et gagnez de magnifiques prix

Obtenez-les chez les marchands participant à la campagne

JEUNE COMMERCE

CAMPAGNE ORGANISEE PAR: JEUNE COMMERCE DE JOLIETTE INC.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ECOUTEZ CJLM

10e Cours de Personnalité Maisonneuve

Mercredi le 22 novembre avait lieu au Kambo un souper qui réunissait les élèves du 10e cours de Personnalité ainsi que leurs invités pour une 9e leçon.

Parmi les invités l'on remarquait M. René Malo, Agent O'Keefe, M. Noel Forget représentant de la Maison Donat Boulard de Joliette ainsi que Mme Mainville Régente des Filles d'Isabelle pour la région de Joliette.

Le professeur qui assista à la leçon fut Florian St-Onge. Avec son enthousiasme et sa sympathie il a depuis le premier cours conquis notre affection et c'est toujours avec plaisir que nous le recevons.

Cette neuvième leçon comportait un souper et tous les élèves devaient à tour de rôle porter une santé à quelqu'un. Tous se sont exécutés avec facilité, à preuve que les cours ont porté leurs fruits.

Afin de donner une idée de la mode aux hommes présents, M. Noel Forget nous a décrit avec clarté ce qui se porte aux différentes heures du jour et les accessoires qui y sont de mise. Nous le remercions beaucoup.

Pour la seconde partie nous avons eu l'agréable surprise de voir le film "Mode Féminine d'Aujourd'hui" qui est sorti du studio Omega pour nous être présenté en primeur ici au Canada le même soir qu'il était présenté à Montréal.

Je crois bien que toutes les dames et même les messieurs ont du appréçier à sa juste valeur la qualité du film ainsi que du documentaire. Ce film a été tourné par Omega pour l'Union Internationale du Vêtement Féminin, qui a accompli un tour de force de présenter une collection si parfaite. Si vous avez l'occasion de voir ce film n'hésitez pas.

La projection de ce film était une gracieuseté de M. René Malo qui a donné son temps et prêté son projecteur. Nous le remercions de tout coeur. Nous le devons aussi à notre président Fernand Lepage qui est aussi président de l'Union Internationale des travailleurs en Tabac du local no 305 de Joliette ainsi qu'à la gentille intervention de son agent d'affaire M. René Rondou de Montréal qui a demandé au propriétaire du film la permission de voir le film. Vous pouvez voir que l'amitié et le service ne règnent pas seulement parmi nous du 10e cours de Personnalité et que ces petites choses agrémentent fort joliment la vie.

Pour la partie causerie surprise tous se sont fort bien acquittés de leur rôle et j'aimerais souligner spécialement la belle réussite de Denis qui d'après mon humble avis mérite un championnat pour sa causerie. Nos félicitations.

A la semaine prochaine pour une autre soirée fort agréable.

La publiciste M. M.

Jésus dit à ses disciples: "Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde." (Mt 28,

Responsabilités des employeurs vis-à-vis la Caisse de l'Ass.-Chômage

Le gérant de la Commission d'Assurance-chômage de Joliette, M. Maurice Carmel désire mettre en garde certains employeurs, qui lors de la cessation d'emploi de leurs employés, retardent l'envoi de la formule "Questionnaire de cessation d'emploi" qui leur est expédiée, ne donnant pas la réelle raison du congédiement de l'employé.

Quand une personne demande des prestations d'assurance-chômage, la Commission exige ordinairement certains renseignements de son ancien employeur avant de pouvoir décider du bon droit de la demande. Si l'employeur ne s'acquitte pas fidèlement de ses obligations envers la Commission, soit en omettant de retourner le questionnaire, soit en le retournant en retard et surtout en déformant la vérité quant au vrai motif de cessation, il en résulte bien souvent des délais dans le paiement des prestations et plus souvent encore, des prestations sont payées à des personnes qui n'y auraient pas droit.

Parmi les cas qui se produisent régulièrement, il y a celui de l'employeur qui ne veut pas nuire à un employé qui ne lui convient plus, pourvu que cet employé soit payé à même l'argent des autres pris dans la caisse publique de l'Assurance-Chômage. A cet effet, il déforme la vérité et devient complice d'une fraude qui contribue à drainer le fonds.

Comme on le sait la caisse d'assurance-chômage est entretenue au moyen des contributions des employeurs, des employés et du gouvernement fédéral. Chacun de ces groupes est directement intéressé à la Caisse et aux paiements des prestations effectués à même ces fonds.

Comme on peut le constater, ceci est une pratique déplorable, et ces abus constituent de réels manquements à la justice sociale et contribuent à graver indûment, et de façon appréciable, la Caisse d'assurance-chômage.

Les employeurs en sont eux-mêmes les premiers perdants, vu que de l'état du fonds, dépendent les taux de leur contribution.

De Gaulle, l'Algérie et la France

Deux phénomènes tiennent aujourd'hui une place prépondérante en France: un homme, le général de Gaulle, et un pays, l'Algérie, qui constitue un problème redoutable et peut-être insoluble. Dans un condensé de son dernier livre dans Sélection du Reader's Digest de décembre, John Gunther analyse les conséquences de ces deux phénomènes sur la situation en France.

Il y a 25 ans, Charles de Gaulle n'était qu'un simple colonel d'infanterne. On n'imaginait pas que le Maroc, la Tunisie ou l'Algérie pussent devenir indépendants. On n'avait pas encore découvert du pétrole au Sahara, et ni l'énergie nucléaire ni l'OTAN n'avaient fait leur apparition sur la scène mondiale.

Aujourd'hui, en dépit de la crise algérienne, la France est beaucoup moins nerveuse qu'il y a quelques années. L'une des raisons en est évidemment l'état florissant des affaires, car jamais encore ce pays n'a connu une telle prospérité et la situation sociale est relativement calme.

D'autre part, on s'accorde à reconnaître que tout cela, la France le doit à de Gaulle — ombrageux, de caractère difficile, impopulaire en nombre de milieux, mais qui n'en est pas moins une puissante et fière figure mondiale.

Les raisons du pouvoir de de Gaulle? Tout d'abord, sa "mystique", qui s'identifie à l'esprit de la France — le chef, la cause, la nation ne forment plus qu'un; le fait que l'histoire lui a donné raison — il disait que la France ressusciterait, et elle a ressuscité; son désintéressement — il ne se soucie que du bien public; et enfin, le discrédit total du régime qui l'a précédé — il est apparu sur le théâtre de la plus parfaite confusion.

Il n'est pas beaucoup d'hommes d'Etat dont on puisse dire qu'ils ont sauvé leur pays, lit-on encore dans Sélection, mais de Gaulle les dépasse tous, du fait qu'il a sauvé son pays non pas une fois mais **deux fois**, ce qui constitue l'un des plus rares phénomènes de l'histoire. Sans de Gaulle, il n'y aurait pas eu de France Libre en 1940, et sans de Gaulle le pays aurait probablement sombré dans la guerre civile en 1958.

Vient de paraître:

Les Hôpitaux dans la province de Québec

Au moment où l'on parle et écrit plus que jamais sur les hôpitaux de la province de Québec, cette étude que vient de publier le département d'Action sociale de la Conférence catholique canadienne apporte une foule de renseignements utiles et pour la plupart inédits, sur les hôpitaux de la province de Québec.

Dans ce volume de 104 pages, on trouve les statistiques les plus récentes sur les hôpitaux catholiques et non catholiques, sur les hôpitaux à direction religieuse et à direction laïque, sur les hôpitaux qui sont la propriété de laïcs et ceux qui sont la propriété de communauté religieuses, etc.

Un chapitre porte sur les communautés religieuses hospitalières et donne une liste de celles qui sont établies dans la province de Québec et des hôpitaux où elles travaillent.

Dans cette étude, on trouve également des renseignements sur les associations internationales, nationales et provinciales d'hôpitaux. Et il est question, bien entendu, de l'unité des associations au Québec et de la nouvelle Commission générale des hôpitaux catholiques de la province de Québec. Un chapitre est consacré au syndicalisme chez les infirmières et les employés d'hôpitaux de la province.

Ce livre sur les hôpitaux du Québec fournit aussi une abondante documentation sur l'assurance -hospitalisation. Dans la dernière partie du volume, on trouve certains documents historiques: des déclarations de l'épiscopat, une allocution du cardinal Léger, etc.

Ce livre se vend $2.50 l'unité, franco, et on peut se le procurer en écrivant au Département d'Action sociale de la Conférence catholique canadienne, 90, avenue Parent, Ottawa 2, Ont.

PRESIDENT DE LA DOMINION BRAKE SHOE



M. Thomas W. Russell, Jr

M. Kempton Dunn, président du Conseil d'administration de la Dominion Brake Shoe Company, Ltd, annonce l'élection de M. Thomas W. Russell, Jr., au poste de président de la compagnie. M. Russell remplace M. Kenneth T. Fawcett, qui s'absentera pour une période prolongée pour cause de santé. M. Russell a aussi été élu au poste de directeur de Dominion Brake Shoe Company. Il dirigera les affaires de la Dominion Brake Shoe Company des bureaux de Montréal de la compagnie, et résidera à Montréal.

M. Russell est aussi vice-président de la société American Brake Shoe Company et membre de son Conseil d'administration.

"La lutte" film de l'ONF repris à la TV, le 12 décembre

La télévision mettra de nouveau à l'affiche, le mardi, 12 décembre à 7 h. 30, un film de l'ONF, déjà montré en mai dernier, et qui a remporté beaucoup de succès lors du dernier festival du film à Montréal. Ce film, intitulé **La lutte** et signé Claude Fournier et Michel Brault poursuit une brillante carrière au Canada et à l'étranger.

Qu'est-ce que la lutte?

Dans l'arène, deux hommes vont se livrer combat. Le plus habile, le plus fort l'emportera lorsqu'il aura, dans une période de temps déterminée, réussi à coller au matelas les épaules de son adversaire. C'est, en résumé, le sport qu'on appelle au Canada la lutte. Mais dans ce sport, il y a aussi un élément spectacle, et un troisième élément tout aussi important: la participation du public. Bien sûr, sauf exception, les spectateurs ne monteront pas dans l'arène, mais il est juste de dire cependant que souvent ils s'identifient aux combattants. Le public choisit presque toujours le héros qu'il veut voir triompher. Et précisément ici se pose la question: qu'est-ce que le spectateur cherche dans la lutte? Est-ce pour lui un exutoire, un moyen d'extérioriser par ses réactions certains sentiments?

Tels sont les divers aspects de ce sport que veut mettre en relief le film d'une demi-heure intitulé **La lutte.** Ce film passera à la télévision, le mardi, 12 décembre, à 7 h. 30 du soir, au réseau français de Radio-Canada.

La santé des dents

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q. — Des gencives qui saignent durant la grossesse donnent-elles ainsi l'avertissement d'une sérieuse infection?

R. — Non, pas nécessairement. Les gencives sont toujours plus enclines à saigner durant la grossesse, spécialement si la future maman a négligé de faire enlever par le dentiste le tartre qui a pu s'accumuler sur ses dents. Cependant, ce saignement des gencives peut aussi être l'indication d'une gingivite quelconque, même assez grave, qui aurait pu jusque là échapper à l'attention. C'est pourquoi, d'ailleurs, il est impératif pour une mère expectante d'aller régulièrement, souvent, et de bonne heure chez le dentiste, dès le lébut de sa grossesse, et d'y retourner avec grand soin. Il est indispensable, en effet, que le dentiste soigne les dents de la future maman, les lui conserve en parfaite santé et lui donne également, ce qui est encore tout aussi important, les conseils voulus pour son alimentation, dont dépendent non seulement l'état de ses propres dents, mais aussi celui des dents de l'enfant à naître.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 2293, rue Rachel est, Montréal 34.

Pour réagir et stimuler notre ardeur dans la sanctification du dimanche, nous essaierons de vivre, durant cette année, à l'école de la Sainte Famille de Nazareth, "le Jour du Seigneur" afin de réapprendre comment trouver le repos du corps, l'épanouissement du coeur dans la joie et la paix de l'âme, dans la glorification de la Très Sainte Trinité.

EN MARGE DE LA SEMAINE DE SECURITE ROUTIERE

du 1er au 7 décembre

C'est en protégeant la vie des autres que chaque automobiliste a le plus de chances d'échapper à la mort et aux blessures qui le guettent pendant la saison des Fêtes.

Telle est l'opinion de M. W. Arch Bryce, directeur exécutif du Conseil Canadien de la Sécurité Routière, qui se dit convaincu que la courtoisie et la tolérance à elles seules peuvent opérer des merveilles dans les rues et sur les routes du Canada à cette époque de l'année.

Voici les suggestions qu'offre M. Bryce à tous les Canadiens avides de cette paix sur la route promise aux hommes de bonne volonté:

1) Traitez tous les piétons et les autres automobilistes comme s'ils étaient des membres de votre famille;

2) Lorsque vous n'êtes pas sûr de vous, confiez à des professionnels — chauffeurs de taxi ou d'autobus — le soin de vous transporter;

3) Rappelez-vous que seul le café ou un autre stimulant non alcoolique vous aidera vraiment à demeurer vigilant au volant;

4) Evitez de conduire pendant une tempête de neige ou de verglas, ou pendant une averse torrentielle;

5) Estimez-vous responsable de la sécurité de vos invités. Après une bonne tasse de café chaud, ils pourront reprendre la route sans danger.

"Un bon hôte qui aime vraiment ses parents et amis met tout en oeuvre pour que rien de fâcheux ne vienne gâcher leur bonheur à l'époque de Noel et du Jour de l'An," conclut M. Bryce. Il espère que la prévenance des chauffeurs et de ceux qui donneront des réceptions réduira sensiblement le total prédit de 200 pertes de vie dans des accidents de la route entre le 15 décembre et le 4 janvier.

La merveille en bouteille, c'est



GRAND FORMAT—6 POUR 00¢ PLUS LE DÉPÔT

UN PRODUIT DE PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

ROGER PERRAULT

1707, Blvd Lépine Tél. PL. 3-5674 Joliette



ATTENTION!

Plus de sécurité pour votre argent, grâce aux freins de grandes dimensions de la nouvelle

SIMCA '5'

La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!

Garage P.-E. Savignac

LIMITÉE

671, rue St-Thomas

Tél. PL. 6-4563 Joliette

Draperies-Stores-Tapis

Service d'achat à domicile

Tél. PLateau 6-6167



DRAPERIES

Assortiment complet de TERYLENE — SATIN ANTIQUE — Autres tissus unis ou imprimés. — Confection et installation.

TAPIS

Posage mur à mur

STORES

de toile. Draperies de bambou

POLES A COULISSE

AU PRIX DU MANUFACTURIER

HECTOR PARE

327, Calixa Lavallée Joliette Tél. PL 6-6167

Avez-vous un problème de boisson?

ALCOOLIQUES ANONYMES

ASSEMBLEES TOUS LES VENDREDIS SOIRS

à 8 h. 45 p.m.

161, St-Joseph, Joliette

Obtenez $506.94 pour $22.00 par mois

LAURENTIDE FINANCE

PRÊTS DE $50. à $5000.

567 rue Notre-Dame

Tél.: PL. 3-7542

G. St-Onge, gérant

V7841-5F



La Page du Foyer

Ce qu'une femme apprécie le plus chez son mari

La tendresse est incontestablement la qualité que les femmes apprécient le plus chez leur mari, d'après un article de Sélection du Reader's Digest de décembre. Elle vient en tête d'une liste de sept vertus maritales qui représentent à peu de chose près les aspirations de toutes les épouses occidentales, y compris les Canadiennes et les Américaines.

La courtoisie ou le savoir-vivre vient en second lieu. Un homme qui se conduit envers sa femme comme un malappris est inexcusable. Mais les plaintes les plus amères concernent les maris qui brillent en société et sont parfaitement ternes chez eux. Les épouses malheureuses déplorent que leur mari soit d'une piètre compagnie.

D'autre part, rien n'enchante une femme que de voir son époux prévenir ses désirs, se souvenir des anniversaires importants et lui donner pour sa fête ce dont elle a envie. Autrement dit, la femme souhaite que l'on reconnaisse sa féminité et la différence de traitement qu'elle implique.

Toutes les femmes désirent que leurs maris exercent avec justice leur rôle de chef de famille. Elles ont toujours été dans une situation d'infériorité par rapport à leurs maris, qui ont pour eux en général, une vigueur physique plus grande, une position économique et sociale plus forte. Il s'ensuit donc, pour la femme, le besoin essentiel d'être sûre qu'elle peut compter sur son mari.

Enfin la communauté d'existence qu'implique le mariage n'est praticable qu'à la base d'une franchise réciproque. Telles sont donc les vertus qui font prime chez un mari. Les femmes ont laissé le sentiment dominer, elles ont pensé d'abord à ce qu'elles désiraient et, plus tard seulement, elles ont conclu que seul un certain type d'homme peut leur donner satisfaction.

En d'autres termes, précise l'article de Sélection, le mari idéal serait un être bon, droit, fort et sachant exprimer son amour. Si tous les hommes répondaient à cette définition, comme tout irait bien!

Forum Matt Talbot jeudi 23 novembre 1961

Ce forum s'adressait d'une façon particulière aux jeunes qui depuis un certain temps assistent en grand nombre à nos forums. M. Hector Gamache de Montréal de passage à Joliette a consenti à nous servir la première partie. Ses remarques sur le problème alcoolique furent goûtées par l'assistance. Voici quelques citations: "Le jeune qui veut être heureux qui pense à se fonder un foyer et qui contracte l'habitude de boire devrait rompre immédiatement avec cette maudite bouteille., Si vous n'avez pas la volonté de lâcher. la bouteille ayez au moins le coeur de ne pas vous marier pour ne pas entraîner avec vous femme et enfants dans le gouffre de la misère. Trop de nos gens mariés prétendent que si leur famille n'est pas privée au point de vue logement, vêtements et nourriture ils peuvent se laisser aller dans tous leurs penchants. Quelle grave erreur que de croire que l'on achète ainsi le bonheur d'une femme et des enfants. M. Gamache qui a vécu de tristes années avec ses abus de boisson a bien voulu livrer à la foule le secret de sa réhabilitation, je ne veux insulter personne dit-il mais ce qui m'a sauvé peut servir à bien d'autres; mon secret; "la messe et la communion". Si votre travail vous empêche d'assister à la messe sur semaine "Entendez" la messe du dimanche et communiez. Si vous délaissez vos amis de bouteille pour vous unir au Christ vous triompherez. Ne manquez pas non plus d'assister à vos forums tous les jeudis soirs et tâchez de travailler sur un autre gars qui a un problème vers la boisson mais si vous voulez l'arrêter ne le poussez pas trop vite sachez vous en faire un ami qu'il se sente compris et aimé et de cette façon vous obtiendrez sûrement des succès, vous sèmerez du bonheur dans les foyers et vous accomplirez votre devoir envers Dieu et votre prochain.

Après une courte intermission M. Dieudonné Gratton également de Montréal est venu apporter son témoignage pour tâcher de démontrer aux jeunes les ravages que peut faire l'alcool dans notre société. Mentionnons que M. Gratton visite régulièrement la prison de Bordeaux il y tient là un forum Matt Talbot à toutes les semaines. Il y rencontre là des jeunes de 18 ans et plus qui purgent une sentence pour faits divers, tels que vol, batailles en ivresse. Chose à remarquer c'est que la majeure partie de ces jeunes sont issus de foyers alcooliques. Il ne faut pas oublier que le père de famille est l'éducateur de ses enfants. On y retrouve également un grand nombre de pères de famille sous les accusations de refus de pourvoir, voies de faits sur leur épouse ou sur leurs enfants, pour conduite d'auto en état d'ivresse, etc.

Tous ces gars ont commencé à boire pour faire comme les autres mais comme personne ne sait si oui ou non on a des prédispositions alcooliques, ils ont glissé verre par verre sur la pente de l'alcoolisme qui les a conduits dans cette déchéance. Pour sortir de ce torrent il faut que le gros buveur dépense autant de zèle pour le bien des autres qu'il a semé de malheur autour de lui. Seule la charité chrétienne peut nous sauver. Il termina sur ces mots: "Seigneur accordez-moi la grâce de faire aujourd'hui ce que vous feriez si vous étiez moi".

M. Jean Mondor de St-Gabriel remercia nos visiteurs de Montréal et les invita à nous revenir souvent. On récita l'Avé que l'on demande à nos membres et amis à tous les soirs pour le bien des forums et M. l'abbé Marcel Beauséjour, vicaire à la Cathédrale, de passage au sous-sol de l'église St-Pierre, nous donna ses impressions et ses conseils: "J'ai été émerveillé dit-il de l'esprit qui anime ces forums. J'ai souvent entendu parler de ces forums mais il faut y assister pour constater pusqu'à quel point on y retrouve cet amour du prochain. Rappelons-nous cette parole du Christ: "Sans moi vous ne pouvez rien faire". Comment le Seigneur va-t-il nous aider? En le lui demandant et en prenant les moyens mis à notre disposition tels que la prière, les sacrements, la messe et la communion. Il n'y a rien qui arrive sans que Dieu le veuille excepté le péché. Il le permet mais il ne le désire pas. Il faut donc accepter les épreuves comme voulues par Dieu et lui demander la grâce d'avoir le courage de les supporter chrétiennement sans avoir recours à la boisson comme moyen d'évasion.

Dates à retenir: le 14 décembre: forum mixte. Le 28 décembre: dépouillement d'arbre de Noel.

Tous les jeudis soirs au sous-sol de l'élise St-Pierre: forum régulier.

Sets de chambre, rug tapis, poêles, refrigérateurs, moulins à laver Beatty, sommiers, matelas à ressorts de Blue Ribbon Bedding, lampes, couchettes d'enfants, carrosses Gendron et cadeaux pour toute occasion.

Mme Léon Gaudet

AMEUBLEMENT

191, De Salaberry, Joliette, Tél. PL. 6-4197

En face de l'école St-Jean-Baptiste

Vous êtes NERVEUX?

Votre instabilité peut PARFAITEMENT se comprendre et DEFINITIVEMENT "se guérir"

Un psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, André La Rivière B.A., M.A.Ps., L.Péd., M.S.A.Ps., M.S.Al.Ps., M.S.Gr.Ps. a écrit à votre intention 7 ouvrages où il expose plus de 180 cas qu'il a eu l'occasion de suivre durant ses consultations tant à Montréal qu'à Paris.

Faites venir GRATUITEMENT la documentation détaillée en ECRIVANT ou en TELEPHONANT à: Thérèse Godin, direct.

EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG.,

3426, ave Marcil N.D.G., Montréal HU.8-4312

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

"Jus d'orange et café" avec Dominique Michel



par Gabriel LANGLAIS

Dominique Michel, alias Aimée Sylvestre, alias Mme Camille Henry, est un pétillant petit bout de femme dont les yeux sont si vifs que l'intelligence semble les transpercer. Vedette, avec Normand Hudon, de la nouvelle émission **Jus d'orange et café,** réalisation de Gaétan Montreuil que l'on peut entendre tous les matins à CBF, de 7 h. 30 à 8 heures et de 9 heures à 9 h. 30, Dominique Michel m'a raconté une foule de choses intéressantes que je m'empresse de vous transmettre.

Son nom de théâtre provient du fait qu'il y a 10 ou 11 ans, alors qu'elle suivait les cours de diction de Mme Audet, cette dernière l'appelait toujours Dominique. Dominique s'y fit, mais s'appeler Dominique Sylvestre, cela devenait un peu long. Alors elle choisit, comme nom de famille, un autre prénom et devint sans plus Dominique Michel. On sait qu'elle a épousé, il y a trois ans, le fameux joueur de hockey Camille Henry des Rangers de New-York.

Aussi doit-elle accepter le sacrifice d'être fréquemment loin de son mari, puisque celui-ci est plus souvent à New-York qu'à Montréal et qu'elle-même est retenue ici par son travail.

Dominique précise que sa nouvelle émission radiophonique, qu'elle aime beaucoup, se résume à ceci: "L'heure exacte, la météo, de la musique gaie et les meilleures blagues que Hudon et moi-même puissions inventer." Elle ajoute qu'on doit à Jean-Pierre Ferland les paroles et la musique de l'excellente chanson-thème de l'émission **Jus d'orange et café.** L'idée de l'émission vient de François Bertrand. Pour Dominique, comme pour son compagnon de travail, ce milieu de la radio en est un tout nouveau. Ni Dominique ni Hudon n'avaient encore fait de radio. Ils apprennent donc à se servir d'un micro. Dominique me fait remarquer que la grande différence qui existe entre la radio et la télévision est que, dans le premier cas, c'est l'expression de la voix plutôt que celle du visage qui compte. Après quelques semaines de travail avec Hudon, qu'elle connait depuis toujours, elle se sent parfaitement à l'aise dans un studio de radio.

Née à Sorel, Dominique Michel émigre à Montréal à l'âge de six ans. Elle termine ses études au Collège Marie-Anne de Lachine; puis elle suit des cours de piano de l'Ecole supérieure de musique de Lachine, et, enfin, elle étudie au Conservatoire de musique de la province de Québec. Même si elle n'a jamais appris le chant, cela ne l'empêcha pas de chanter dans la chorale de l'Ecole. Mais jamais elle ne fut soliste; La diction et les sports ont toujours été ses distractions préférées.

A sa sortie du Conservatoire, fatiguée de se tenir courbée sur le clavier d'un piano, Dominique Michel se présente à deux concours d'amateurs, où elle obtient du succès. En 1950, on l'entend à l'émission **les Etoiles de demain** et à l'émission **les Talents de chez nous,** de Radio-Canada. En 1951, au Café Montmartre de Montréal, où elle exécute une chanson sentimentale, Patachou qui y est en vedette lui conseille de se lancer dans la chanson fantaisiste. Ce conseil lui profite et lui permet de faire ses débuts à la télévision en 1952. On l'entend d'abord à l'émission **les Jeunes Années,** avec Roger Barbeau; à **Carrousel** et à **Feux de joie,** avec Jean Léonard, et elle chante plusieurs fois à **Music-Hall.** En 1954, c'est le grand départ pour Paris où elle travaille pendant une année. Elle chante un mois durant chez **Bobino,** pendant trois mois **Chez Patachou** et on l'applaudit successivement à **La Villa-d'Estée,** au **College Inn** et **Chez Roberta,** où elle a fait ses débuts parisiens en compagnie de Marcel Amont et Jacques Brel. Aznavour y était la vedette. Dominique Michel a de plus chanté à la radio française et a fait une tournée avec Jacques Vital qui a lancé Bourville.

De retour au Canada en 1955, elle a tenu la vedette **Au p'tit café** pendant six ans et chanté au **Denny Vaughan Show** de la TV torontoise. Au premier Concours de la chanson canadienne, elle a créé **En veillant sû l'perron** de Camille Andréa, chanson qu'elle a ensuite endisquée. Elle n'a pas de projet à la télévision pour le moment. Dominique Michel croit que la vie est merveilleuse et elle se dit très heureuse. Elle mourrait d'ennui, s'il lui fallait cesser de travailler. Sa grande ambition: être assez bien établie un jour pour donner aux enfants, qu'elle espère avoir, l'éducation et le confort qui leur permettront de se débattre dans la vie.

La représentante Avon

De votre voisinage vous le dira. C'est agréable et profitable de servir un territoire AVON. Aucune expérience nécessaire, nous vous entraînons. Ecrivez à Mlle R. Hivon, 2500 Benny Cres. no 301, Montréal, Qué.

Jeune Commerce, région des Laurentides

Dimanche le 26 nov., le Jeune Commerce de Joliette était l'hôte du conseil des Chambres de Commerce des Jeunes de la Région des Laurentides qui groupe les chambres de St-Eustache sur le Lac, St-Jérôme, Berthierville et Joliette.

Après l'ouverture de l'assemblée M. Jules Desrochers président sortant de charge remit les pouvoirs à M. Claude Amyot nouvellement élu président de la région des Laurentides. M. Roland Bédard, vice-président Provincial remit un certificat du club des Ex-Présidents J.C. à M. Jules Desrochers.

Après l'assemblée M. Bédard donna une conférence sur les différentes activités du Jeune Commerce au point de vue régional.

Pendant ce temps le Comité de relations extérieures en collaboration avec le Comité auxiliaire Féminin de Joliette avait organisé une visite de la ville pour les épouses et amies des membres. Le tout se termina par un succulent goûter préparé par les membres du Comité auxiliaire Féminin dans les somptueux décors du Club des Archers.



Votre courrier, nouvelle série d'émissions télévisées, prendra l'affiche au réseau français de Radio-Canada, à compter du 5 décembre, à 9 heures du soir. Quelque soit l'ordre de vos questions ou de vos problèmes, soumettez-les à JEAN DESPREZ, SUZANNE MARCOUX et RAYMOND LAPANTE qui s'efforceront d'y apporter une solution satisfaisante. Ecrivez à *Votre courrier,* Case postale 6,000, Montréal.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

ATTENTION ATTENTION

AIMERIEZ-VOUS AVOIR VOTRE HUILE A CHAUFFAGE GRATUITEMENT CET HIVER?

CO-OP SERVICE DE CHAUFFAGE

LISEZ ATTENTIVEMENT

ATTENTION! ATTENTION! A QUI LA CHANCE?

Aimeriez-vous avoir votre HUILE A CHAUFFAGE gratuitement cet hiver?

Ceci vous est offert par votre nouveau représentant de la Coopérative de Joliette:

ROGER ROBILLARD

NOTEZ BIEN CES DEUX NUMEROS DE TELEPHONE:

PL. 3-7587 et PL. 6-6059

Ils peuvent vous être très précieux. En effet chaque commande vous rendra éligible au concours mensuel de 1,000 gallons d'huile à chauffage CO-OP tirés au sort parmi toutes les factures accumulées durant le mois.

Tout en ayant l'avantage d'essayer la meilleure huile à chauffage sur le marché, vous bénéficierez de prix et conditions défiant toute concurrence.

EN SIGNALANT PL. 3-7587 ou PL. 6-6059

VOUS VOUS ASSUREZ UN SERVICE AMICAL ET ULTRA RAPIDE

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

ROGER ROBILLARD

Représentant Vendeur pour

LA COOPERATIVE DE JOLIETTE

BESOIN D'ARGENT? Demandez et vous recevrez!

Besoin urgent d'argent? Téléphonez à "Beneficial." Obtenez *rapidement* l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonez ou venez au bureau aujourd'hui!

"LE CLIENT EST ROI" ... CHEZ "BENEFICIAL"

Prets jusqú a $750 ou plus. Votre pret peut etre garanti par une assurance-vie.

518 RUE MANSEAU
Téléphone: PL 3-7448
JOLIETTE

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

Rubrique Colombienne Conseil 1468

Déjeuner-communion

Dimanche le 3 décembre avait lieu un déjeuner-communion organisé par le Conseil St-Gabriel. Le conférencier invité était Jean C. Bordeleau, syndic du Conseil Joliette, il a été présenté et remercié par le Grand Chevalier de St-Gabriel M. Préville. Plusieurs membres de notre exécutif ont accompagné Claude à St-Gabriel, ils se sont arrêtés à St-Cléophas sur leur chemin de retour pour une visite au Curé Jean Gamache ex-aumônier de notre Conseil. Notre prochain déjeuner-communion aura lieu le 16 décembre prochain à St-Cléophas, le conférencier sera M. le Curé Jean Gamache qui dira la messe à 8 heures. Ceux qui n'ont pas d'auto et qui désirent assister sont priés de communiquer avec un membre de l'exécutif qui se fera un plaisir d'organiser son transport ou appelez à la salle et donnez votre nom au gardien. Le départ se fera des salles du Conseil à 7 h. 15 a.m. Tous les Chevaliers devraient se faire un devoir d'assister à ce déjeuner-communion avec leurs épouses et leurs amis.

Fête aux vieillards:

Frères Chevaliers, la souscription en vue de la Fête aux vieillards de l'Hospice St-Eusèbe qui aura lieu le 17 décembre prochain est en cours. Donnez votre dollar avec le sourire vous procurerez à un vieillard une après midi de plaisir et de distractions qui lui seront offerts par notre Conseil. Pour ce faire nous avons besoin que chacun fasse sa part quelle qu'elle soit... Si tous les Chevaliers se montrent généreux cette fete aura un succès sans précédent pour le bonheur et le la joie de nos vieux et la nôtre aussi. Merci à tous.

Bowling

Position des équipes: Fraternité en tête, 19 points, Egalité, 14, Charité, 14, Unité, 10, Chevalier, 4 Amitié 2. Le plus haut simple de la semaine: L. Généreux 177. Plus haut triple: R. O'Rourke, 490. Le prix offert par la maison fut gagné cette semaine par M. Claude Bordeleau.

P.S. — Il me fait plaisir de souligner la nomination d'un frère chevalier comme Courtier en douanes pour la région de Joliette, M. Gaetan Davignon, remplacant M. J.E. Poirier décédé.

Félicitations Gaétan.

Gaston Giguère
Comité Relations Publiques

Le sacrifice qui semble détruire vivifie. La vie, en subissant la mort, produit la vie. On n'est pas un homme, si on ne sait pas

Nouveau Salon de coiffure

FLEUR DE LYS

69, Bourget sud Tél. PL. 6-8551

(au-dessus du Trans-Canada)

Spécialité: Permanente, teinture, mise en plis, coupe de cheveux

Propriétaire: Lyse Perreault



Charme d'autrefois et vertus pratiques d'aujourd'hui se combinent dans ces petites robes de broadcloth 65 pour-cent "Terylene" 35 pour-cent coton. Une belle dentelle entoure l'empiècement à fins remplis et bord la manche trois quarts. Ce modèle pour soeurettes est une création Young Lass.

EN CAS D'ACCIDENT

DEBOSSAGE-PEINTURE-LETTRAGE

G. DENOMME

ENSEIGNES NEON
LETTRAGE DE CAMION

167, St-Charles-Borromée N. Joliette PL. 6-4150

Attention, citoyens de Rawdon

Mise au point à l'article paru dans les colonnes de ce journal la semaine dernière, concernant les activités de la Commission scolaire du village de Rawdon.

On lisait ce qui suit textuellement: "Nous nous empressons d'abord de féliciter chaleureusement nos vaillants commissaires MM. Viateur Lévesque, Cham Marchand, Jean-Jacques Breault, Lucien Mainville et en particulier notre dévoué et diplomate président M. Vital Perreault pour le travail magnifique qu'ils accomplissent et le dévouement sans limite qu'ils témoignent à la cause de la jeunesse de Rawdon et des environs. Nos plus sincères félicitations!

Voici, maintenant un bref compte rendu de la dernière réunion mensuelle qui s'est déroulée en présence du président, du secrétaire M. Robert Pelletier, des autres commissaires et d'une vingtaine de personnes.

Le tout a débuté par une revision des minutes du 8 août 1961 pour répondre à une lettre et en même temps pour assurer les personnes non au courant d'une résolution prise au mois d'août dernier au sujet de l'augmentation du coût scolaire des élèves de la campagne. Le taux de dix dollars avait été porté à treize dollars et cette résolution avait bel et bien été acceptée," fin de la citation.

Au cours des semaines passées, une requête a été signée par quatre commissaires de la Commission scolaire du village. La voici:

Rawdon, ce 17 oct. 1961

Nous soussignés, déclarons, par la présente que la résolution suivante:...

"que le taux d'enseignement $10 par mois, par élève, chargé par la Commission scolaire du village à la Commission scolaire de la campagne soit porté à $13.00 par mois, par élève"

a été présentée et lue par le secrétaire à une séance régulière de la Commission scolaire du village, le 10 octobre 1961.

D'après ce que dit la requête ci-haut mentionnée, comment se fait-il que cette résolution soit inscrite dans les minutes du 8 août 1961, qui sont signées par notre ancien secrétaire décédé le 21 septembre 1961?

N'y a-t-il pas anomalie?

Si la résolution a bel et bien été acceptée au mois d'août, pourquoi les commissaires ont-ils signé cette requête?

Connaissant très bien les commissaires, leur sens de responsabilité, certes ils n'ont point posé, à la légère, leur signature.

N'est-il pas d'un intérêt public que la question soit de nouveau discutée et que chaque commissaires fasse connaitre sa propre version à ce sujet? à la prochaine assemblée régulière de la Commission scolaire du village, qui aura lieu la semaine prochaine, soit le 12 décembre 1961, à l'école Ste-Anne, à 8 heures précises p.m.

Cyrille Breault, Rawdon

N.B. — Entendu, nous avons 2 commissaires scolaires dans Rawdon et cette demande d'augmentation du coût de l'enseignement, fut lue par le secrétaire, à une séance régulière de la Commission scolaire de la campagne, le 11 octobre 1961.

Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a départi, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. (II Tim 1, 7) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

PROGRAMME

DE LA SEMAINE PROCHAINE A

CBFT

Samedi le 9 décembre

8.15—Musique
9.15—Cours télévisés de l'Université de Montreal
10.00—Le professeur Calculus
10.30—Fon Fon
11.30—Coucou
12.00—Domino
1.00—Le golf et ses étoiles
2.00—Pierres vivantes
2.30—Magazine international
3.00—Images en tête
5.00—Les Apprentis
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Téléjournal et sports
6.45—Télé 61
7.00—Comment dites-vous?
7.15—Une semaine avec...
7.30—Le monde du sport
8.00—Caméra 61
8.30—Illusions
8.45—Soirée du hockey
10.15—Le club des autographes
10.45—Film
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaire
11.34—Long métrage
"Le Manoir tragique"

Dimanche le 10 déc.

8.45—Musique
9.15—Cours télévisés de l'Université de Montréal
10.00—La messe
11.00—Connaissance du monde
12.00—A vous, Paris
1.00—L'univers des sports
3.30—Vacances d'une camera
4.00—Opinions
4.30—Les travaux et les jours
5.00—La Bonne Nouvelle
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—L'Evénement
11.00—Téléjournal
11.10—Sport-éclair
11.30—Conférence

Lundi le 11 déc.

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Revue de la maison
3.30—Une étoile m'a dit
4.00—Bobino
4.30—La Boite à Surprise
5.00—CF-CRK
5.30—A la pointe de l'exploration
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur demande
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en Haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Défi
10.00—1-2-3, rideau
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaires
11.34—Le choix de...

Mardi le 12 déc.

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Mademoiselle de Paris
3.30—La marguerite
4.00—Bobino
4.30—La Boite à Surprise
5.00—La vie qui bat
5.30—Ouragan
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Temps présent
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier Plan
10.30—Sous le signe du Lion
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaires
11.34—Les Couche-tard

Mercredi le 13 déc.

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Votre cuisine Madame
4.00—Bobino
4.30—Boite à surprise
5.00—Roquet, les belles oreilles
5.30—Au bout du monde
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—La Presence de l'Art
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de Sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Les 4 justiciers
9.30—Droit de Cité
10.00—Récital
10.30—Vous, familles
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.33—Echos du Cinéma

Jeudi le 14 déc.

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Casse-tête
3.30—Réflexion faite
4.00—Bobino
4.30—Boite à Surprise
5.00—Le grand duc
5.30—Champion
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Filles d'Eve
8.30—Rendezvous avec Michelle
9.00—Télethéâtre
10.00—Les Mistons
10.30—Conférence de presse
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaires
11.34—Errol Flynn

Vendredi, 15 déc.

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—L'éternel féminin
3.30—Actualités féminines
4.00—Bobino
4.30—La Boite à Surprises
5.00—L'écran des jeunes
5.30—L'épée de Florence
6.00—Edition Métropolitaine
6.15—Nouvelles Sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Inspecteur Blaise
8.00—Le mors aux dents
8.30—Insolences d'une Camera
9.00—Cinéma international
"Le diable en personne"
10.30—L'art et son secret
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaires
11.34—Cinéma
"Le Filet"

Province de Québec
District de Joliette

REGLEMENT No 641

aux fins d'étendre les limites de la Municipalité de la Cité de Joliette, par l'annexion à son territoire des parties des lots 222, 223 et 224 du cadastre officiel de la paroisse de St-Charles-Borromée, se trouvant dans ladite municipalité de St-Charles-Borromée, comté de Joliette.

ATTENDU que la très grande majorité en nombre des propriétaires des terrains ou parties de terrains, tels qu'actuellement subdivisés des lots nos 222, 223 et 224, du cadastre de la paroisse de St-Charles-Borromée, ledit territoire décrit comme suit, à une description technique préparée par Monsieur Lucien Leclerc, arpenteur-géomètre, ladite description accompagnée d'un plan, lesquels sont produits aux archives de la Municipalité, a demandé l'annexion dudit territoire au territoire de la Cité de Joliette, savoir:

Un certain territoire faisant partie de la Municipalité de St-Charles-Borromée, comté de Joliette, composé d'une partie des lots numéros 222, 223, 224, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur soussigné, portant la date du 17 octobre 1961, dont copie est annexée à la présente description techniqu, lqul trritoir put étr décrit cription technique, lequel territoire peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

Commençant au point A, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-52 et 222-55 et la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222 cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, et suivant en ligne droite et dans une direction nord-ouest la limite sud-ouest des lots numéros 222-52, 222-53, 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102, et 222-103, jusqu'au point B, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-103 et 222-104 et la ligne limitative entre les lots numéros 223 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point B suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point C était le coin est du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point C dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-114, jusqu'au point D étant le coin nord du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point D suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point E étant le coin est du lot numéro 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point E dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-101 jusqu'au point F étant le coin nord du lot numéro 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point F dans une direction nord-ouest et parallèlement au Boulevard Ste-Anne jusqu'au point G étant l'intersection d'une ligne parallèle au Boulevard Ste-Anne et situé à cent vingt-six pieds et cinquante-deux centièmes (126.52') au sud-ouest de la ligne sud-ouest dudit Boulevard Ste-Anne et la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point G dans une direction sud-ouest et en longeant la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point H étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point H dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point I.

Du point I dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point J.

Du point J dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point K, étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury).

Du point K dans une direction est en suivant la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) jusqu'au point L, intersection entre la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point L dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point M.

Du point M dans une direction sud-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point N, intersection entre la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point N dans une direction nord-est et en suivant la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point de départ A.

Ce territoire ainsi délimité contient des parties des lots numéros 222, 223, 224, et les subdivisions des lots numéros 222-55 à 222-67, partie 222-68, 222-69 à 222-81, 222-88 à 22-99, partie 222-100, 222-104 à 222-116, partie 223-100, 223-100, 223-101 à 223-114, 223-116 à 223-138.

ATTENDU que l'évaluation foncière des propriétés possédées par ces propriétaires représente plus de 75% de l'évaluation totale desdits lots:

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des propriétaires des terrains ou parties de terrains tels qu'actuellement subdivisés des lots nos. 222, 223 et 224 du cadastre de la paroisse de St-Charles-Borromée et se trouvant dans le territoire de la Municipalité de St-Charles-Borromée, d'être annexés au territoire de la Municipalité de la Cité de Joliette pour bénéficier des services d'aqueduc et d'égouts de ladite municipalité de Joliette, services dont ils sont actuellement privés tout à fait;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Cité de Joliette d'agrandir son territoire par l'annexion desdits lots, dans le but d'augmenter les endroits accessibles à la construction domiciliaire dans les limites de son territoire;

ATTENDU que le réseau actuel d'aqueduc et d'égouts de la Cité est amplement suffisant pour fournir les services nécessaires aux propriétaires desdits lots non seulement pour les besoins actuels, mais aussi pour les besoins futurs que nécessiteront les constructions nouvelles;

ATTENDU que la Municipalité de la Cité de Joliette est prête à indemniser la Municipalité de St-Charles-Borromée dans une proportion raisonnable, à raison de la perte de cette partie de territoire comprenant les parties de lots 222, 223 et 224 du cadastre de la paroisse de St-Charles-Borromée, et se trouvant dans ladite Municipalité de St-Charles-Borromée;

Il est par le présent règlement statué comme suit:

1. Est annexé à la Cité de Joliette, un certain territoire faisant partie de la Municipalité de St-Charles-Borromée, Comté de Joliette, composé d'une partie des lots numéros 222, 223 et 224, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur soussigné, portant la date du 17 octobre 1961, dont copie est annexée à la présente description technique, lequel territoire peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

Commençant au point A, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-52 et 222-55 et la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222 cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, et suivant en ligne droite et dans une direction nord-ouest la limite sud-ouest des lots numéros 222-52, 222-53, 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102, et 222-103, jusqu'au point B, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-103 et 222-104 et la ligne limitative entre les lots numéros 223 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point B suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point C étant le coin est du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point C dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-114 jusqu'au point D étant le coin nord du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point D suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point E étant le coin est du lot numéro 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point E dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-101 jusqu'au point F étant le coin nord du lot 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point F dans une direction nord-ouest et parallèlement au Boulevard Ste-Anne jusqu'au point G étant l'intersection d'une ligne parallèle au Boulevard Ste-Anne et situé à cent vingt-six pieds et cinquante-deux centièmes (126.52') au sud-ouest de la ligne sud-ouest dudit Boulevard Ste-Anne et la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point G dans une direction sud-ouest et en longeant la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point H étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point H dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point I.

Du point I dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point J.

Du point J dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point K étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury).

Du point K dans une direction est en suivant la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) jusqu'au point L, intersection entre la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) jusqu'au point L, intersection entre la ligne nord de l'ancienne voie verrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point L dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point M.

Du point M dans une direction sud-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point N, intersection entre la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point N dans une direction nord-est et en suivant la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point de départ A.

Ce territoire ainsi délimité contient les parties des lots numéros 222, 223, 224 et les subdivisions des lots numéros 222-55 à 222-67, 222-68, 222-69 à 222-81, 222-88 à 222-99 partie 222-100, 222-104 à 222-116, partie 223-100, 223-101 à 223-114, 223-116 à 223-138.

2. La Cité de Joliette paiera à la Municipalité de St-Charles-Borromée, une somme de cinq cents dollars ($500.00), à titre d'indemnité pour dommages causés à cette dernière à raison de la perte pour elle du territoire plus haut mentionné; ladite somme sera payée à même les fonds généraux de la Cité;

3. Avant d'être définitivement adopté par le Conseil de la Cité, le présent règlement devra être approuvé par le Conseil Municipal de St-Charles-Borromée et recevoir la sanction des électeurs-propriétaires dans la partie de ladite Municipalité de St-Charles-Borromée affectée par le présent règlement, et ce, conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes, et après l'observance de toutes les formalités édictées par ladite Loi;

4. Si le Conseil de la Corporation de la Municipalité de St-Charles-Borromée désapprouve le présent règlement ou néglige d'en décider, dans les soixante jours de la transmission d'une copie conforme du présent règlement qui devra lui être faite, le conseil de la Cité de Joliette, sur requête reçu dans les soixante jours suivants, portant la signature de 75% en nombre et de 50% en valeur des électeurs-propriétaires du territoire de St-Charles-Borromée à être annexé au territoire de la Municipalité de la Cité de Joliette, pourra adopter définitivement le présent règlement avec la même validité et le même effet que s'il avait été approuvé par le conseil de la Municipalité de St-Charles-Borromée et par les électeurs-propriétaires suivant les dispositions des articles 33 et 41 de la Loi des Cités et Villes;

5. Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été adopté par le Lieutenant-gouverneur en conseil, et à compter de la publication dans la Gazette Officielle d'un avis du Ministre des Affaires Municipales énonçant son approbation par le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

ADOPTE PAR LE CONSEIL DE LA CITE DE JOLIETTE, à sa séance d'ajournement tenue le 23 octobre 1961.

(Signé) CAMILLE-A. ROUSSIN, M.D., Maire
(Signé) J. A. DESORMIERS,
J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier
Vraie copie: Secrétaire-trésorier

Province of Quebec
District of Joliette

REGULATION No 641

in order to extend Joliette municipality limits, by annexation to its territories by parts of lots 222, 223 and 224 of St-Charles-Borromee parish official cadastre, situated in said St. Charles-Borromee municipality, Joliette county.

WHEREAS the greater majority of proprietors of lots or parts of lots, such as presently subdivided in lots numbered 222, 223 and 224, St. Charles-Borromee parish cadastre, said territory described as follows, has a technical description such as prepared by Mister Lucien Leclerc, geometrician surveyor, said description with plan, those of which are produced at municipality archives, to ask for annexation of said territory to Joliette city territory, being:

A certain territory being part of St. Charles-Borromee municipality, Joliette county, which consists of parts of lots numbers 222, 223 and 224, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, such as indicated on undersigned surveillor's plan, dated October 17th, 1961, unto which copy is attached to present technical description, territory being more explicitly described as follows:

Beginning at point A, intersection beween restrictive line limit of lots numbered 222-52 and 222-55 and restrictive lin limit between lots numbered 220 and 222 St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, following in a straight line and in a north-westerly direction the south-westerly limits of lots numbered 222-52, 222-52 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102, and 222-103, to point B, intersection between restrictive line limit of lots numbered 222-103 and 222-104 and restrictive line limit between lot numbered 223 and 222, official cadastre, St. Charles-Borromee parish, Joliette registration division.

From point B following a straight line in a north-westerly direction to point C being the eastern corner of lot number 223-114, St. Charles-Borromee official cadastre, Joliette registration division.

From point C following a straight line in north-easterly direction to lot number 223-114, to point D being the northern corner of lot number 223-114, St-Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point D following a straight line in a north-westerly direction to point E being the eastern corner of lot number 223-101, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point E following a straight line in a north-easterly direction to lot number 223-101 to point F being the northern corner of lot number 223-101, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point F in a north-westerly direction and parallel to Ste-Anne Boulevard to point G being the intersection of a line parallel to Ste-Anne Boulevard and situated at one hundred and twenty-six feet and fifty-two hundredths (126.52') to the south-west of said Ste-Anne Boulevard's south-westerly line and restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point G in a south-westerly direction and drawing a restrictive line beween lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, to point H being intersection of restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish officiel cadastre, Joliette registration division, and restrictive line between lots being part of St. Charles-Borromee parish official cadastre.

From point H in a south-easterly direction and following the restrictive line between lots comprising St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles Borromee parish official cadastre to point I.

From point I in a north-easterly direction following restrictive line between lots comprising St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles Borromee parish official cadastre to point J.

From point J in a south-easterly direction and following restrictive line between lots which are part of St.Paul parish official cadastre and the lots which are part of the St. Charles Borromee parish official cadastre, to point K being the intersection of restrictive line between lots which are part of St. Paul parish official cadastre and lots which are part of St. Charles Borromee parish official cadastre and the o'd C.N.R. railway tracks northerly line. (railway Joliette-Hawkesbury).

From point K in an easterly direction following the old C.N.R. railway tracks northerly line (railway Joliette-Hawkesbury) to point L, intersection between the old C.N.R. railway tracks northerly line (railway Joliette-Hawkesbury) and the restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre.

From point L in a north-easterly direction following restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre to point M.

From point M in a south-easterly direction and following restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre to point N, intersection between restrictive line between lots comprised in St- Paul parish official cadastre and lots comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre and line between numbers 220 and 222, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point N in a north-easterly direction and following restrictive line between lots numbered 220 and 222, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, to point A which was outset point.

This district which is boundered as decribed contains parts of lots numbered 222, 223, 224, and subdivisions of lots numbered 222-55 to 222-67, parts of 222-68, 222-69 to 222-88 to 222-99, parts of 222-100, 222-104 to 222-116, parts of 223-100, 223-101, to 223-114, 223-116 to 223-138.

2. The City of Joliette will pay St. Charles Borromee municipality a sum of five hundred dollars ($500.00), as compensation for damages incurred to said municipality in their loss of above described terrain; said payment will be in order from the City's general funds;

3. Befere City Council definitely adopts this regulation, it will necessarily have been approved by St. Charles-Borromee municipal council and receive sanction from St. Charles-Borromee municipality elector-proprietors who will be directly affected by this regulation, and this, in compliance with existing laws governing Cities and Towns, and further to all formalities which are enumerated by said law;

4. If the St. Charles-Borromee municipality Corporation Council should disapprove said regulation or fails to render decision of same, during the sixty day period following transmission of copy or original of extended regulation, Joliette City Council, upon request during the following sixty day period, obtaining the signature of 75% in number and of 50% in value of St. Charles-Borromee elector-proprietors of lands to be added to the City of Joliette municipality, will be granted the right to accept said regulation in it's full value and identical conditions had it previously been approved by the St.Charles-Borromee elector-proprietors, this being in accordance with Articles 33 and 41 of Regulations Governing Cities and Towns;

5. This regulation will be in effect upon council's Lieutenant Governor's approval and upon publication in Official Gazette of Municipal Affairs Minister's notice setting forth Council's Lieutenant Governir's approval.

ADOPTED BY JOLIETTE CITY COUNCIL, at adjournment meeting held October 23rd, 1961.

(Signed) CAMILLE-A. ROUSSIN, M.D., Mayor
(Signed J. A. DESORMIERS, Secretary-Treasurer
True copy:
J. A. Desormiers, Secretary-Treasurer